

# Barjac

REVUE MUNICIPALE

2010

Consultation sur place



MEDIATHEQUE MUNICIPALE  
Jean-Pierre CHABROL  
BARJAC



014249 0029



*Des hôtes et  
des rencontres  
de marque chez  
Anselm KIEFER*

*Hervé Bousigues  
Préfet du Gard*



*Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et Bernd Neumann,  
son homologue Outre-Rhin pour un fondation à Barjac*



*Edgard Pisanl, ancien  
Ministre de l'Agriculture*





## Entendre, s'unir, agir !

Nous venons de vivre une élection cantonale qui nous a permis de débattre et de communiquer amplement. Ce passage en revue avec ses remises en cause ou ses confirmations est un moment important de respiration démocratique qui, même s'il concernait le canton et le département en premier, se confondait un peu trop peut être avec la politique de la commune à mi-mandat.

La participation civique des Barjacoises et des Barjacois a été exceptionnelle.

Je vous en félicite et vous remercie de m'avoir accordé la majorité.

L'écoute de chacun à ce moment là se fait plus forte et j'ai bien entendu les messages. A Barjac comme ailleurs, plus pudique et moins voyante en raison d'apparences trompeuses, une souffrance sociale existe, appelant des changements profonds, bien au-delà des personnes locales ou gouvernementales : un changement de civilisation, des réformes de vie, une métamorphose, des renaissances auxquels quiconque ne se résigne pas peut contribuer.

*Il y a ceux qui voudraient améliorer les hommes et il y a ceux qui estiment que cela ne se peut qu'en améliorant d'abord les conditions de leur vie. Mais il apparaît que l'un ne va pas sans l'autre, et on ne sait par quoi commencer.*

*André Gide, Journal  
1942-45 p.3*

La régénération de notre campagne et de notre cité passe également par le rassemblement et non la division et constitution de camps retranchés.

J'ai le culte de ce qui relie et le rejet de ce qui rejette.

Dans un village c'est lourd de s'entendre dire : « si vous ne tournez pas la page nos enfants vous accuseront ». Ce n'est pas une façon de remercier que de m'assimiler aux pesticides !

L'amalgame enrichit la diversité et les citoyens actifs ne sont pas si nombreux que cela au village pour qu'ils se tiennent en réserve de son service.

Les membres de la « coalition du rejet » savent que je leur avais proposé de travailler ensemble. Le sectarisme dont ils m'accusèrent n'était pas forcément de mon côté.

Notre équipe municipale accomplit au quotidien des tâches qui relèvent ailleurs d'une délégation à d'autres structures ou à des sociétés privées : cuisine, assainissement, cinéma, culture sont faits par nous-mêmes ; nos projets structurants sont en voie d'accomplissement : école, garderie, aménagement de village, gendarmerie...

Les associations œuvrent à la réalisation d'activités précieuses diverses et nobles ; le pôle culturel du Château bourdonne d'activités épanouissantes et attractives pour tous.

Tout ce travail est respectable : nul n'est de trop dans cette œuvre commune.



**Edouard CHAULET**  
Maire de Barjac  
Conseiller général du Gard



Voici les données principales de la gestion 2010 en fonctionnement. En ligne sur [barjac.fr](http://barjac.fr), vous trouverez les données 2009 établies par la Direction des Finances Publiques (2010 n'a pas encore été exploitée) avec pour commentaire final :

**atouts de la collectivité : la commune dégage un auto-financement largement positif - elle est très peu endettée - les 4 ratios significatifs d'une situation financière bien équilibrée sont au dessous du seuil de fragilité**

**Faiblesses : néant - Conseils : BARJAC présente une situation financière très saine - pas de conseil particulier.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes annuelles totales : constatées au 31.12.2010

2005	2006	2007	2008	2009	2010
1.723.681	1.828.362	1.882.250	2.093.694	2.103.587	2.172.182

Dont principales recettes

NATURE	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Impôts 4 taxes + compensation Etat	802.896	846.030	870.160	920.258	929.244	930.062
Dotations d'Etat	141.757	153.407	165.215	173.605	183.865	194.574
Restauration scolaire	103.615	94.726	115.244	140.370	140.725	149.254
Portage à domicile	33.177	49.124	43.682	52.777	54.483	51.466
Brocante	52.795	53.059	52.416	51.093	50.860	47.353
Foires et marchés	31.110	33.358	33.228	37.447	35.598	37.373
Carrière : location+ redevance sur extraction	49.806	56.311	56.873	68.652	80.712	75.938
Occupation domaine public	5.168	5.186	5.043	4.987	5.706	5.728
Remboursement sur charges de personnel	59.519	57.376	36.068	75.970	82.587	72.994
Centre de loisirs secteur enfance y compris Prestations CAF	56.775	64.512	71.834	74.441	72.225	74.324
Taxe additionnelle droits de mutation	32.283	57.154	64.447	66.599	60.131	43.131
Taxe électricité et pylônes	64.645	66.810	65.330	74.004	77.171	80.623
Locations immeubles	25.721	22.078	27.565	22.946	24.145	27.728
Redevance opérateurs téléphonie BOUYGUES SFR et rappel France Télécom	4.900	6.000	6.042	6.468	6.795	11.387
Intérêts compte à terme	3.316	3.887	19.304	24.875	4.203	2.510

### Détail recettes fiscales

La taxe professionnelle est supprimée au profit de la CET (contribution économique territoriale) composée d'une cotisation foncière des entreprises (CET) assise sur les valeurs locatives foncières dont le taux est déterminé par les communes (16,31 % comme pour la taxe professionnelle) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). 2010 est une année transitoire : le nouveau régime s'applique instantanément pour les entreprises (C'est le gouvernement SARKOZY qui l'a voté et non pas le Conseil Municipal).

Pour les collectivités une compensation-relais est versée en 2010, elle s'élève à 446.079 € soit 26.831 € de plus que la taxe professionnelle 2009. Qu'en sera-t-il ensuite ?

Un rappel : le Conseil a reconduit les abattements en taxe d'habitation suivants :

Abattement général à la base fixé à 100% et s'appliquant à toutes les habitations principales

Abattement pour charge de famille fixé à 15% pour les 2 premières personnes à charge et à 15% pour les suivantes

Abattement spécial fixé à 15% (c'est le taux maximum) en faveur des personnes aux revenus modestes.

Ces abattements sont facultatifs et ne sont pas appliqués partout ! Le produit des impôts progresse : cela s'explique par de nouvelles constructions, l'amélioration des logements existants, des aménagements, des agrandissements, des constructions annexes (piscines, garages...) ; une arrivée de population... Les taux communaux sont identiques depuis plus de 25 ans et pourtant votre impôt peut changer : pourquoi ? Souvent pour les raisons citées ci-dessus mais aussi par changement de votre situation de famille, de revenus, d'augmentation des autres collectivités (Région, Département) et aussi car chaque année une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières de 1,2 % s'applique à BARIAC d'ailleurs comme partout en France.

	Taxe d'habitation		Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
2005	12,9	179.370	16,11	185.106	67,54	59.926	16,31	179.849
2006	12,9	183.113	16,11	205.465	67,54	49.439	16,31	405.676
2007	12,9	195.392	16,31	215.591	67,54	49.845	16,31	407.660
2008	12,9	203.585	16,11	222.143	67,54	50.452	16,31	439.091
2009	12,9	210.419	16,11	234.466	67,54	50.520	16,31	448.240
2010	12,9	223.410	16,11	239.538	67,54	50.317		



# FINANCES

Voici les données principales de la gestion 2010 en fonctionnement. En ligne sur [barjac.fr](http://barjac.fr), vous trouverez les données 2009 établies par la Direction des Finances Publiques (2010 n'a pas encore été exploitée) avec pour commentaire final :

atouts de la collectivité : la commune dégage un auto-financement largement positif - elle est très peu endettée - les 4 ratios significatifs d'une situation financière bien équilibrée sont au dessous du seuil de fragilité

Faiblesses : néant - Conseils : BARJAC présente une situation financière très saine - pas de conseil particulier.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes annuelles totales : constatées au 31.12.2010

2005	2006	2007	2008	2009	2010
1.723.681	1.828.362	1.882.250	2.093.693	2.103.587	2.172.182

Dont principales recettes

NATURE	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Impôts 4 taxes + compensation Etat	802.396	846.030	870.160	920.258	929.244	930.062
Dotations d'Etat	341.757	353.407	365.215	373.605	385.865	394.574
Restauration scolaire	103.615	94.726	115.244	140.370	140.725	149.254
Portage à domicile	33.177	49.124	43.682	52.777	54.483	51.466
Brocante	52.795	53.059	52.316	51.093	50.869	47.353
Foires et marchés	31.110	33.358	33.228	37.447	35.598	37.373
Carrière : location+ redevance sur extraction	49.806	56.311	56.373	68.657	80.732	75.938
Occupation domaine public	5.168	5.186	5.043	4.907	5.706	5.728
Remboursement sur charges de personnel	59.519	57.326	36.068	75.970	82.587	72.994
Centre de loisirs secteur enfance y compris Prestations CAF	56.775	64.512	21.834	74.441	72.225	74.324
Taxe additionnelle droits de mutation	32.283	57.154	64.437	66.599	60.131	43.131
Taxe électricité et pylônes	64.645	66.810	65.330	74.004	77.373	80.623
Locations immeubles	25.721	22.078	22.565	22.946	24.145	27.728
Redevance opérateurs téléphonie BOUYGUES SFR et rappel France Télécom	4.900	6.000	6.042	6.468	6.795	11.397
Intérêts compte à terme	3.336	3.887	19.304	24.875	4.203	2.510

### Détail recettes fiscales

La taxe professionnelle est supprimée au profit de la CET (contribution économique territoriale) composée d'une cotisation foncière des entreprises (CET) assise sur les valeurs locatives foncières dont le taux est déterminé par les communes (16,31 % comme pour la taxe professionnelle) et d'une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). 2010 est une année transitoire : le nouveau régime s'applique instantanément pour les entreprises (C'est le gouvernement SARKOZY qui l'a voté et non pas le Conseil Municipal).

Pour les collectivités une compensation-relais est versée en 2010, elle s'élève à 446.079 € soit 26.831 € de plus que la taxe professionnelle 2009. Qu'en sera-t-il ensuite ?

Un rappel : le Conseil a reconduit les abattements en taxe d'habitation suivants :

Abattement général à la base fixé à 100% et s'appliquant à toutes les habitations principales

Abattement pour charge de famille fixé à 15% pour les 2 premières personnes à charge et à 15% pour les suivantes

Abattement spécial fixé à 15% (c'est le taux maximum) en faveur des personnes aux revenus modestes.

Ces abattements sont facultatifs et ne sont pas appliqués partout ! Le produit des impôts progresse : cela s'explique par de nouvelles constructions, l'amélioration des logements existants, des aménagements, des agrandissements, des constructions annexes (piscines, garages...), une arrivée de population... Les taux communaux sont identiques depuis plus de 25 ans et pourtant votre impôt peut changer : pourquoi ? Souvent pour les raisons citées ci-dessus mais aussi par changement de votre situation de famille, de revenus, d'augmentation des autres collectivités (Région, Département) aussi car chaque année une revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières de 1,2 % s'applique à BARJAC d'ailleurs comme partout en France.

	Taxe d'habitation		Foncier bâti		Foncier non bâti		Taxe professionnelle	
	taux	produit	Taux	Produit	taux	produit	Taux	Produit
2005	12,9	179.370	16,11	185.106	67,54	59.976	16,31	379.849
2006	12,9	183.115	16,11	205.465	67,54	49.439	16,31	405.671
2007	12,9	195.392	16,11	215.591	67,54	49.845	16,31	407.661
2008	12,9	203.585	16,11	222.143	67,54	50.452	16,31	439.091
2009	12,9	210.419	16,11	234.466	67,54	50.520	16,31	419.240
2010	12,9	223.410	16,11	239.538	67,54	50.317		



Aucun emprunt n'a été contracté depuis 2003 ! et pourtant le patrimoine communal s'est considérablement enrichi : terrain COSTE route de Bagnols, terrains Rocheblave et Canvien (le long de la déviation), terrains zone d'activités, terrain planlong (nouvelle gendarmerie), foyer des jeunes, terrain BERTRAND (jardin d'enfants et jeux de boules d'hiver), jardins communaux de Sigalas, terrain de la déchetterie, terrain la reboulasse (local technique voirie). Eh oui tout cela a été acquis par la Municipalité... L'anticipation a toujours été notre politique, sagesse et réflexion sont notre quotidien, des réserves foncières communales existent...

## DEPENSES

Dépenses annuelles totales :

2005	2006	2007	2008	2009	2010
1.208.883	1.206.579	1.284.397	1.433.810	1.466.555	1.473.805

Dont principales dépenses :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnel	492.362	518.214	533.117	640.874	692.256	660.581
Intérêt de la dette	42.778	37.609	32.216	27.376	21.897	18.529
Eau - électricité - combustibles et carburants	75.585	76.400	67.527	76.622	85.840	86.247
Contingent au service incendie départemental	51.511	52.500	53.492	54.086	55.817	56.487
Subventions aux associations	37.808	50.905	49.418	56.278	58.050	62.528
Participations organismes de coopération	46.887	42.437	56.618	51.552	59.227	63.702
Dépenses secteur enfance jeunesse ( hors personnel)	34.649	38.961	42.896	40.135	35.978	Non calculé Encore
Dépenses alimentaires cuisine centrale	77.735	92.000	96.895	112.698	114.671	131.568

A noter que :

- la charge de personnel doit être calculée une fois déduit les recettes liées aux remboursements de contrats aidés ou de mise à disposition,
- le budget alimentation cuisine centrale concernait 31.833 repas en 2005 pour 38.356 servis en 2010,
- le budget électricité au château est passé de

2005 : 11.101 €

2006 : 11.116 €

2007 : 9.389 €

2008 : 12.408 € pour un coût de 0,133 € du Kwatt

2009 : 15.846 € pour un coût de 0,146 € du Kwatt

2010 : 17.381 € pour un coût de 0,138 € du Kwatt

## BARJAC Gagnant :

C'est bien connu, personne n'aime récupérer une facture dans sa boîte aux lettres ! Pourtant, à y regarder de plus près, les factures assainissement adressées aux usagers «raccordés au tout à l'égout» comportaient, néanmoins, une bonne nouvelle. En effet, le Conseil Municipal de Barjac a baissé les tarifs de l'assainissement de 15 % selon la formule : l'abonnement reste à 25,50€, les 50 premiers mètres cubes passent de 0,25€ à 0,20€ et les suivants de 0,65€ à 0,50€. Et ce n'est pas tout, les factures d'eau potable ont quant à elles bénéficié d'une baisse de 17 % et les Ordures Ménagères de 4 % ! Toutefois, ne vous leurrez pas, seule une comptabilité publique rigoureuse et une gestion drastique permettent en ces temps difficiles où la tendance serait plutôt à l'inverse, de donner de pareils avantages aux usagers. Qui s'en plaindra ?

## DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

5 Débats citoyens : Réunions Publiques

Autour de la réforme territoriale : ..... 12.12.2009

Autour du tri sélectif et du compostage : ..... 20.1.2010

Village de Caractère : présentation de l'avant-projet : 8.2.2010

Autour de la revue municipale : ..... 27.4.2010

Village de caractère : présentation du projet : ..... 16.9.2010

6 Conseils Municipaux avec ouverture de la parole au public  
à l'issue de chaque réunion.





# TRAVAUX

**Traversée du village** : avenue Jean Tassy : C'est fini ! Sous l'enrobé feutré, 3 pluvials, 2 lignes électriques de 20.000, l'eau dans la fonte, les égouts refaits et des trottoirs sur lesquels ne manquent plus que des piétons... 970.000 € avec 54% de subventions du Conseil général du GARD, de l'Etat et de l'Agence de l'Eau. Il faut surtout remercier les riverains, la DIDE, les entreprises LAUPIE et PELLET et le bureau d'Etudes AMEVA. Notre difficulté, toujours, est de devoir œuvrer en mauvaise saison pour être prêts à la Brocante de Pâques et à l'accueil touristique.



**Village de Caractère** : En ce moment nous « virapçons » la rue Basse et la Calade dans le cadre de « village de caractère » qui concernera également la rue des capucins, l'Esplanade, la Place de la Liberté, la montée du parking carvien, la rue du Poux long. Car toujours pareil, sous l'esthétique de la surface il y a les réseaux, bien prosaïques mais si nécessaire à renouveler quand ils ont 50 ans ! Désormais, pratiquement l'ensemble du bourg aura été refait : il a de bons dessous et de beaux dessus, avec des sous de vous, du Conseil Général, de la Région et de l'Europe pour 763.995€ HT (c'est pas 3 sous)... BARIJAC sera le 1er village du GARD labellisé. N'en déplaise à certains médisants « BARIJAC n'a pas été choisi au hasard ». Il est une vitrine sûre en matière touristique, culturelle et de mise en valeur du patrimoine. Une carte touristique avec inventaire du patrimoine a déjà été éditée, carte que vous pouvez obtenir à l'office du tourisme.

Ce projet longuement débattu a fait l'objet de 3 réunions publiques de présentation. Son chantier est en cours.



**Espace Sportif Pierre PASCAL** : le stade a été mis aux normes pour 44.500 € HT avec pose d'une clôture de sécurité. La pelouse a été soigneusement entretenue. Les résultats sont excellents : les seniors sont premiers de leur groupe en championnat et la qualité du jeu s'en ressent.



**GROUPE SCOLAIRE Ecole Publique :** sa rénovation est en cours pour moderniser 350 m<sup>2</sup> devant servir à la 5<sup>ème</sup> classe, à la garderie et au centre de loisirs. La toiture des 3 salles de maternelle a été refaite en Août pour ne pas gêner la rentrée. Merci aux institutrices et moniteurs de centre de loisirs de se tasser encore un peu en attendant. Le montant des travaux s'élève à 346.000 € HT. Dans l'effort public pour préparer l'avenir par l'éducation, il faut bien reconnaître que l'Etat ne joue plus tellement son rôle et qu'il se soulage de cette responsabilité capitale sur les communes, ainsi il n'y a pas de subvention d'Etat pour aider à cette réhabilitation.



**AU PRADET :** dans le petit bâtiment, les sanitaires ont été refaits et le local entièrement rénové. Il s'harmonise bien et s'intègre parfaitement dans le somptueux décor des platanes. Une aire de service pour camping-cars a été installée. C'est Théma Architecture qui a assumé la maîtrise d'ouvrage. Le coût s'est élevé à 49.300 € HT avec 20.500 € de subvention de la Région et du Conseil Général.

**EOLISE :** d'importants travaux d'entretien notamment à la toiture signalés par Pierre CLEMENT (dit de la canabade) ont été effectués par MG Maçonnerie pour 12.000 € HT.



**VOIRIE :** les dégâts d'orage sur nos chemins ont été immédiatement réparés par Sylvain PELLET. Des chemins, des murs et des couronnements Place du Languedoc également pour un montant de 43.000 € HT.

**PAVAGE DE LA RUE SALAVAS :** Une Opportunité. ERDF a lancé au départ du Poste Source à côté de la déchetterie un énorme programme de renforcement et d'enfouissement de ses lignes Haute Tension via l'Ardèche (Vallon Pont d'Arc) et le GARD (Mèjannes le Clap). Rappelons que ce poste, générateur de taxe professionnelle, avait été accueilli par la Municipalité en 1993. Ainsi au départ du poste sous le porche de l'ancienne mairie, il fallait casser et ouvrir la rue Salavas. La mairie a donc autorisé judicieusement ERDF à trancher sous réserve de la réflexion de l'intégrité du pavage abîmé dans cette rue. Financièrement, la population ne peut que se réjouir de cette parfaite coopération qui allie préservation du patrimoine et renforcement du confort électrique.

Jean IPSILANTI, 1er adjoint





# TRAVAUX

## Travaux d'Électrification :

En 2010, c'est un renforcement au mas Reboul avec notamment la prise en compte d'un ticket jaune pour le camping la Combe qui a été effectué par K-ELEC pour 82.800 € HT avec une subvention de 55.250 € HT du FACE/Conseil Général et une participation du camping de 1273 €, ainsi que 7.766 € HT en éclairage public.

**Réseau éclairage Public :** Le contrat d'entretien avec l'entreprise CECELEC s'achevant au 31 décembre, une consultation a été lancée conformément au Code des marchés publics. 4 entreprises ont répondu selon un même cahier des charges : l'entretien des 370 points lumineux de la commune. K Elec de St Julien les Rosiers a remporté le contrat pour les 3 ans à venir au prix de 18 € HT le point lumineux. C'est un gain de 15.000 € sur la durée du contrat, la concurrence est dure. Elle permettra d'accélérer l'amélioration du réseau en qualité environnementale (lampes basse consommation, horloges...)

Jean-Luc PRAUX  
Conseiller municipal

## Local des Cèdres

Dans notre programme électoral était inscrit l'agrandissement du local des Cèdres, ainsi que la rénovation de la partie existante. C'est fait ! Et de bien belle façon !

Aux dires des utilisateurs que sont les diverses associations : Groupe des Chasseurs de Sangliers de BARIAC, la Belle Epoque, El Torino, les écoles publiques et privées, etc, la réalisation de ce bâtiment communal est très appréciée de par son esthétique s'intégrant parfaitement dans ce cadre magique, sa fonctionnalité et son aménagement extérieur.

Egalement sollicité pour des anniversaires ou des « cousinades », des familles barjacoises ont choisi cet endroit pour se réunir. Son éloignement de la route départementale permet aux enfants de jouer en toute sécurité. Le local est disponible du 1er mars au 31 août. La demande d'occupation se fait au secrétariat de la Mairie où un calendrier est établi. A noter que pour les particuliers, la modique somme de 80 euros est demandée pour la location du local et l'utilisation de tous ses aménagements : eau chaude, électricité intérieure et extérieure, ameublement propre au local, frigo, congélateur et chambre froide qui sera équipée d'un groupe réfrigérant au printemps prochain, ainsi que des toilettes surhaussées pour le confort de nos aînés...

Deux réunions préalables au commencement des travaux ont été nécessaires. La première en novembre 2009 pour définir l'architecture

**Une nouvelle gendarmerie sur le canton :** vous le savez, ce projet nous tient à cœur : en 2006 un terrain de 4375 m<sup>2</sup> a été acquis quartier planlong, route de St Privat de Champclos. Le permis de construire va être délivré, le projet définitif a été validé par le Ministère en juillet 2010. Cette réalisation nécessaire au pays rural nous garantit au moins de la sécurité liée à la présence de gendarmes.

Nous nous battons pour que leur nombre soit étoffé et les heures d'ouverture élargies.



PERSPECTIVE SUR LES JARDINS DES VILLAS

du futur bâtiment, les matériaux, la réhabilitation et l'embellissement de l'ancien, la seconde en février 2010 pour établir un calendrier de travaux. Nous avons prévu 3 mois de délais pour son exécution. Au cours de ces réunions constructives entre membres d'associations et Présidents d'associations : chasseurs, Club taurin, Belle Epoque, artisans locaux, élus, j'ai pu mesurer à quel point la motivation était forte. Œuvrer pour un bien commun, sans clivage, entre amis, chacun à son niveau de compétence et de disponibilité, prouve que tout le monde a un rôle à jouer pour améliorer le quotidien.

Le BENEVOLAT reste très affirmé dans notre village. Plus il progressera, plus l'individualisme s'éloignera.

Je ne voudrais pas terminer sans adresser un merci particulier aux hommes de l'Art, nos artisans locaux, chasseurs et non chasseurs qui ont donné de leur temps, ont mis des moyens matériels et humains considérables sans rien attendre en retour. Pour tout cela, je leur fais part de mon immense gratitude.

J'ai nommé : Didier RAOUX, Rémy VINHAS, José VINHAS, Fernand HILAIRE.

Egalement un merci à Edouard CHAULET, Maire de BARIAC, à la commission municipale et à toute l'équipe municipale qui m'ont fait confiance pour mener à bien ce projet qui s'élève à 19 000 euros HT de matériaux et équipements financés par la Mairie.

Sylvian BELIN  
Conseiller Municipal





### Le projet de la Grange des prés et l'action de l'association Terre de liens

À Barjac, commune gardoise rendue célèbre par le film « Nos enfants nous accuseront », un vaste domaine agricole de 120 ha, « La Grange des prés », a été acheté par la Foncière Terre de liens auprès de la SAFER Languedoc-Roussillon pour un coût de plus d'un million d'euros. La Foncière a répondu à la sollicitation de la commune pour soutenir un projet local visant la création d'emplois, le développement des circuits courts et la production d'aliments sains. Cette acquisition permettant l'accès au foncier à de nouveaux agriculteurs biologiques qui approvisionneront le marché local de Barjac et notamment sa cantine scolaire.

Dans un contexte national qui voit disparaître 200 fermes par semaine, l'acquisition par la Foncière Terre de liens a permis de conserver l'unité du domaine et de protéger les 120 ha du marché spéculatif foncier. Les terres seront ensuite confiées à des fermiers, qui, s'ils avaient été contraints d'acquiescer des terres, n'auraient en aucun cas pu concrétiser leurs projets faute de moyens financiers.

Le projet agricole de la Grange des Prés est caractérisé par l'ancrage territorial des productions, la dynamique collective, le respect de l'environnement et la recherche d'autonomie des systèmes d'exploitation. Les activités agricoles envisagées sont variées et complémentaires du point de vue agronomique pour que la synergie entre les productions et la rotation des cultures soient optimales. L'installation collective des porteurs de projets permettra de mutualiser les moyens économiques,



techniques et humains. Le domaine devrait bientôt accueillir un paysan boulanger, un producteur de volailles, un éleveur de chèvres, du maraîchage et probablement un petit élevage porcin extensif. La production des céréales et du fourrage sur l'exploitation visera l'autonomie alimentaire des élevages et la limitation du transport de matières premières (paille, grains, foin, etc.). La valorisation des effluents d'élevage sur le site est également envisagée (fumier pour les terres, effluent de fromagerie pour les cochons ou la volaille, etc.).

Ce projet emblématique a pu voir le jour grâce à une collaboration étroite entre Terre de liens, la commune de Barjac, le Conseil Général du Gard, le Conseil Régional du Languedoc Roussillon et l'ensemble des acteurs du monde agricole : la SAFER, la Chambre d'Agriculture du Gard, l'Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural, et le CIVAM Bio.

Le mouvement Terre de liens œuvre en faveur de l'accès collectif et solidaire à la terre au sein de

différentes structures : une association nationale et des associations locales qui coordonnent l'ensemble des projets, la Foncière Terre de liens regroupant à présent plus de 5000 actionnaires solidaires qui permet d'acquiescer du foncier agricole et d'installer des paysans et le Fonds Terre de liens qui est en mesure de recevoir des dons d'argent et de fermes. Par l'achat de terres agricoles et l'installation d'une agriculture durable, multifonctionnelle et de proximité, Terre de liens souhaite montrer qu'une autre façon de gérer la terre est possible et bénéfique pour l'occupation du territoire.





# TRAVAUX

## LE SERVICE ASSAINISSEMENT :

Le service (station + réseaux) est géré en régie municipale directe, non assujéti à la TVA. Il dispose d'un budget propre.

Les dépenses de fonctionnement en 2010 se sont élevées à 103.457,41 €.

Le remboursement de la dette diminue de 32.661€ à 29.633 € pour 2010 et 2011. Le dernier emprunt en 2007 de 200.000€ a été contracté pour financer les travaux dans les hameaux de Bonnaure et Chabriac.

Les employés en charge de la station d'épuration ( 2 agents) y ont consacré 535h (497 h en 2009) .

Les 2 petits assainissements collectifs (Bonnaure et Chabriac) fonctionnent bien avec un suivi hebdomadaire .

Les interventions sur le réseau et sur la station se sont élevées à 7299 €.

Le Hameau de Chabriac a été assujéti à la redevance pour la première fois en 2010 pour un montant total de 306 € .

## Indicateurs techniques :

Nombre d'habitants dernier recensement : 1528

Nombre d'abonnés raccordés à la station : 710

Nombre d'habitations disposant d'un système d'assainissement non collectif : 191



**BOUES** : elles font l'objet d'un épandage agricole ( versement d'une indemnité compensatoire de 1900 € /an au propriétaire des parcelles) avec bilan agronomique annuel ( coût de 2270 €) et sont analysées 2 fois par an.

Une prime d'épuration est versée selon le rapport technique établi par l'Agence de l'eau : 11.220 €. Des analyses mensuelles des eaux en entrée et sortie de station sont effectuées pour le coût de 2.110 €.

Les graisses sont collectées à la station par une entreprise spécialisée (JASSIN 07150 Vallon pont d'Arc), elles sont transportées et traitées à ORANGE (84) par l'entreprise CHIMIREC-MALO.

## INDICATEURS FINANCIERS :

La facturation est établie sur la consommation d'eau année N-1 selon le rôle transmis par la SDEI au 1er janvier 2010.

Le Conseil Municipal en 2010 a voté la BAISSÉ DES TARIFS :

Prix	Année 2009	Année 2010
Partie fixe	25,50 €	25,50
De 1 à 50 m3	0,25	0,20
Au delà des 50 m3	0,65	0,50
Redevance agence de l'eau *	0,13	0,13
Total de la taxe	61.771 € pour 70.273 m3	54.722 pour 70.968 m3
Produit pour la Commune	52.508 €	45.496 €

Ainsi en prenant comme base 120 m3 (c'est la référence), la facture pour l'abonné Barjacois a baissé de 15 % !

Prix	Année 2009	Année 2010
Partie fixe	25,50	25,50
De 1 à 50 m3	12,50	10,00
Au delà des 50 m3	45,50	35,00
Redevance agence de l'eau	1,56	1,56
Montant de la facture	85,06	72,06

\* Redevance agence de l'eau : depuis le 01 janvier 2008, la loi a imposé aux communes de percevoir une nouvelle redevance sur la facture assainissement intitulée : « redevance pour modernisation des réseaux de collecte d'eaux usées ».

D'un montant de 0,13 €, elle représente 9.226 € et est intégralement reversée par la Commune à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Ce n'est pas une taxe locale supplémentaire, mais une taxe nationale perçue sur l'ensemble du territoire Français. L'agence vient de nous faire savoir que cette taxe passe à 0,15€/m3 en 2011.

**Droit de raccordement au réseau :** La demande est à effectuer en Mairie par écrit. La réglementation précise que le tarif peut correspondre à 80 % du coût d'un assainissement individuel autonome, auquel peuvent se rajouter les frais de branchement au réseau. Ce droit de raccordement s'élève à 2.000 € depuis le 21.09. 2006 (l'on sait aujourd'hui que le coût d'un assainissement autonome varie de 5.000 à 8.000 € !). Les recettes liées à ces raccordements se sont élevées à 20.580 €, soit 10 nouveaux raccordements sur le réseau principal.

**Investissement :** à Barjac, en 20 ans nous avons eu le souci de réhabiliter les dessus et les dessous. Même s'ils ne sont pas chics ils ont un coût que le citoyen a parfois du mal à évaluer (difficulté d'intervention, technicité des travaux, coût des nouveaux matériaux, études, normes à respecter...), ce ne sont pas des dépenses d'apparat ! Ainsi, les réseaux eau potable et assainissement, une fois l'opération village de caractère terminée auront pour la quasi-totalité été changés.

129.766 € d'investissement en 2010.

52.700 € TTC sur le réseau avenue Jean Tassy

60.000 € sur le réseau rue basse et calade

17.000 € de travaux et de raccordements divers

## Schéma communal d'assainissement :

Ce document détermine les zones d'assainissement collectif et celles d'assainissement autonome. Il est consultable en mairie.



## Extension de la Zone de Plan Long

### Acquisition des terrains :

17.785 m<sup>2</sup> de terrain ont été achetés suivant le prix indiqué par le Service des Domaines soit 13€/m<sup>2</sup> pour un prix total d'achat de 231.205 €. Le choix de ces parcelles, classées depuis très longtemps en zone constructible au PLU (après avis de la chambre d'agriculture), résulte à la fois des nouvelles contraintes minières, des contraintes topologiques (terrains plats = réduction des coûts et de l'impact environnemental) et de contraintes de dessertes en réseaux.

### Plan d'aménagement de la zone :

Le plan d'aménagement de la zone a été validé et les estimatifs calculés pour les différents réseaux : eau potable, eaux usées, téléphone, électricité, éclairage public et la voirie, pour un montant total de 301.890 € HT.

68.944 € de subvention ont été obtenus pour ces travaux, et une participation voirie et réseaux (PVR) a été mise en place pour les terrains privés bénéficiant des aménagements. Elle a été chiffrée à 7,75 €/M<sup>2</sup>. Le conseil général doit se porter acquéreur de 3.500 m<sup>2</sup> pour l'implantation de son nouveau Centre d'Exploitation des Routes et d'autres contacts ont été noués pour différents projets notamment une savonnerie à l'huile d'olive. La première tranche de travaux a débuté avec l'implantation du poste électrique qui servira également à renforcer le quartier du Roc-Fiel. Afin d'en améliorer l'accès et pour sécuriser le carrefour de la Rte de St-Privat, une demande de création d'un rond-point a été introduite auprès du Conseil Général (délibération du conseil municipal du 20.09.2010). La poursuite de l'aménagement, de cette zone traduit la volonté municipale de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises : volonté démontrée depuis de longues années avec les 2 premières étapes et l'installation de nombreuses entreprises. Aucune immobilisation foncière n'a grevé ces opérations. Les acquisitions et les équipements ont été menés pour chacune des installations au gré des opportunités. Depuis 1991, cette zone a vu l'implantation de 11 entreprises : La Gardéchoise, Codel, Le Charcutier Gardéchois, Shaker, Elec Ollier, Desmier, Corbier Matériaux, Natali, Le Concept, La Jardinerie de la Plaine et tout récemment GammVert.

Et même si des difficultés subsistent ici comme partout en France, ce ne sont pas moins de 60 personnes qui y travaillent !

### Permis de construire 2010 :

Maison individuelle	05
Local commercial	02
Garage	04
Modification Façade	02
Toiture	04
Piscine	06
Aménagement et extension logement	15
Abri de Jardin	05
Clôture	04
Panneaux Photovoltaïques	13
Entrepôt	01
Enseigne	02
Extension camping	01
Aménagement école	01
Gendarmerie	01

### RAPPEL :

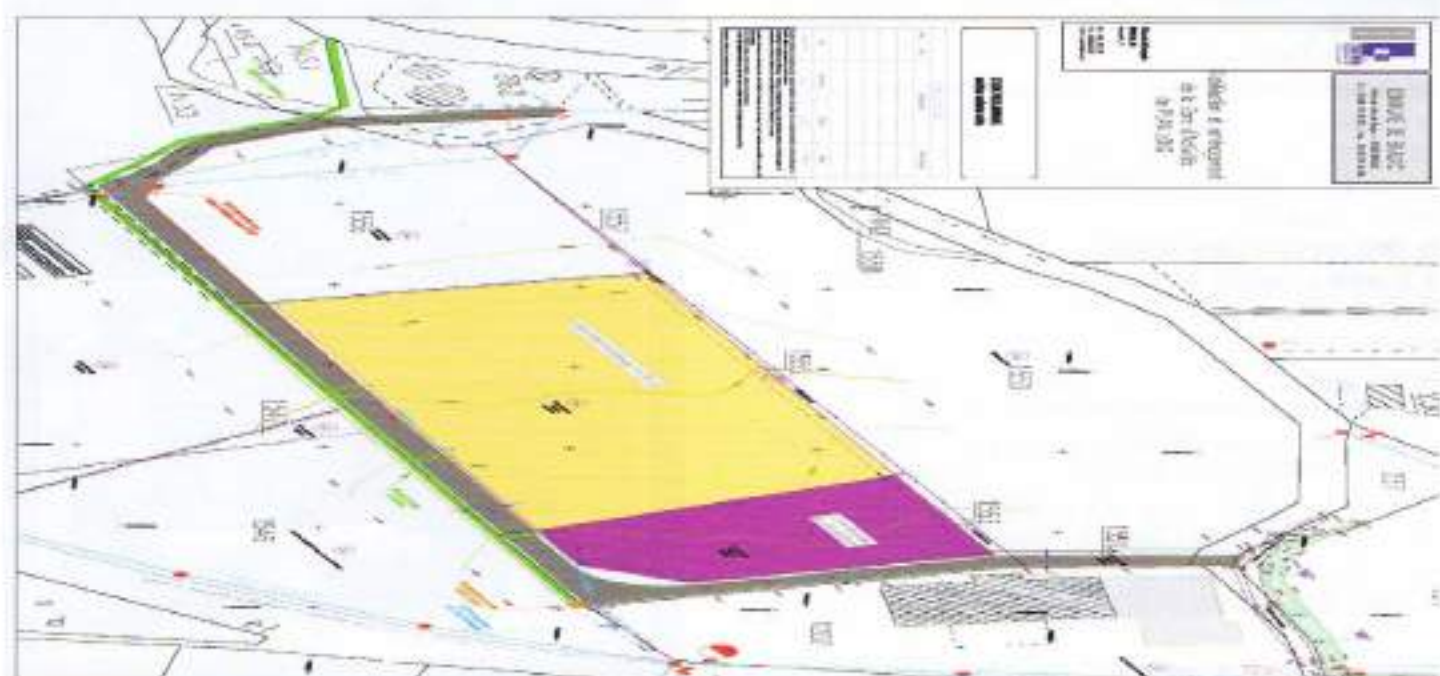
1) Tout changement de destination d'un local, toute modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment, sont soumis à permis de construire ou à déclaration de travaux.

2) Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie, laquelle ne saura pas délivrée si les travaux n'ont pas de permis.

**Pour la rénovation de façades l'aide est de 5€/m<sup>2</sup> et 9€ si le demandeur est non-imposable. L'aide est plafonnée pour une superficie maximale de 134 m<sup>2</sup>**

En 2010, 04 dossiers ont été aidés par la Mairie : Mme JANSEN Carine (Avenue Jean Tassy), Mme ALLEGIER Marie (Avenue Jean Tassy), M. GRIFFOIN Michel (Place Renaissance), M. REISLER Lionel (Rue Prentegarde) pour 390 m<sup>2</sup> de façades ont été rénovés  
Participation Municipale : 2.086€

Les Bâtiments de France préconisent des enduits au mortier de chaux non tamisés, poreux sur les moellons laissant apparentes les pierres de taille, sinon des joints beurrés, affleurants, ton pierre.





**Population 2011** de la commune de Barjac  
Population totale : 1 561

Un nouveau recensement a lieu en 2011, il est effectué par 4 agents recenseurs : Mlle TAXIL Stéphanie, Mme DUBOIS Geneviève, Mme MISTRI Martine et Mme COMTE Catherine.  
Les premiers chiffres devraient être connus en juillet.



## LE PERSONNEL

Service cuisine centrale et Voirie : Daniel TOURNAIRE a pris une retraite bien méritée. Il a partagé les dernières années son temps de travail à la voirie où il faut avoir l'œil sur tout (nettoyage du marché, feuilles, entretien des bâtiments...) et au portage de repas à domicile. Ce n'était pas que les repas qu'il apportait quotidiennement à domicile, c'était aussi la bonne humeur, un mot gentil pour chacun et un service irréprochable. Bonne retraite Daniel ! Dorénavant c'est Christiane FIOLE-KOLOMOETZ qui le remplace et sillonne ainsi le territoire communal pour livrer les repas. Bon courage Christiane !



Thierry BALIDE cuisinier a souhaité sa mutation pour la base départementale de SALAVAS. Nous le remercions pour le travail accompli. Joan OZIL en interne est devenu le « chef-cuisinier » et Fabrice DELPY, cuisinier Barjacois a été nommé stagiaire sur le poste vacant pour une année avant d'être titularisé le 2 mai.

Les divers services bénéficient de renforts en été, en cas de maladie ou de contrats aidés permettant ainsi à des jeunes de la commune de trouver souvent une 1ère expérience professionnelle ou un « job d'été ». Ces contrats ne sont qu'une passerelle transitoire, un coup de pouce et une aide ponctuelle.

**En 2010, nous avons ainsi accueilli :**

**A la voirie :** Samuel SONZOGNI, Ludovic DONNEE, Miloud EL MARAHI, Florian GAGNE, Christopher OULD-SAID en contrats CAE. Maxime PEREZ et Emeric DIDIER sont toujours en poste sur des contrats aidés.

**Au Centre Aéré :** Mathilde GINESTE, Elise LAURENT, Cindy SAKOYAN, Jessica SONZOGNI en été puis pour T1 an renouvelé Larissa NESTERENKO en contrat aidé

**Au Cinéma :** Eh oui il faut des projectionnistes, c'est Clément AGAPITOS, puis Cyril VILLERMAUX depuis septembre qui en alternance ont suppléé Laurent DELAUZUN.

**A la bibliothèque :** Yvon PELATANT dont le contrat s'est terminé en Août.

Nous les remercions tous chaleureusement pour le travail effectué.

## MARIAGES :

Nous souhaitons du Bonheur à Richard SONZOGNI et Nathalie CIARAMELLA mariés le 26 juin

Et

Céline CARPIER et Bruno BERNABE AGUADO mariés le 23 décembre

## REALISATIONS DES SERVICES TECHNIQUES

**Ecole Publique :** peinture nouvelle classe. Faïence couloir classes du haut. Pose de moustiquaires. Déménagement classe de la directrice et installation dans nouveau local.

**Cuisine :** réparation étanchéité toiture. Nouvelle cloison : enduit et peinture

**Château :** étanchéité terrasse. Réfection escaliers secrétariat. Pose porte-manteaux vestiaires salle de danse. Pose d'un défibrillateur

**Ancienne Gendarmerie Rue Basse :** rénovations logements : peinture et plomberie.

**Divers :** pose de 13 bancs en pierre. Plantations. Peinture nouveaux sanitaires Pradet. Pose des éclairages de Noël.



## LES ACHATS

**VOIRIE :** La 504 avait 45 ans et le fourgon était plein de plaies et de bosses... Il fallait tourner la page...

Un Fourgon renault : 17.500 €. Un Kangoo 12.000€

Matériels d'illuminations : 4500 €

5 Bac à arbustes fabriqués par la SA Unic pour 3.450 €

1 souffleur 350 €. 1 aspirateur : 355 €

En cas de fatigue, 13 nouveaux bancs de pierre venus de chez John pour 3500 € (un nous a même été offert, le geste est généreux, il convient de le souligner) vous reposeront dans le centre ancien. Sinon on peut vous prêter l'un des 2 vélos électriques qui servent de véhicule de fonction. Adressez vous au secrétariat pour les essayer - coût 2900 €.







## DECHETS - ORDURES MENAGERES

**SICTOBA**

### Moins de déchets : la solution !

Trier, traiter, recycler, pourquoi ne pas produire moins de déchets ? Cette année je choisis de faire au moins un geste pour réduire mes déchets.

### Quelques exemples de gestes en faveur de la réduction des déchets :

Utiliser un sac à provisions plutôt que les cartons laissés à disposition par le supermarché.

Préférer les produits à la coupe pour la viande et le fromage et en vrac pour les fruits et légumes.

Pour les produits d'entretien et cosmétique je choisis les produits concentrés.

Je limite mes impressions papier.

J'utilise des piles rechargeables.

### Quelques consignes

Verre, fer, bois, déchets verts et biodégradables, plastique, gros cartons sont à déposer en déchetterie.

Ce que nous pouvons faire dans nos activités quotidiennes afin de lutter contre la pollution :

réduire la dose de détergent pour les lavages domestiques,

ne pas abandonner les débris dans la nature et dans les rues car ils se retrouveront tôt ou tard dans l'eau,

ne pas jeter les huiles de vidange, huiles ménagères, herbicides, peintures, solvants, et autres dans le réseau d'eau usées, évier, fosse septique, bouche d'égout, ruisseau ou rivière. Il existe des collectes spéciales et des déchetteries pour cela.



### Collecte sélective des emballages ménagers recyclables

2010 : le taux de refus explose. Cette année, le taux de refus dans les bacs jaunes a fait un bon en avant. Il a atteint le chiffre record de 39% soit 23% de plus que la moyenne nationale. Un taux de refus aussi élevé est dû à des actes d'incivismes répétés : dépôts d'ordures ménagères, de gravats, de gros cartons, de verre..., dans les bacs jaunes. Ces actes ont un coût important pour le contribuable qui est de l'ordre de 75 000 €tc. La bonne utilisation des équipements de tri est indispensable au maintien de la propreté de nos communes et à la maîtrise des coûts de traitements des déchets ménagers.



Ne pas utiliser d'engrais chimiques et pesticides.

Déchetterie de Barjac

Quartier Saint Martin

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30

Nous comptons sur votre civisme !

Jacques ALLIO et Monique FERRAT, Conseillers Municipaux délégués

### Le refus dans les bacs jaunes



Les déchets indésirables contenus dans les bacs jaunes peuvent causer des débordements

Collecter et transporter des refus augmentent les coûts.



Au centre de tri, les agents retiennent nos emballages. Ils séparent les bouteilles plastiques transparentes des bouches plastiques opaques, des bris alimentaires... Les déchets indésirables augmentent leur charge de travail et le rend d'autant plus fastidieux.

Réacheminer les refus vers une filière adaptée augmente les coûts de traitements



### Mise en place de nouvelles filières de valorisation dans les déchetteries

En 2009, le taux de recyclage en déchetterie était de 73 % (Cf. graphique). En 2010, nous espérons voir ce chiffre encore augmenter grâce à la mise en place 3 nouvelles filières de valorisation.

Vous apportez vos déchets en déchetterie ! Le SICTOBA se charge de trouver des filières de recyclage ou d'élimination adaptées à la nature de vos déchets.





## AVIS AUX ASSOCIATIONS : Fini le jetable, passons au durable !

Depuis le mois d'avril, le SICOBA en partenariat avec la société Ecocup a mis en place un service de gobelets réutilisables consignés entièrement gratuit. Sept manifestations (ex : Festival Art d'Afrique à Les Vans, inauguration de la mairie des Saleilles...) ont déjà bénéficié de ce service, ce qui représente 17 000 verres qui n'ont pas fini dans l'ISDND de Crosperrières.

Le dispositif « gobelets réutilisables consignés » fonctionne de la manière suivante :

- ce service est réservé aux collectivités et aux associations domiciliées sur le territoire du SICOBA,
- l'organisateur de la manifestation doit prendre contact avec le SICOBA au moins 3 semaines avant la date de l'événement afin d'établir une convention de location,
- la société Ecocup fait livrer les gobelets gratuitement contre un chèque de caution,
- lors de la manifestation les organisateurs distribuent les verres contre une caution de 1€,
- à la fin de l'événement, la société Ecocup récupère les verres gratuitement et se charge de les comptabiliser et de les laver,
- Ecocup facturera aux organisateurs de la manifestation, 0,90 € par verre manquant, les 0,10 € restant de la caution reviennent aux organisateurs de la manifestation.

Utiliser des gobelets réutilisables consignés : c'est moins de déchets et moins de nettoyage après l'événement.

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

MAIRIE DE BARJAC -

Tél : 04.66.24.50.70 -

Email : [syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr](mailto:syndicat-aep-barjac@wanadoo.fr)

Le syndicat regroupe 12 communes sur deux départements le Gard et l'Ardèche :

**GARD** : BARJAC, ISSIRAC, LE GARN, MONTCLUS, ST BRES, ST PRIVAT DE CHAMPCLOS,

**ARDECHE** : BESSAS, LABASTIDE DE VIRAC, ORGNAC L'AVEN, SALAVAS, ST SAUVEUR DE CRUZIÈRE, VAGNAS.

L'ensemble de ces communes est concerné par la compétence eau potable.

Le syndicat est géré par un Comité Syndical constitué de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants pour chaque commune.

Délégués titulaires à BARJAC : CHAULET Edouard, THIRIET Hervé,  
Le bureau exécutif est composé ainsi : UN PRESIDENT : Mr SERRE Yves (Délégué de Salavas), UN 1ER VICE-PRESIDENT : Mr CHAULET Edouard (Maire de Barjac), UN 2ème VICE-PRESIDENT : Mr UGUETTO René (Maire d'Orgnac l'Aven).

Le secrétariat général assuré par Mlle ROUYEYROL Virginie est ouvert au public le Lundi Mardi Jeudi de 9h00 à 12h00.

### Descriptif général du réseau

L'alimentation en eau potable se fait par un ensemble de canalisations d'adduction et de distribution desservant les bourgs, hameaux et habitats isolés de 12 communes (300 Km de canalisations). Le syndicat distribue l'eau à 3 748 abonnés dont 1 018 sur la commune de Barjac et dessert 5 300 habitants.

### Conditions d'exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société SDEI en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1er janvier 2010. La durée du contrat est de 12 ans, il prendra fin le 31 décembre 2022.

**Le fermier SDEI** a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service :

**Gestion du service** : application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs...

**Gestion des abonnés** accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client.

### Mise en service des branchements

Entretien de l'ensemble des ouvrages

Renouvellement des branchements, des clôtures, des compteurs, des équipements électriques et électromécaniques, des installations de télé-surveillance.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages :

Renouvellement de la voirie, des accessoires hydrauliques (vanne, ventouse, etc), des canalisations, des captages, des ouvrages de traitement, du génie civil.

### Investissements :

Le Syndicat AEP entreprend chaque année des tranches de travaux pour étendre, renouveler ou renforcer son réseau. Cette année, 788 913 euros TTC de travaux ont été réalisés sur les communes du Syndicat. Ces travaux sont financés avec une participation des communes, des aides des départements (Ardèche, Gard), de l'agence de l'eau, et les recettes de vente d'eau potable (part syndicat).



Préparation du terrain pour construction du nouveau réservoir



Réservoir existant de 750 m3 maintenu





Réservoir de 2000 m3 en construction

Réunion de chantier



**Réservoir de Vagnas :** Une étude de diagnostic et une modalisation du réseau d'eau potable ont démontré que le fonctionnement du réseau du Syndicat présentait certaines limites liées en grande partie à une insuffisance des volumes de stockage et notamment sur le réservoir de Vagnas. La solution était de réaliser un réservoir de 2000 m<sup>3</sup> à proximité du réservoir de 750 m<sup>3</sup> existant et de supprimer l'autre réservoir de 150 m<sup>3</sup>. Après appel d'offre, le marché d'un montant TTC de 800 119,74 Euros a été donné à l'entreprise SAS Pellet pour les réseaux et à l'entreprise Marron pour le génie civil et les équipements hydrauliques. Les travaux en cours ont commencé en septembre 2010 et se termineront en juin 2011. Tous les 15 jours se tient une réunion de

chantier où les élus du Syndicat, les entrepreneurs, le bureau d'étude sont présents...



**Puits de Pouzaras (commune de Salavas) :** Dans le cadre de la protection des périmètres des ressources en eau potable du Syndicat AEP, les Travaux de nettoyage et de clôture ont été réalisés autour du puits de Pouzaras.



#### Travaux à Barjac :

Réalisés en 2010

Renforcement du réseau 2ème tranche Mas de Vignon Total HT 110 000 Euros

Participation de la commune 44 000 euros HT - du Conseil Général 33 000 euros HT - du syndicat aep 33 000 euros HT

Programmés en 2011 : Renforcement du réseau d'eau potable dans le cadre de Villages de Caractères d'un montant H.T. de 200 000 Euros - Participation de la commune 56 000 euros HT - du Conseil Général 70 000 euros HT. Du Syndicat AEP - 74 000 euros HT.

A l'étude : Renforcement du réseau à la Grange des Prés.

Un bureau d'étude, maître d'œuvre, effectue les études et contrôle les travaux d'adduction d'eau potable du Syndicat.

## Ressources en eau

### Ressources propres

Nature	Localisation	Désignation	Prélèvement [m <sup>3</sup> ]
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement du captage du Bœuf	187 540
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	SALAVAS	Prélèvement des Pouzaras	139 537
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine	MONTCLUS	Prélèvement du Baumes	43 795
Total des prélèvements [m <sup>3</sup> ]			370 872

### Importations d'eau

Exportateur	Importé [m <sup>3</sup> ]
SEBA, (PONT DE VEYRIERES)	235 003

Total des ressources [m <sup>3</sup> ]	2010
<b>Total général</b>	<b>605 875</b>

Soit un total produit de 605 875 m<sup>3</sup> dont 493 413 m<sup>3</sup> ont été consommés par les abonnés, la différence des M3 entre la production et la consommation s'explique par l'eau utilisée pour nettoyer les réservoirs, les bâches, et surtout par les fuites d'eau non localisées.

Le Syndicat AEP de Barjac a un rendement net du réseau élevé pour un milieu rural où le linéaire des canalisations est important par rapport au nombre d'abonnés.

La consommation 2010 pour la commune de Barjac est de 141 093 m<sup>3</sup> soit 28,59 % de la consommation totale du Syndicat AEP.

#### Indicateurs financiers généraux

Recettes d'exploitation résultant de la vente de l'eau potable s'élève à :

	2010
Pour la collectivité	466 000

#### Etat de la dette

Syndicat AEP	1 <sup>er</sup> janvier 2010
Encours	539 010
Annulés	119 269



## PRIX DE L'EAU POUR L'ANNEE 2011

En 2011, le prix de l'eau au M3 pour une consommation annuelle de 120 M3 est de 1,81 Euros HT et 1,91 Euros TTC. La tarification d'eau est binôme ; elle comprend une partie fixe qui correspond à l'abonnement au service de l'eau et une partie variable en fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

### PARTIE FIXE

Abonnement annuel au service de l'eau

Syndicat AEP	41,00
SDEI	32,24
Total H.T	73,24
TVA 5,5%	4,03
Total TTC	77,27

### PARTIE VARIABLE

Prix au M3

Syndicat AEP

De 1 à 120 m3 0,47

(De 121 à 1000m3 0,75)

(A partir de 1001 m3 0,85)

SDEI 0,445

AGENCE DE L'EAU 0,282

Total H.T 1,197

TVA 5,5% 0,0658

Total TTC 1,2628

## ECOLE DE MUSIQUE « SOL EN CEZE »

Cette année encore, l'école de musique a prodigué un enseignement musical de grande qualité aux élèves de la communauté des communes de la Ceze. L'antenne de Barjac maintient son effectif de cinquante élèves instrumentistes qui, outre la pratique de l'instrument, suivent des cours hebdomadaires de solfège dans la salle de musique du château. De plus, chaque fin de semaine un éveil musical permet une approche ludique de la musique pour les « tout-petits ». Comme chaque année, au printemps l'antenne de Barjac organise son « audition » à la salle des fêtes. Cette manifestation qui permet d'estimer le progrès des élèves est aussi une bien agréable soirée musicale. Elle n'est pas réservée aux seuls parents ou amis des élèves mais est ouverte à tous, et tous les Barjacquois y sont les bienvenus.



## CONVENTION POUR LA CRECHE « LES CULOTTES COURTES » DE MEJANNES-LE-CLAP ET PROJET DE CONVENTION POUR LA CRECHE « LES GALOPINS » DE VALLON PONT D'ARC

Le Conseil Municipal, favorable à la signature d'une convention annuelle avec la Commune de Méjannes-le-Clap, a permis la fréquentation de la crèche « les Culottes Courtes » par des enfants barjacquois, à des tarifs préférentiels. La participation de la Commune est fixée selon la durée de présence de chaque enfant, soit : 800 € par enfant pour un accueil mensuel supérieur à 30 heures et 400 € pour une présence de moins de 30 heures. Pour 2009/2010, la participation versée s'est établie à 800 € pour un enfant accueilli plus de 30 heures par mois. La Communauté de Communes Cèze-Cévennes ayant repris le Contrat Enfance Jeunesse de Méjannes-le-Clap signé avec la CAF vient de nous solliciter pour une nouvelle convention. A ce titre, le Conseil Municipal souhaite poursuivre son engagement sur les mêmes bases validées avec la Commune de Méjannes-le-Clap pour cette structure. Une dotation supplémentaire de 15 €uros a été allouée en fin d'année, pour participer au cadeau de Noël d'un bout'choi barjacquois. Renseignements au : 04.66.24.59.75

Une coopération avec la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche a été demandée pour la crèche « Les Galopins » de VALLON PONT D'ARC. Cette possibilité, côté ardéchois, a été envisagée afin de rendre service à des parents orientés professionnellement dans ce secteur géographique.





## NATURE ET PAYSAGE BARJACOIS



### PLANTATIONS

De nouveaux arbres ont été plantés pour 6200 € :

2 magnolias grandiflora  
9 laestromias  
8 micoucouliers  
1 sophora

2 marronniers  
2 frênes à fleurs  
5 cèdres  
10 photinias  
3 pins  
1 paulownia  
20 cyprès

la diversité est respectée et peut permettre désormais un parcours éducatif dans le bourg !





# INTERCOMMUNALITE

## GESTION FORESTIERE

Membres de la Commission Forêt : Edouard CHAULET, Maire et Conseiller Général, Sylvian BELIN, Adjoint au Maire, Christian DIVOL, Conseiller Municipal, Thierry BELLEGARDE, Jean-Louis OLLIER, Yves SOULIER, Bernard LEVY, François TRIVEZ, Edmond RAYMOND, Guy LAURENT, Didier SONZOGNI, membres associés.

## COUPES AFFOUAGERES

Les coupes affouagères livrées en mars 2009 sont sur le point d'être achevées.

Dès à présent, ceux qui ont terminé leur lot ainsi que les nouveaux résidents se chauffant au bois peuvent s'inscrire pour de nouvelles coupes en mairie. Bien entendu, un foyer ne peut prétendre qu'à un seul lot. M. Raphaël RAYMOND, agent ONF en charge de la gestion de notre forêt communale, à qui nous souhaitons la bienvenue puisqu'il remplace depuis février 2010 M. Frédérique GONZALES, délimitera et

balisera une nouvelle parcelle soumise à l'exploitation en fonction du nombre d'inscrits.

### Calendrier prévu :

31 mai 2011 : fin de l'affouage actuel.

31 août 2011 : fin des inscriptions pour les nouvelles coupes.

Automne 2011 : travail en forêt.

délimitation, traçage, balisage de la parcelle.

marquage des lots.

ouverture de pistes.

présentation et information aux affouagistes.

Janvier 2012 : livraison.

Je rappelle qu'il n'y aura pas de prolongation pour achever les coupes au-delà du 31 mai 2011. Le temps accordé à l'exploitation (26 mois) est suffisant.

## ATTENTION AMBROISIE SON POLLEN EST DANGEREUX

SACHEZ LA RECONNAITRE ET ELIMINEZ LA  
C'EST UNE OBLIGATION (ARRETE PREFECTORAL DU

10.12.2007)

LA PLANTE :



LA FEUILLE :



## SIVU DE DFCI CEZE-ARDECHE

Syndicat Intercommunal de défense de Forêt contre l'Incendie :  
Le SIVU de DFCI est composé de l'ensemble des communes du Canton de BARJAC SOIT : Méjannes le Clap, RIVIERES, RO-CHEGUDE, THARAUX, St Jean de Maruéjols, St Privat de Champclos et BARJAC.

Dans le cadre de la réforme territoriale, ce syndicat créé en 1991 disparaît. La commune signera une convention avec la communauté de communes Cèze-Cévennes pour poursuivre la création, l'entretien et la gestion des infrastructures de défense de la forêt contre l'incendie (pistes, citernes, pare-feux, signalisations...) selon un plan de massif.

## FORET COMMUNALE

Conformément au document d'aménagement de notre forêt, deux chantiers ont été exécutés en 2010 par des agents d'exploitation de l'ONF.

Le premier concerne le chemin forestier qui part du camping, route d'Orgnac, jusqu'au hameau dit « le Mazert ». Longueur 600 mètres - coût de l'opération 2557.60 € HT. Les travaux ont consisté au débroussaillage sur deux mètres de part et d'autre du chemin et à l'élagage



des cèdres bordant celui-ci, sur une hauteur de 4 mètres. Il se trouve qu'il fait partie du circuit de notre parcours de santé et qu'il reste un lieu de promenade très emprunté.

Le besoin de retrouver nos limites forestières, communes BARJAC / ORGNAC et forêt communale / forêt privée, a motivé une première tranche de travaux, début de la départementale RD 176 (limite avec Orgnac, jusqu'au quartier « les Blaches »), longueur 1.5 km - coût de l'opération : 2623.50 € HT.

Grâce à ses compétences et ses connaissances, M. Raphaël RAYMOND, Agent ONF, responsable de notre territoire et avec l'aide de cartes IGN, a découvert des bornes et murailles matérialisant les limites des communes. Le travail a consisté à créer un sentier débroussaillé de deux mètres de large sur lequel les bornes mises à jour ont été peintes en rouge.

### PROJETS ET TRAVAUX A VENIR :

Renouvellement de l'aménagement forestier de notre forêt communale. Document étudié par l'Office National des Forêts.

Dépressage (abattage + élagage) de la plantation de cèdres située face au camping au droit de la route d'Orgnac.

Elagage et réparation du chemin dit « vieille citerne ».

Continuité du périmètre communal forestier.

Préparation des prochaines coupes affouagères.

Sylvian BELIN, Responsable de la Commission des bois



## TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RUISSEAUX

### AB CEZE :

En 2009, l'essentiel des interventions de l'équipe verte s'est concentré sur le tiers amont du bassin versant impacté par les crues d'octobre/novembre 2008 pour un important travail de désembâclement et d'enlèvement de débris. Les interventions d'entretien biennal et triennal ont dû être décalées d'un an.

2010 a été l'année du rééquilibrage du programme prévu dans le plan de gestion.

Celle de 2011 est la dernière du plan 2007/2011 avant la révision en cours d'année du prochain plan de gestion 2012/2016. Pour 2011, l'équipe verte reprend un cycle normal en intégrant une trentaine de journées pour des interventions exceptionnelles (crues, coup de vent) et/ou ciblées et urgentes sur le territoire des nouvelles collectivités adhérentes.

Travaux d'entretien de ripisylve :

Total = 109528 m

Entretien des berges de la Cèze et des affluents selon un rythme annuel, biennal ou triennal : enlèvement sélectif des embâcles, débroussaillage, élagage et abattage sélectifs, expérimentations de lutte contre les espèces invasives lancées sur 4 sites pilotes en 2008, évacuation des déchets.

Travaux ponctuels - Linéaire non-inscrit au plan de gestion ; Total = 30 jours

Afin de répondre le plus rapidement possible à certains événements exceptionnels (crues, tempêtes...) ou pour répondre à des besoins ponctuels ou nouveaux imise en conformité des captages AEP, dégagement d'emprises...), l'Equipe Verte intervient sur l'ensemble du bassin versant en complément du programme fixé.



## CENTRE DE SECOURS LES SAPEURS POMPIERS ONT BESOIN DE VOUS

Au cours de l'année 2010 les sapeurs-pompiers de Barjac ont su répondre aux sollicitations toujours plus grandissantes avec abnégation, compétences et professionnalisme lors des événements dramatiques qui ont frappé leurs concitoyens.

Avec un effectif de 37 sapeurs-pompiers, ils ont réalisé près de 500 interventions sur le secteur de 1er appel et les communes avoisinantes du Gard et de l'Ardèche.

Volontaires issus pour la plupart de la population locale, leur engagement à votre service en plus de leurs autres occupations professionnelles et familiales pourraient être moins lourdes en répartissant cette charge. Pour cela, l'objectif du centre de secours est d'atteindre un effectif de 55 sapeurs-pompiers.

Si vous vous sentez concernés par la vie au sein de notre secteur, si vous voulez mettre à profit vos compétences au service de nos concitoyens, venez nous rejoindre. Après une formation vous permettant d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité, vous serez vous aussi sapeur-pompier.

Pour cela prenez contact avec le Major MARTIN ou l'Adjudant chef BRUNET au centre de secours en appelant le 04.66.60.27.27. Ce numéro n'est pas celui des appels d'urgence qui demeure le 18 ou le 112 (appel gratuit).



Le chef de centre, Major Philippe MARTIN





## EFFECTIFS SCOLAIRES ANNEE 2010-2011

218 ELEVES

COMMUNES .....	ECOLE PUBLIQUE ...	ECOLE PRIVEE ...	TOTAL
BARJAC .....	84	52	136
St PRIVAT .....	0	26	34
BESSAS .....	11	4	15
RIVIERES .....	0	7	7
ROCHEGUDE .....	1	1	2
ST JEAN .....	3	4	7
THARAUX .....	3	1	4
ORGNAC .....	0	3	3
SALAVAS .....	0	1	1
VAGNAS .....	0	4	4
MONTCLUS .....	4	0	4
MEJANNES le CLAP .....		1	1
<b>TOTAL .....</b>	<b>114</b>	<b>104</b>	<b>218</b>

### 2010 , une année importante pour notre école publique et le patrimoine que représentent ses bâtiments :

Après la décision du conseil municipal , de rénover et de mettre en

sécurité les locaux les plus anciens et de refaire la toiture au dessus des classes maternelles, le début de l'année a été orchestré par l'étude du projet architectural ainsi que par l'aménagement de l'ancien préau en salle de classe et bureau de la directrice .

Dès la rentrée, et suite à un gros travail de toute l'équipe municipale, tout est enfin prêt et réinstallé : le chantier peut commencer sans grande gêne pour le déroulement de la vie de l'école .

L'entrée utilisée à présent par les 3 classes élémentaires, avenue Raoul Eyraud, a été sécurisée dès le mois de novembre .

C'est enfin, au printemps 2011 que nous pourrons installer classe, bureau et centre de loisirs dans un bâtiment entièrement rénové avec accès spécial au niveau scolaire, pour handicapés

### 2010 : Notre soutien à des projets d'école très variés :

Comme chaque année , nous avons participé aux activités sportives et à la prévention routière en mettant à disposition Fabrice, notre animateur jeunesse .

L'aide financière des divers voyages scolaires, en collaboration avec les associations de parents d'élèves a été maintenue en fonction des besoins spécifiques de chacun des projets .







Au niveau culturel, nous avons bien sûr accueilli les enfants dans nos différents locaux municipaux :

Bibliothèque, cinéma, visite des expositions de peintures, salle de danse et de judo ...

Des spectacles ont été offerts aux enfants pour Noël : pour les maternelles : les très célèbres spectacles de la troupe « les 3 chardons », qui sont ensuite « repris » par les enseignantes pour poursuivre l'histoire au sein de la classe ...

Pour les plus grands, un conte musical avec une sympathique troupe de cirque qui a conduit les enfants à un grand moment de rires et de rêve !!

Grâce à notre engagement « reconnu » dans une démarche écocitoyenne, nous avons été contactés par plusieurs intervenants qui nous ont proposé d'effectuer des animations dans nos écoles :

SARA PELISSON, étudiante en diététique, est venue pendant 4 semaines à la rencontre des enfants, des enseignants et même des parents, sur le thème de « l'alimentation : santé et plaisir »

Pour clôturer cette période, un petit déjeuner « éducatif » a été organisé à l'école ..

MAURICE ROLVIERE, apiculteur en Ardèche a proposé de nous faire découvrir et partager sa passion des abeilles et son savoir faire. Une dégustation de plusieurs variétés de miel a permis de terminer la journée par un goûter très apprécié !



C'est le mardi qui a été choisi pour reconduire l'opération « un fruit à la récré » : Ce jour là, nous proposons la dégustation d'un fruit



frais bio aux enfants. Cette action a pour but de valoriser cette classe d'aliments, peu utilisée à cette heure là : le fruit remplace très avantageusement les biscuits industriels et les barres chocolatées (trop) énergétiques qui, au total, engendrent, du fait d'un manque d'appétit pour le repas de midi, des déséquilibres alimentaires et donc un risque d'obésité.

**ECOLE ET CINEMA** : 1 projection par trimestre. Sont accueillies les écoles de St Sauveur-de-Cruzières, St Jean-de-Maruejols et l'Ecole Publique de Barjac.

Plusieurs classes ont également bénéficié de diverses activités avec la bibliothèque municipale et ses intervenants comme par exemple, le concours de lecture « les incorruptibles »

Pour clôturer l'année, la commission scolaire a finalement choisi d'offrir aux 12 élèves de BARJAC qui sont partis en 6ème, le livre « De petits chemins en petits bonheurs » accompagné d'une « presse à fleurs ». Celle-ci leur permet de faire sécher des plantes sauvages ramassées au cours des promenades, afin de confectionner un « herbier » : de quoi mettre en pratique de façon ludique, une partie des enseignements et des valeurs acquises tout au long de leur scolarité à BARJAC : Le respect de la Nature qui conduit au respect d'autrui ...

Nous leur souhaitons : « une grande réussite dans leurs études et un plein épanouissement personnel » avec en filigrane, les années scolaires vécues dans leur village !

Aline GUYONNAUD, adjointe



## Ecole Publique

Site internet : [www.ecolepubliquebarjac.fr](http://www.ecolepubliquebarjac.fr)

Blog : [www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com](http://www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com)

### L'équipe pédagogique de l'école :

Professeurs d'écoles : Mélissa BLANKENDAAL, Olga BOFILL, Marie Pierre BRUSSELLE, Béatrice CATANESE, Claude DOMERGUE, Carole GILLES, Isabelle TETU.

Aides pour les enseignantes :

Maternelles : Marie Claire AYMARD, Delphine GAGNE, Larissa NESTERENKO

Une Classe de CM1/CM2, 17 élèves avec Marie Pierre BRUSSELLE

et Une Classe de CE1/CE2 : 24 élèves avec Béatrice CATANESE et Claude DOMERGUE

Toutes les classes : 2 AVS (Assistants vie scolaire) Sophie SPITTAELS (+ tâches diverses et administratives) et Isabel ALBERTI, 2 AVSI: Léone BEAUFILS et Véronique MACHINAL, interviennent tous les jours dans les classes.

Fabrice REBOUL assure la garderie à l'école avec Delphine et Marie Claire, et accompagne les classes de CP/CE/CM pour le sport.

*L'école compte pour la rentrée scolaire 2010-2011, un effectif total de 111 enfants répartis ainsi :*



1 Classe de CP/CE1, 25 élèves avec Mélissa BLANKENDAAL, Directrice de l'école qui bénéficie d'une décharge de direction. Le jeudi, toute la journée, Isabelle TETU la remplace.



2 Classes de maternelles : TPS/PS/ MS : 22 enfants avec Olga BOFILL. MS/GS : 23 enfants avec Carole GILLES. Les maternelles disposent de 2 salles de classes + 1 salle aménagée en dortoir pour la sieste des petits.





## CLASSES DE DECOUVERTE

Classes de découverte « Nature » dans les Gorges de l'Ardèche



Au mois de juin, les 20 CM1/CM2, leur institutrice Marie Pierre Brusselle et 2 parents d'élèves ont effectué un séjour découverte « Nature » dans les gorges de l'Ardèche. Encadrés par des intervenants qualifiés, ils ont découvert un site exceptionnel par sa géologie, sa biologie et son histoire... Au programme : 1er jour Randonnée de Chames à Gaud par la dune du désert (10 km car les passages à gué étaient impraticables), découverte de la faune et la flore, des charbonnières, des ruches abandonnées, Rencontre avec les chèvres sauvages de l'Ardèche !!! Le Soir : Bivouac sur l'Aire de Gaud dans les gorges de l'Ardèche aménagée pour recevoir des écoles, les enfants ont partagé des grillades, avec des salades comme repas, ils ont dormi dans 2 grands marabouts. 2ème jour : Ateliers sur la préhistoire, réalisation de peintures rupestres et gravures, Découverte du Sentier du castor... Le séjour s'est terminé par une course d'orientation. Ce séjour en pleine nature dans ce site remarquable, a permis aux enfants d'acquérir une vision plus globale de la nature, et des relations ancestrales qu'elle entretient avec les hommes.

Un grand merci aux Municipalités de Barjac, Bessas, St Privat de Champclos, au Conseil Général du Gard, au Comité d'Expansion de Barjac et à l'Association des Parents d'Elèves, pour leur participation financière qui a permis de réaliser cette classe de découverte.

## PROJETS RECONDUITS

**ECOLE ET CINEMA** Parrainage par la mairie de Barjac -Projection de 3 films pour le Cycle II et III. Les institutrices visionnent et choisissent les films de l'année. En amont un travail d'imagination, de représentation est souvent demandé et après la projection, un important travail sur la langue (orale, la littérature et la langue écrite) ainsi que sur les arts visuels et plastiques...

## RECONDUCTION DES PROJETS JARDINAGES :

Les enfants de CE/CM ont continué leur superbe jardin bio « sans produit chimique

Les CP/CE ont réalisé un jardin composé de fleurs et de légumes à la maison de retraite de Barjac. Suite à ce travail, les enfants ont confectionné un livre. Ils l'ont offert aux résidents qui en ont été très émus.

Les enfants de maternelles ont participé pour la 4ème année au concours des écoles fleuries et ont obtenu un prix.

## CHORALE DEPARTEMENTALE A NIMES,

Chaque année, au mois de mai, les élèves de CE2 et CM participent à cette manifestation exceptionnelle qui est organisée dans le cadre de la Charte départementale « Chant choral ». Les enfants accompagnés de leur institutrice, de parents et grands parents ont pris un autocar à 9h de Barjac en direction de Nîmes. Au programme : le matin répétition générale, pique nique et l'après midi concert, retour 17 h à Barjac.



Cette année, le répertoire était constitué de chants autour du thème « Voyages » : M Caïman, paroles et musique Jean-Yves Leduc, Bamba li bamba, traditionnel Sénégal chanson à 2 voix, Un dromadaire, canon de Jean-Yves Leduc Jump down, traditionnel USA, Guantanamo, José Fernandez Dias, Ulysse, paroles du Bellay et Ridan pour le couplet 3, musique Alain Félix, La Marseillaise, Rouget de Lisle, Route nationale 7, paroles et musique Charles Trenet. Le concert était accompagné par un orchestre amateur formé uniquement d'enseignants bénévoles choisis parmi les maîtres musiciens des classes. Les élèves ont été préparés pour cette représentation exceptionnelle pendant l'année scolaire par leur professeur d'écoles, Marie Pierre Brusselle.

## SORTIES ET DECOUVERTES

### UN PEU DE SPORT ...

Expression corporelle au Château

Tous les jeudis du trimestre pendant que les petits dormaient, les MS se sont rendus avec leur maîtresse à la salle de danse du château.

Les salles de danse, de judo, le stade et les terrains de sport du centre de secours sont mis à la disposition de toutes les classes de l'école qui en profitent pleinement.

### UN PEU « PLUS » D'ART ET DE CULTURE...

#### LA GROTTTE CHAUVET

Les enfants de CE et CM ont visité le musée de la grotte Chauvet à Vallon-Pont-d'Arc et ont participé aux ateliers préhistoriques avec différentes techniques pour faire du feu et un atelier de fabrication de bijoux.

Ensuite ils ont assisté à un exposé sur la préhistoire et la grotte Chauvet présenté dans la classe par deux élèves de BTS

**ATELIER POTERIE :** Au printemps 2010 par l'intermédiaire de l'Office Culturel de St Quentin La Poterie, une potière est venue animer un atelier Terre pendant une journée dans la classe des CP/CE1. Les enfants ont réalisé un masque africain qui a été émaillé et cuit dans un four à poterie et offert aux mamans pour la fête des mères.

### SPECTACLES OFFERTS PAR LA MAIRIE POUR LES FÊTES DE NOEL :

Pour les grands : Cirque « la tête dans les étoiles » de la Compagnie « En Core »

Pour les petits : «Boubam et le tam-tam » de la compagnie « Les trois Chardons »

Un beau cadeau de Noël pour les enfants.

### VISITE D'UNE EXPOSITION D'OEUVRES D'ART :

Dans le cadre du projet « un toit, une œuvre » organisé par la Communauté de Communes « Vivre en Cévennes » en collaboration avec l'Education Nationale, les enfants de la classe de maternelle d'Olga Bofil et de la classe de CM de Marie Pierre Brusselle sont allés visiter l'exposition d'œuvres d'art, en sept 2010 Aux Mages. Cette année,





une cinquantaine de tableaux de la collection de l'Artothèque-Sud de Nîmes étaient présentés à l'exposition.

Pendant la visite, les enfants ont participé par groupe à plusieurs ateliers. Les ateliers interactifs leur ont permis de se concentrer et d'apprécier les œuvres exposées. Les enseignantes ont choisi chacune 3 œuvres d'art (une par trimestre) qui sont amenées dans la classe afin de réaliser un travail culturel avec les élèves.



#### Tableaux réalisés par les maternelles :

Ce travail aboutit à une exposition des productions, en fin d'année, de toutes les classes participantes au projet.



#### PIECE DE THEATRE AU CRATERE A ALES

En Octobre 2011, les élèves des classes de CP-CE1-CE2 de Mesdames Blankendaal et Catanèse se sont rendus au théâtre du Cratère à Alès pour assister à la représentation de *Somnium* qui retrace les étapes de la conquête spatiale depuis les débuts de l'humanité. Les enfants ont été émerveillés par les décors de la scène et par les différentes inventions présentées par les comédiens au cours de leur récit : lunette astronomique, chaise volante, Spoutnik... Ils ont tremblé avec le Russe Youri Gagarine et ont admiré le magnifique scaphandre de l'Américain Amstrong lors de la reconstitution de leurs voyages. Ils ont également été très sensibles au fait que deux animaux (une petite chienne russe et un petit singe américain) aient participé à cette aventure. A la fin les petits spectateurs purent poser quelques questions aux comédiens qui leur répondirent volontiers.

En classe, avec les maîtresses, ce magnifique récit servira de point de départ à une étude plus approfondie de l'espace tout au long de l'année ce qui répondra à toutes les questions que les enfants se posent encore !

#### ET L'ENVIRONNEMENT...

##### VISITES : LA FERME AU CROCODILE

Le 21 juin 2010, les 28 élèves de la classe de PS/GS de madame Gilles Carole, accompagnés des élèves de la classe de madame Bofil Olga sont allés à la ferme aux crocodiles de Pierrelate pour clore un travail mené dans l'année sur les différentes espèces animales et plus particulièrement sur les reptiles. Ils ont donc pu voir de près les différentes sortes de crocodiles ainsi que les spectaculaires tortues des Seychelles. Ce fut une journée appréciée tant par les petits que par les grands.

##### JARDIN ETHNOBOTANIQUE LA GARDIE

Les classes de CP/CE et CE1/CE2 se sont rendues aux jardins ethnobotaniques de la Gardie à Rousson afin de finaliser un travail sur les 5 sens. Ils y ont fait des ateliers : du dessin avec des peintures réalisées avec des racines et des fleurs; la découverte d'anciennes plantes comestibles; la visite des jardins. De plus, les enfants ont dégusté un pique-nique bio réalisé par le restaurant scolaire et financé par l'APE sur le thème des 5 sens.

##### LE ZOO LA BARBEN



Les 2 classes de maternelle soit 50 enfants accompagnés de leurs maîtresses Olga Bofil et Carole Gilles et de parents sont allés à la Barbén, parc zoologique entre Marseille et Avignon. Après un travail toute l'année portant sur l'Afrique, les enfants ont pu concrètement se rendre compte de la réalité à la vue des divers animaux de ce continent.

#### UN PEU D'ECHANGE ...

Echange de courrier avec une classe en Angleterre

Les échanges ont porté sur la description de l'école et des activités faites à l'école ( cinéma , jardin, sortie scolaire, chorale...), la situation géographique de l'école dans le pays, la météo, les coutumes du pays, la nourriture, l'emploi du temps scolaire.

#### ACTION D'EDUCATION ROUTIERE :

Grâce au soutien de la commune de Barjac, la piste de LA PREVENTION ROUTIERE animée par des délégués bénévoles, est passée à l'Ecole. Cette action d'éducation routière répond à l'attente des enseignants, des parents et des élus. Elle est une pièce importante dans la lutte contre l'insécurité routière. Les délégués bénévoles ont donc passé une journée à l'école avec les élèves et enseignantes. Les enfants ont participé à un regroupement départemental avec classement et cette année Romane est arrivée 4ème départementale...

#### MANIFESTATIONS

**FETE DE L'ECOLE :** Un beau spectacle de fin d'année sur le thème de l'Afrique, organisé par l'équipe pédagogique et les parents d'élèves, fut donné par les enfants. Le spectacle était composé de plusieurs danses,





chants, pièces de théâtre ainsi que de nombreuses surprises, comme chaque année...

Et c'est toujours avec beaucoup d'émotions que fut célébrée la remise des prix aux enfants.

Après un beau discours de la Directrice et du Maire, les adjoints à l'enseignement des municipalités de Barjac, St Privat de Champclos et Bessas ont remis aux CM1 «les tables de la fontaine illustrées par Chagall», livre de l'opération «un livre pour l'été» et aux enfants qui partent en fêve, un livre sur la nature avec un presse-herbier.

**TELETHON :** Afin de soutenir l'action du Téléthon, les enfants ont réalisé à l'école un dessin sur le thème «les fleurs» qui a été collé sur le «Cœur de l'Espoir» du Téléthon. Les enfants étaient également au traditionnel lâcher de ballons organisé cette année par L'APE.



**PERE NOEL VERT :** Pour que Noël n'oublie personne, le Père Noël Rouge a demandé au Père Noël Vert de l'aider... A l'initiative de l'Equipe Pédagogique, le Père Noël Vert était présent à l'École. De nombreux jouets ont été récoltés.

**MARCHE DE NOEL :** Les enfants avec leurs enseignantes ont réalisé des décorations, des friandises, des petits cadeaux, emballés et présentés avec un soin particulier. Tous ces cadeaux ont été exposés à la vente à l'école. Une yourte où l'on pouvait déguster des jus de fruits et du vin chaud vraiment apprécié par ce froid, avait été dressée dans la cour.

**L'ARBRE DE NOEL** a clôturé l'année 2010, le Père Noël est venu dans les classes où il a distribué de nombreux cadeaux. Les enfants ont chanté Noël au château de Barjac sous le regard émerveillé de leurs parents...



Un grand merci aux Municipalités de Barjac, Bessas, St Privat de Champclos, au Conseil Général du Gard, au Comité d'Expansion de

Barjac et à l'Association des Parents d'Elèves, pour leur participation financière qui a permis de réaliser tous les projets de l'École.

#### AUTRES

Dans le cadre de l'enseignement les enfants bénéficient de l'apprentissage de l'anglais du CE au CM et de l'informatique pour le cycle III. Prix littéraire des Incorruptibles ; Les enfants participent aux jurys des Incorruptibles, sous le parrainage de la Mairie et l'aide de bénévoles pour la lecture. Cinq livres sont proposés aux enfants (littérature jeunesse et albums) selon les niveaux scolaires (de la maternelle au CM2). Des bénévoles font la lecture de ces livres dans chaque classe et les enfants amènent à la maison chaque livre. A partir d'un carnet de lecture, les enfants donnent leur impression de lecture. Ils deviennent jury des Incorruptibles et votent pour le livre qu'ils ont préféré. C'est un vote à bulletin secret qui remonte au niveau national et permet d'attribuer le prix littéraire des Incorruptibles au livre qui a obtenu le plus de votes.

#### A l'initiative de la Mairie :

Intervention sur l'éducation alimentaire et l'éducation du goût par SARA PELISSON

Journée avec l'apiculteur Mr ROUVIERE MAURICE

#### PROJETS EN COURS ANNEE SCOLAIRE 2010/2011

Tous les projets sont accompagnés d'un programme pédagogique mis au point par les enseignantes. Sous le parrainage de la Mairie de BARIAC, toutes les classes poursuivent le projet «Ecole et Cinéma» (visualisation de 3 films en fonction des âges, avec un travail réalisé en classe sur ces films). Elles participeront aussi pour la 3ème année au jury des Incorruptibles.

**Classes de Maternelle.** Reconduction du projet «jardinage» avec la participation au concours des écoles fleuries. Reconduction du projet en art plastique «un toit une œuvre» Travail sur les 4 éléments : la terre le feu l'eau l'air. Intervenant en arts plastiques : 5 à 6 séances. Une sortie en fin d'année (non définie à ce jour)

Dans le cadre du Projet Ecole et Cinéma, travail sur le mouvement des images, travail en français, découverte du monde, et arts plastiques... Projet initial «Les mammifères marins» élargi au MONDE DU VIVANT : élevage de chenilles en classe, visite d'un apiculteur dans la classe, projet de Classe de Découverte sur les mammifères. Echange avec 4 écoles activités, écrits...

**Classes CP et CE.** Projet Astronomie. Visite d'un planétarium. Pièce de Théâtre au Crutère à Ales. Réalisation d'une pièce de théâtre par les enfants. Atelier Poterie renouvelé. Jardin à la maison de retraite. Sortie de fin d'année (non définie à ce jour)

**Classes CM et CE :** participation au projet en art plastique «un toit une œuvre». Chorale : participation à la chorale départementale à Nîmes. Thème en 2011 «le petit bal»

**CM1/CM2 :** projet Astronomie. Classe de Découverte «Astro-Sport» à Méjanès le Clap. Intervention des sapeurs pompiers pour apprendre les gestes de 1er secours. Bons résultats aux évaluations nationales pour les CM2, nous félicitons les enfants !!! D'autres projets pourront se rajouter dans l'année en fonction du travail effectué.

**OCCE :** Office Centrale de la Coopération à l'École, adhésion prise en charge par l'APE, 10 euros par enfant.

Cette année est une année placée sous le signe des travaux, travaux réalisés afin d'améliorer notre belle école. La mairie a tout fait pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions : 1 salle de motricité entièrement aménagée avec tout le confort en salle de classe (et le souci attentionné des élus pour que nous soyons au mieux) ainsi que la possibilité d'utiliser différentes salles de sports de la commune. C'est donc une année qui permettra à nouveau à nos chers enfants d'accéder aux savoirs dans les meilleures conditions.





## L' école Saint-Laurent

*« Une page se tourne et une autre s'ouvre vers un nouvel horizon »*

C'est avec beaucoup d'émotions que tous les parents, enfants et proches ont vu Mme Janette SARRAZIN prendre sa retraite en juin 2010. Après 35 ans passés au service de l'école St Laurent, elle a su passer avec beaucoup de professionnalisme le relais à Mlle Bénédicte LECHARTIER (arrivant de Briançon dans les Hautes-Alpes mais originaire de St Marcel de Careiret dans le Gard) nouvellement mutée dans ces nouvelles fonctions de Directrice.

La rentrée de septembre 2010 fut placée sous le signe du changement et de la nouveauté. Effectivement, dès l'arrivée à l'école St Laurent on découvre de nouveaux visages.

Bénédicte Lechartier (Nouvelle Directrice et nouvelle enseignante en classe de CM1 et CM2) et Mlle Lan Hew Wah Valérie (nouvelle enseignante de maternelle). Les élèves de GS-CP et ceux de CE ont eu le plaisir de retrouver Fabienne Itier et Dany Balmelle déjà en place depuis plusieurs années.



L'école St Laurent va poursuivre sa route à la lumière d'une nouvelle équipe éducative.

### L'ECOLE SAINT LAURENT, c'est :

Des rencontres inter - générations (La semaine bleue à la maison de retraite St Laurent de Barjac au mois d'octobre). Les enfants ont offert

des chants anciens aux personnes âgées cette semaine là.



Des actions de solidarité. L'école a su « Ouvrir son cœur au monde qui l'entoure... ». C'est en participant à l'action « Nîmes-Kaya » que des crayons, des gommes et des stylos (offerts par les familles) ont pu être acheminés jusqu'au Burkina Faso pour favoriser l'échange et les relations humaines sur un autre continent.



La participation au Téléthon du village, où chaque enfant a préparé une fleur pour colorer le cœur du partage.

Une éducation au goût. Avec la semaine du goût où les enfants de la







maternelle au CM2 ont su mettre en éveil leur 5 sens. Les élèves de maternelle ont découvert des aliments très colorés et ont appris l'art de la cuisine, les GS – CP sont allés déguster différentes saveurs et apprendre le nom de plusieurs aliments au centre commercial de Shopi où ils ont été vraiment très bien reçus. Du côté des CE et des CM c'est sur les 4 saveurs (amer, acide, sucré, salé) que chacun a pu affiner son palais. Pour clôturer la semaine un petit déjeuner a été soigneusement préparé par les mamans et proposé aux enfants sur un plateau.



C'est aussi une éducation à la citoyenneté. Pour le 11 novembre les enfants du village rejoignent le cortège pour défilé jusqu'au monument aux morts. Là, ensemble ils déposent des fleurs et écoutent attentivement le discours du Maire qui nous rappelle la douleur de l'époque et par ses mots sait rendre hommage aux soldats morts pour la France.

L'École Saint Laurent c'est aussi la fête, les préparatifs avec des parents d'élèves (APEL) très dynamiques : le goûter de Noël avec la visite du Père Noël



le « Marché de Noël »  
le carnaval  
les spectacles avec la Mairie

Mais aussi les voyages avec la découverte de régions de France magnifiques. Education à la culture humaniste en partant sur les traces des ancêtres. Visite du Pont Du Gard, des Châteaux de la Loire et bien d'autres...

Goûter de Noël



Goûter de Noël



Carnaval



Fête de l'école



Fête de l'école





# ENFANCE & JEUNESSE

## CENTRE DE LOISIRS ET FOYER DES JEUNES ET ASSOCIATION DES ADOS

	Périodes d'ouverture	Enfants accueillis	Horaires
Centre de Loisirs	Mercredi Petites Vacances (Hiver-Pâques-Toussaint) ; Eté	De 3 ans à 11 ans	De 7 h 30 à 18 heures
Club Ados	Petites vacances Eté	De 11 ans à 17 ans	Selon Programme
Foyer des Jeunes	Mercredi	De 11 ans à 17 ans	De 17 h 00 à 18 h 50
	← 1 Samedi		De 13 h 30 à 18 h 30



## CENTRE DE LOISIRS 2010... ET 10 BONNES RAISONS D'AIMER

On s'amuse...  
On rit...  
On apprend à partager, à vivre en collectivité, et à faire des tas de choses...  
On dépense son énergie...  
On se fait plein de copains...  
On va voir des films au Cinéma...  
On se muscle et on s'assouplit avec les diverses activités sportives...  
On exerce son imagination et sa créativité avec les ateliers manuels...  
On se ravit les papilles avec les ateliers cuisine...  
On fait plein de découvertes à l'occasion des sorties mensuelles...

Et en 2011, on en ajoute une supplémentaire et pas des moindres :

***On voit la réalisation de nouveaux locaux !!!***

Et puis, on reste gentil avec l'équipe d'animation qui concocte ces programmes d'activités riches et variés !

Fabrice REBOUL, Directeur, les animatrices : Sylvie BRISSON, Delphine GAGNE, Larissa NESTERENKO, Marie Claire AYMARD, aidées cet été par Jessica SONZOGNI, Justine GEROME, Mathilde GINESTE, Elise LAURENT et Cindy SAKOYAN.

Avec toutes les activités proposées, les enfants ont pu apprécier la richesse de notre beau village et constater qu'ils disposaient de nombreux lieux permettant leur développement et leur épanouissement.



De nombreuses sorties de fin de mois et d'été, ludiques mais aussi pédagogiques ont ravi les enfants :

- visite d'Avignon avec un spectacle enfant au cœur du festival,
- cueillette des châtaignes et champignons à Maïon,



- visite du nouveau parc de loisirs Aérocity à Aubenas,
- spectacle « Artisto » au Cratère d'Alès,
- découverte du parc Epicurium à Avignon et visite du musée vivant du fruits et des légumes,
- sans oublier des sorties plus sportives avec du patinage et la piscine à Alès, des parcours de motricité, le parcours de santé aux cèdres, des randonnées pédestres, des jeux d'opposition, un parcours aventure dans les arbres, de la spéléologie, et du mini quad avec Vacancesport.

Et puis, les classiques du centre de loisirs, les activités manuelles toujours fort motivantes pour les enfants, fresques, masques, couronnes, photophores, herbiers n'ont plus de secret pour eux, sans oublier des activités ludiques comme des jeux musicaux, des grands jeux, des lotos sonores....

Et enfin de la cuisine, préparation de gâteaux de saison, des beignets aux pommes, des salades de fruits, des chocolats pour le repas des Aînés et comme l'été dernier, la confection et le service d'un repas Bio avec l'aide des Ados à l'attention de leurs parents et des élus municipaux.

#### LE CLUB ADOS N'EST PAS EN RESTE...

Diverses activités et sorties ont été proposées aux Ados :

- les classiques : foot en salle, piscine à St Paul 3 Châteaux, mer au Grau-Du-Roi, Vti, parcours accro branches,



- et des plus sportives à sensations, avec une mini descente des gorges de l'Ardèche, du Paint Ball à Barjac, du Karting à Gros-pierres, une Via ferrata et du Quad avec Vacancesport.

L'encadrement est assuré par Fabrice. Les adolescents de Barjac et des communes voisines s'y retrouvent de plus en plus nombreux, les mercredis de 17 h 00 à 18 h 50, et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30, pour se divertir, se détendre, y faire des soirées, des repas communs, du sport, et aussi participer à différentes sorties ( Bowling, Foot en salle, patinoire, matchs de football à Nîmes, etc ...), ou, tout simplement, passer un bon moment ensemble.

De plus, Fabrice propose une aide aux devoirs pour les ados les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50 au foyer des jeunes.

**L'ASSOCIATION DES ADOS**, après quelques années d'existence, a mis à profit le fruit de son travail avec la concrétisation d'un voyage à Londres du 12 au 15 mai. 15 jeunes accompagnés de Fabrice, d'Isabelle ICHTERZ et d'Agnès SONZOGNI parents impliqués dans les activités des jeunes ainsi que de Cyril GILLES, Adjoint au Maire et Lo-djewick VAN DEN BELT parent d'élève dynamique connaissant parfaitement Londres, ont découvert cette ville, monuments, musée, bateau mouche, spectacle, ainsi que la visite du Stade de football de Chelsea ont ponctué ce voyage que tous ne sont pas prêts d'oublier. Gageons que la nouvelle génération, s'impliquera autant pour réaliser à leur tour de telles activités.



Et n'hésitez pas à demander le programme d'activités mensuel disponible en Mairie et consultable sur le site « [barjac.fr](http://barjac.fr) »

**ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE AU FOYER DES JEUNES : Toutes les communes n'en disposent pas, alors profitez-en !**



# CUISINE CENTRALE & RESTAURANT SCOLAIRE

## 2010 : une nouvelle étape pour la cuisine !

Grâce à l'effort de toute l'équipe municipale, et avec l'étude du laboratoire du Conseil Général du Gard, nous avons pu obtenir l'agrément européen délivré par les services vétérinaires. Celui-ci est devenu obligatoire pour les cuisines qui fournissent des repas transportés vers d'autres établissements. Les contraintes sont très exigeantes et nous ont demandé des modifications architecturales, des acquisitions de matériels complémentaires et des adaptations de certaines pratiques. Tout cela étant dicté par un souci extrême des contaminations bactériologiques !

Notre préoccupation municipale est cependant toujours centrée sur le refus « des contaminants chimiques » contenus dans les denrées alimentaires soumises à des traitements dangereux pour la santé et peu respectueux de notre environnement.

L'éducation, la santé, la vieillesse... tout cela devient du business réservé à ceux qui ont les moyens... Ici, nous fonctionnons différemment et nous consacrons à nos enfants le meilleur en tout, notamment c'est célèbre et ça fait tâche d'huile, une alimentation soucieuse de leur santé à venir.

Merci donc à tous ceux qui nous aident dans ce projet. Un jour proche, bon nombre de produits viendront de proximité et ce sera l'occasion de remettre « du paysan » dans nos ravissantes campagnes.

C'est au mois de mai que notre équipe de cuisine a été modifiée, avec le départ volontaire de Thierry BAUDE, sollicité pour travailler sur sa commune de résidence ardéchoise, après 5 années passées à BARJAC. Son expérience professionnelle et sa motivation citoyenne ont permis à notre projet de se construire et de progresser. Nous lui exprimons notre reconnaissance.

Il a été remplacé par Fabrice DELPY, un Barjacois disponible et motivé, qui a su s'intégrer facilement à l'équipe et se faire apprécier des enfants.



Etudiante en diététique, Sarah PELISSON, a organisé plusieurs animations pendant le temps du repas avec des approches différentes des aliments consommés à midi (par exemple : découverte des légumineuses, des fruits et des légumes anciens...)



Un atelier de fabrication du pain bio gardois « Raspailou » avec Bruno FORINO s'y est déroulé, ainsi qu'un repas à thème sur l'huile « d'olives de Barjac » (ramassées sur les oliviers de Canvien par les enfants du centre de loisirs !)



Agnès COMBES, productrice de fromages de chèvres bio est venue nous faire déguster sa « palette de produits » : un vrai plaisir des papilles !!

Ces animations ont complété la semaine du goût en octobre.

Nous avons également accueilli Alain DUPERAY, artiste peintre local, venu parler aux enfants de sa passion mais aussi du très beau tableau qu'il a offert à la mairie et qui a trouvé bonne place sur notre nouvelle cloison !! Eh oui la culture du goût et la culture des yeux sont œuvre complémentaire.

Notre cuisine est toujours un modèle très visité par d'autres communes, par des journalistes locaux ou nationaux, par les médias ( France Inter, Arte, BFM, FR3, Direct 8, M6, Libération, L'humanité)...

C'est à l'automne que l'association « Compassion in world Farming » nous a remis le « trophée des œufs d'or » à Paris, trophée récompensant les communes et entreprises européennes qui, comme nous, ont fait le choix du « respect des animaux d'élevage » en utilisant uniquement des œufs issus de poules élevées en milieu naturel.



Notre trio : Michèle, Joan et Fabrice, assisté par nos agents de service Marie-Claude et Béatrice et par nos bénévoles Elise et Bernadette assurent donc la soigneuse confection des 39000 repas par an ! Il ne faut pas oublier aussi la préparation du très somptueux « repas de Noël



des Aînés » en décembre et des divers buffets dressés pour les apéritifs municipaux.

Nous avons aussi accepté la responsabilité d'accueillir des stagiaires : cette année, Louise et Lucie ont trouvé un intérêt particulier à venir jusqu'à BARJAC dans le cadre de leurs études de diététique et de management en cuisine.

Pour terminer ce rapide tour d'horizon, je profite de ces lignes pour expliquer l'intérêt de certains menus «alternatifs» : il s'agit de composer, de temps en temps, des menus équilibrés «différemment», en remplaçant les produits carnés par des produits végétaux (légumineuse associée à une céréale) de manière à ce que les mêmes propriétés nutritionnelles se retrouvent dans le repas. Les avantages en sont : une absence de «matières grasses saturées» souvent trop abondantes dans

notre alimentation quotidienne et une plus grande richesse en minéraux. D'un point de vue environnemental, les protéines végétales demandant moins de dépenses énergétiques pour leur production que les protéines animales (leur empreinte carbone est 7 fois plus faible...), il s'agit donc là d'une prise de conscience citoyenne et d'un acte éducatif supplémentaire à la fois de «prévention santé», et d'économie énergétique mais aussi financière.

Notre mission n'est pas figée ! rien n'est acquis, rien n'est parfait, nous en sommes conscients ! Notre programme est encore vaste pour 2011 mais le dynamisme de notre équipe nous permettra de progresser dans le souci d'assurer au mieux ce service public, dans l'intérêt de tous : petits et grands convives.

Aline GUYONNAUD, Adjointe

## LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Les repas peuvent être servis quotidiennement, temporairement, occasionnellement, par exemple : 1 fois par semaine, 1 semaine dans le mois, etc... C'est vous qui choisissez.

Les menus sont visés par une diététicienne. Leur prix est de 7,3 €uros. Si vous avez atteint l'âge de 65 ans (ou 60 ans en cas d'incapacité au travail)

ou si vous percevez une pension d'invalidité ou l'Allocation Adulte Handicapé,

et si vos ressources sont inférieures aux plafonds ci-dessous, les repas peuvent vous être servis 2.85 € ou 2.70 € :

	Personne seule	Couple
Plafond de ressources	8 644.69€	14 164.03€
Prix du repas	2.85€	
Ressources comprises entre	8 507.49€	13 889.62€
Prix du repas	2.70€	

**CE REPAS PEUT ETRE COMMANDE A N'IMPORTE QUELLE PERIODE DE L'ANNEE !**

**IL SUFFIT DE RESERVER LA VEILLE EN TELEPHONANT A LA CUISINE CENTRALE AU 04 66 60 26 36**

Pour constituer le dossier prendre contact avec le secrétariat de Mairie au 04 66 24 50 09 qui vous aidera dans toutes vos démarches.

ALINE GUYONNAUD

## RECETTE



Cannelés girondins (servis lors du repas des aînés)

Préparation : 20 min + 12h de réfrigérateur

Cuisson : de 30 à 40 min

### Ingrédients :

25 cl de lait - 20 g de beurre - 1/2 gousse de vanille - 1 œuf + 1 jaune - 125 g de sucre en poudre - 50 g de farine - 1 cuillère à soupe de rhum

Dans une petite casserole, faites bouillir le lait avec le beurre et la gousse de vanille fendue en deux. Retirez du feu, couvrez et laissez tiédir.

Fouettez l'œuf entier, le jaune d'œuf et le sucre en poudre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse, puis incorporez rapidement la farine, sans trop travailler le mélange. Délayez en versant progressivement le lait (après en avoir retiré la gousse de vanille), sans cesser de remuer.

Filtrez le mélange au travers d'une passoire et ajoutez le rhum. Couvrez et laissez reposer une douzaine d'heures au réfrigérateur.

Le lendemain, préchauffez le four à 210° (th. 7). Beurrez abondamment des moules à cannelés. Remplissez-les de pâte jusqu'à 1 cm du bord, enfournez-les et faites-les cuire 30 à 40 minutes, selon la taille des moules : les cannelés doivent prendre une belle teinte brun foncé.

Sortir les gâteaux du four, démoulez et mettez à refroidir sur une grille.



## LE FILM SEVERN

**SORTIE DU FILM LE 10 NOVEMBRE 2010**

**PRESENTATION en AVANT-PREMIERE**

**A L'UNESCO - PARIS,**

Avant première au Palais de l'UNESCO à PARIS le 8 Novembre du film «SEVERN, la voix de nos enfants» de Jean-Paul JAUD

Débat avec Segolène ROYAL Présidente de la Région Poitou Charentes, Corine LEPAGE, Michèle RIVASI Députées européennes, Serge ORLI Président du WWF, Benoit BITEAU paysan, éleveur et céréalier Vice-président de la Région Poitou Charentes, Sjoerd WARTENA Président de Terre de Liens, Takao FURUNO paysan japonais, Gilles-Eric SERALINI scientifique Président du CRIIGEN, SARENA viticulteur bio à Patrimonio CORSE.



*L'espérance de vie augmente, qui pourrait s'en plaindre ?*

*Toutefois les écarts entre les catégories sociales (niveaux de ressources, passé professionnel...) se creusent.*

*C'est un secteur aux forts enjeux... pour un vrai choix de société : solidarité ou assurance privée ?*

## Quelles aides pour le maintien à domicile ?

Pour la personne âgée dépendante ou la personne handicapée (reconnue en incapacité totale de travailler)

**L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) :** C'est le 1er poste du budget dépenses du Conseil Général. 15.000 personnes en sont bénéficiaires.

Les transferts de compétence (RMI/RSA, APA, Prestation de compensation du handicap) pour le département du GARD n'ont pas été compensés correctement par l'Etat après qu'il s'en soit déchargé, la dette s'élève à 500 millions d'Euros aux Gardois. L'Etat devait compenser les 50 % de l'APA, or seulement 27% l'ont été. La réforme des collectivités territoriales encore en débat ne fera qu'aggraver le problème. Elle privera les Conseils Généraux de toute autonomie financière et donc politique !

L'attribution de l'allocation est liée à l'évaluation de la perte d'autonomie. Son montant dépend du degré de perte d'autonomie et des ressources de la personne. Elle est établie selon la grille nationale AGGIR (Autonomie gérontologique groupes iso-ressources) qui comprend six niveaux de dépendance (GIR 1 comprenant les personnes très dépendantes qui nécessitent une présence indispensable et continue d'intervenants). Les personnes classées en GIR 5 et 6 sont très peu ou pas dépendantes. À ce titre, elles n'ont pas droit à l'APA, ce sont les caisses de retraite qui prennent en charge partiellement sur leurs fonds d'action sociale les heures de service à domicile.

Niveau de dépendance :	Montant mensuel maximum
GIR 1	1 235.65 €
GIR 2	1 059.13 €
GIR 3	794.35 €
GIR 4	529.56 €

Les dossiers peuvent être retirés en Mairie.

**L'AIDE MENAGÈRE :** prise en charge des heures effectuées par un service d'aide et d'accompagnement à domicile. Une participation de 0,69 €/heure reste à la charge du bénéficiaire.

**L'AIDE AU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :** prise en charge d'une partie du prix du repas. Le repas revient au bénéficiaire à 2,70 € ou 2,85 € (selon les ressources).

Les dossiers sont à constituer en Mairie.

## PLAFONDS DE RESSOURCES :

personne seule :	8 644.69€/an
couple :	14 164.03€/an

**LA TELEALARME :** Achetés par la Mairie, les appareils de téléalarme sont mis gratuitement à disposition de la personne âgée et permettent de donner l'alerte, en cas de problème ou de chute, auprès de personnes ou institutions désignées dans la procédure établie avec la personne âgée. Tarif de l'abonnement mensuel : 17 €/mois, à acquitter directement auprès de l'AMPAF.

La demande doit être effectuée par écrit en Mairie.

## Quelles aides communales en faveur des enfants ou adolescents ?

### L'AIDE COMMUNALE POUR PARTICIPER A UNE ACTIVITE SPORTIVE OU CULTURELLE

Elle permet aux enfants ou adolescents barjacois, âgés de - 17 ans, de bénéficier d'une prise en charge de 30 % de la cotisation à l'activité auprès d'une association barjacoise (plafonnée à 10 € minimum et 100 € maximum).

Plafonds de ressources :

Si le Nombre de parts pour le calcul de l'impôt sur les revenus est :	Le « Revenu Fiscal de Référence » qui figure sur l'avis d'impôts sur les revenus de 2009 ne doit pas être supérieur à :
1 part	9 876 € + 1500 € soit 11 376 €
1,5 part	12 513 € + 1500 € soit 14 013 €
2 parts	15 150 € + 1500 € soit 16 650 €
2,5 parts	17 718 € + 1500 € soit 19 287 €
3 parts	20 424 € + 1500 € soit 21 924 €
Supérieur à 3 parts	(20 424 € + 1500 €) + 2637 € par demi-part s'ajoutant à 3 parts

### L'AIDE COMMUNALE POUR PARTICIPER A UN VOYAGE SCOLAIRE ORGANISE PAR LE COLLEGE

Une aide individuelle de 45 €uros peut être allouée par le CCAS aux collégiens domiciliés à Barjac participant à un séjour scolaire (à raison d'un voyage par enfant, par année scolaire).

Conditions d'obtention :

Etre non imposable sur le revenu.

Faire la demande par écrit en joignant le dernier avis d'imposition, l'attestation de présence de l'enfant au délivrée par le Collège et un R.I.B.

## La petite enfance

ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE

BELIN Corinne Chemin du Mas de la Croix (04.66.60.16.22)

**Aide exceptionnelle pour les assistantes maternelles :** depuis 4 ans désormais, cette aide est servie aux Assistantes maternelles de la commune, en fin d'année, sur la base de 500 € pour 1 enfant barjacois gardé, 600 € pour 2 et 700 € pour 3.

Elle vise à encourager ce service de « nourrices agréées » afin de répondre aux besoins des familles.

## Relais Assistantes Maternelles « Vivre en Cévennes » :

Rendez-vous du 1er semestre 2011 :

Chaque 2ème jeudi de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires) de 10 h 00 à 11 h 30, à la Salle de Sports (Ancienne gendarmerie)

Jeudi 10 février

Jeudi 14 avril

Jeudi 12 mai

Jeudi 09 juin

Ces temps de rencontre à l'intention des Assistantes Maternelles agréées accompagnées des enfants qu'elles accueillent sont également ouverts (en fonction des places disponibles) aux parents et leurs enfants âgés de moins de 3 ans.



# La peste de 1720 et ses conséquences à Barjac,

par Laurent Delauzun, archiviste municipal

## Introduction

La Peste, maladie infectieuse grave, provoquée par la bactérie « *Yersinia pestis* » est à l'origine de très nombreuses pandémies présentes sur le bassin méditerranéen depuis près de 2000 ans. On trouve trace de cette maladie entre 540 et 767 sur notre région où elle revint épisodiquement, tous les 9 à 13 ans. Puis elle disparut, sans raison apparente.

Au 14<sup>ème</sup> siècle, la peste noire, réputée pour avoir exterminé la moitié de la population européenne soit entre 20 et 30 millions de personnes, prit les hommes au dépourvu car ils avaient oublié « ce fléau des Dieux ».

En novembre 1347, douze galères génoises parties de Constantinople atteinte de la peste font escale à Messine d'où le mal se diffusa dans les îles voisines puis à Gênes et à Marseille. Au cours des années 1348 à 1350 la maladie envahit la France entière, en suivant les axes routiers et fluviaux. Elle épargna les régions montagneuses mais ravagea les villes commerçantes et les zones peuplées. Nulle épidémie jusqu'alors n'avait provoqué autant de dégâts. A Narbonne, par exemple, le nombre de « feux » (foyers ou familles) passa de 6029 en 1336 à 2500 en 1361, ce qui représente une diminution de plus de la moitié du nombre d'habitants. En Dauphiné, quatre moulins sur cinq et un four sur deux fermèrent à la suite de l'épidémie.

Bien que l'épidémie débutât toujours dans les quartiers portuaires pauvres et insalubres, on réalisa très vite que la mort frappait sans distinction sociale ou sexuelle et l'égalité devant la mort devint le thème des danses macabres dans lesquelles nobles et manants, laïcs et clercs se tiennent par la main en une ronde infernale entraînée par des squelettes (1).

Cette épidémie « pestilentielle » (appelée aussi « la mort noire ») à partir du milieu du 14<sup>ème</sup> siècle menaça la France, pendant plus de trois siècles, avec des poussées qui, selon Jean-Noël Biraben, se répartissent en deux cycles : le premier s'étend jusqu'au milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle avec des crises aiguës tous les 6 à 13 ans, le deuxième dure jusqu'au dernier tiers du XVIII<sup>ème</sup> siècle avec tous les 12 à 15 ans, neuf attaques dont la plus violente fut celle de 1629.

La région de Barjac fut lourdement touchée malgré des précautions sanitaires importantes mais insuffisantes, entre octobre 1629 et le printemps 1630. Le centre ancien fut mis en quarantaine, les habitants étant logés hors les murs de la ville dans des « baraques ». Des indications trouvées dans les registres de délibérations consulaires de Barjac nous per-



Un parfumeur en habit (1)

mettent d'apprendre que les « parfumeurs » chargés de répandre la chaux vive ont opéré dans les rues et habitations du centre. Au vu des testaments retrouvés chez les notaires de Barjac et Saint Jean de Maruéjols, le nombre de décès fut important sur la région. Une autre épidémie de peste sévit de nouveau sur la région en 1640-1642 mais sans avoir fait de victimes connues sur Barjac.

Puis pendant quatre-vingts ans, « le mal » disparut jusqu'à resurgir brutalement à Marseille en 1720, date à partir de laquelle les barrières sanitaires furent définitivement efficaces sur notre territoire...

## La peste dite de 1720

Il y a quelques semaines, consultant le fonds d'archives de la famille Raymond ANDRE (de Barjac) j'ai découvert un document daté de 1721 servant de laissez-passer, rédigé pendant la dernière grande peste connue en France, celle dite de Marseille en 1720. A partir de ce document, j'ai effectué des recherches sur de possibles mentions du passage de ce fléau sur Barjac.

Quel ne fut pas ma surprise en constatant que les archives communales notamment les registres délibérations du conseil Politique Ordinaire de Barjac contenaient de nombreux actes qui m'ont permis de connaître quel fut le comportement des habitants et de leurs édiles pendant cette période.

## Arrivée de la peste en France

Le « mal maudit » arriva avec « Le grand Saint-Antoine », voilier de type « flûte hollandaise », lourdement chargé de coton, laine, soie venant d'Asie, les denrées appartenant en partie au premier échevin de la ville, Jean-Baptiste Estelle, accusé par la suite de ne pas avoir déclaré la peste suffisamment tôt pour qu'elle puisse être enrayerée...

Fin janvier 1720, le bateau avait quitté Saïda alors que la peste sévissait à Damas, ville par laquelle les marchandises avaient transité. A Tripoli, une tempête qui l'avait démanté l'obligea à utiliser les voiles d'un navire dont l'équipage avait péri de la peste... Au printemps, une dizaine de matelots décédèrent brutalement tandis que le voilier continuait sa route avec des patentes nettes à chacune de ses escales, ce qui lui permit de débarquer sans problème sa cargaison en arrivant à Marseille fin mai.



Gravure de Marseille

A partir du 20 juin, dans le quartier proche du port, une dizaine de personnes décédèrent d'une peste évidente parce que bubonique, puis il y eut près d'une trentaine de victimes en juillet tandis que la municipalité essayait de cacher la réalité pour ne pas nuire aux activités commerciales de la cité. Petit à petit, elle fut contrainte d'envoyer les « suspects » au lazaret, de faire laver les rues, d'évacuer les ordures hors les murs, de murer les maisons contaminées, d'expulser les sans-logis, d'organiser des grands feux dans les rues etc...

Fin juillet, le parlement d'Aix interdit aux Marseillais de quitter leur ville et aux juifs de vendre « des hardes » sous peine de mort, l'antisémitisme demeurait tenace ! L'évêque Henri-François-Xavier de BELZUNCE engagea ses paroissiens à prier, à faire pénitence mais les autorités lui interdirent d'organiser une procession.

De 50 à 150 puis 300 personnes décédèrent par jour en août et en septembre, au plus fort de l'épidémie. Les galériens mis au service du



## Mieux connaître son village



Lignes et murs de surveillance en 1721

chevalier ROZE, en particulier, pour ramasser et ensevelir les cadavres qui encombraient les rues eurent à enlever jusqu'à 2000 corps entassés sur le Cours, axe principal de la ville. Le flégent envoya des soldats pour surveiller les portes et les abords de la cité. A partir de l'automne, l'épidémie s'affaiblit et le 20 août 1721, les échevins imposèrent 40 jours de désinfection générale car il n'y avait plus de pestiférés.

Mais la peste sévissait ailleurs malgré l'arrêt du Conseil d'Etat daté du 14 septembre 1720 qui avait interdit de franchir le Verdon, la Durance, le Rhône sans certificat sanitaire. En outre, les ports de Marseille et de Toulon étaient bloqués. Pour la première fois en France, le royaume prenait donc en main une question d'ordre sanitaire en postant jusqu'à 30 000 hommes armés, civils et militaires, aux limites des provinces menacées : Languedoc, Roussillon, Vivarais, Comtat Venaissin, Dauphiné. Entre mars et août 1721, un mur long de 100 km, haut de 2 m et précédé d'un fossé de 2m, fut édifié depuis Bonpas sur la Durance jusqu'à Sisteron.

### La PESTE et Barjac

Ce sont les registres de délibérations du conseil politique ordinaire (ancêtre des registres de délibérations du conseil municipal) qui nous permettent de mieux appréhender les décisions prises à l'époque par les consuls de Barjac.

Qui sont les édiles qui ont eu à gérer cette crise majeure de ce début de siècle ?

Le premier janvier 1720 Louis RIVIERE et André BLISSON sont reconduits comme 1er et second consul de la ville de Barjac.

Les conseillers politiques sont messieurs Arnaud DAVIN, Paul TRAUILLIER, Charles GRIOLET, Pierre RALLION, Jacques BRAHIC, Jacques BISCARAT et Henry DERROY aussi reconduits. Jean GUEZ, conseiller politique en 1719 est remplacé par le Sieur Jean DUGOUL. Tous sont issus de la petite bourgeoisie locale (artisans, notaires, avocat...)

Le mercredi 23 octobre 1720, le conseil politique ordinaire se réunit devant Maître CHABOTON juge, assisté du conseil général à savoir Noble Jacques de LACROIX, Sieur de Cassagnolles, Joseph de LACROIX Sieur de Vagnas, chevalier de l'ordre militaire St Louis, Sieurs Louis et Joseph VINCENT, bourgeois et tous les autres plus imposables de Barjac, non nommés dans l'acte.

Les consuls, en conséquence de l'arrêt du conseil, instructions et ordonnances de monseigneur le Duc de ROQUELAURE qui ordonne à toutes les villes et lieux de cette province de « faire bonne et sûre garde, fermer les lieux afin d'éviter la communication avec les habitants de Provence, Comté Venaissin et principauté d'Orange qui pourraient nous procurer la contagion qui est en Provence », délibèrent comme suit :

- La garde sera faite par les habitants de Barjac. Chacun d'eux, quelque soit sa qualité et condition, fera la garde à son tour et pendant 24 h.
- Qu'il sera fourni 2 chandelles chaque nuit

et qu'à l'égard du bois pour leur chauffage les « gardes » fourniront une bûche à chaque garde de 24 h. Le jour où l'on n'en apportera point, il en sera fourni par les consuls.

- Toutes les portes et ouvertures donnant sur le mur d'enceinte de la ville et qui peuvent permettre d'entrer et sortir à des « heures indues » seront murées à chaux et sable. Pour cela, ce travail sera mis aux enchères à celui qui en fera la condition la meilleure.
- Les clés des portes donnant vers l'extérieur de tous les particuliers seront de plus retirées et déposées à l'officier de garde et les serrures des dites portes seront cachetées.
- Aucun habitant ne pourra loger ni recevoir aucun habitant de quelle qualité ou condition que ce soit. Ils encourront les peines prévues par l'ordonnance de Monseigneur de ROQUELAURE.
- Les portes de la ville (sur lesquelles se trouvait une pièce servant à les garder) seront fermées à 9 heures du soir et ne s'ouvriront, sous quelque prétexte que ce soit qu'à 6 heures du matin. (La ville de Barjac avait conservé une enceinte murée après 1629, avec des ouvertures réalisées par des particuliers comme indiqué ci-dessus et 3 entrées possible (la porte haute, basse et celle de Salavas))
- Les particuliers qui ont en leur possession des armes appartenant à la communauté, les rendront. Ces armes seront employées pour la garde ; Elles seront à cet effet mises en état de tirer.
- Et finalement tous les frais déjà effectués ou à faire pour les raisons énoncées ci-dessus, par les consuls, leur seront remboursés.

Le conseil politique ordinaire, aidé par des ordonnances établies par l'intendant du Languedoc, prenant des mesures énergiques pour essayer d'enrayer la propagation de la Peste.

Le premier janvier suivant (1721), le mandat des consuls et du conseil est prorogé, la stabilité du conseil étant certainement gage de sécurité.

Le 31 août suivant (1721), le conseil politique, assemblé en conseil général (c'est-à-dire avec les principaux habitants de Barjac) et devant Me CHABOTON juge, ont à délibérer. En effet, la contagion qui est en Provence étant passée en Languedoc et attaqué les villes de La Canourgue et de Marvejols en Gévaudan, pourrait bien passer en cette ville de Barjac < et nous



surprendre en sorte que l'on y serait dans le désordre, et que la misère jointe au mal serait un nouveau sujet de désolation aussi affligeant que le mal même à quoi étant nécessaire de pourvoir et de donner quelque ordre pour avoir des vivres et la sûreté de la ville au cas ou Dieu voulut affliger nos voisins et nous même. »

Considérant l'importance de l'affaire et désirant secourir les habitants qui pourraient avoir besoin d'aide en cas de nécessité et pourvoir à la sécurisation de la ville, le conseil général de la ville décide de prendre de « sages précautions », à savoir :

- Il est établi à Barjac un bureau de santé, le conseil nommant Messire SOULIER curé, Me Arnaud DAVIN, Charles GRIOLET notaire, Me BISCARAT chirurgien, Messieurs AUGIER et BONHOMME apothicaires comme commissaires. Ceux-ci conjointement avec les consuls pourvoient à la sécurité de la ville en « prévoyant, par leur prudence, ses besoins ».

Ces commissaires feront fermer les brèches de la ville aux dépens de la ville y compris la porte de l'église s'ils trouvent à propos (Le mur d'enceinte est inexistant au niveau de la nouvelle église St Laurent, construite en 1689).

Ils feront fermer les portes des particuliers qui communiquent avec l'extérieur (Ce qui a déjà fait l'objet d'une délibération le 23 octobre 1721). A cet effet, ils feront avertir les propriétaires afin qu'ils ferment celles-ci dans les trois jours, avec obligation de le faire. Sinon les commissaires feront boucher ces fermetures aux frais de la ville, sachant que les dépenses seront à terme payées par les propriétaires. Tant que les ouvertures ne seront pas fermées ces particuliers devront supporter « en pure perte » une garnison qui sera fournie par l'officier qui se trouvera de garde.

- Le message de fermeté du conseil est appuyé par la volonté d'interdire à ceux qui n'auront volontairement pas fermé leurs ouvertures, outre le fait que la ville fermera celles-ci d'autorité, la réouverture de celles-ci après la fin de la contagion.

- Ensuite, les étrangers nouvellement arrivés à Barjac devront partir au premier commandement qui leur en sera fait par le conseil de santé. En cas de délai ou refus, l'officier de garde fournira un détachement nécessaire pour les y contraindre « en la manière accoutumée ».

- L'officier de garde ne laissera entrer dans la ville aucune personne des lieux sus-

pects et leur voisinage, pas même les autres endroits sans que ces personnes n'aient un passeport ou certificat de santé en bonne forme. (C'est un de ces passeports qui sera établi pour messieurs Pierre MARTIN et Mathieu TEAULELLE (écrit TAULELLE aujourd'hui), cardeurs à laine habitants la ville de Barjac et commerçant avec les villes voisines).

- Ce même officier ne laissera entrer aucun meuble ni aucune marchandise de quelle qualité qu'elle puisse être, sans faire avertir le conseil de santé pour effectuer les vérifications nécessaires.

- La ville, par ailleurs, fournira des vivres et autres choses non seulement aux hameaux de la paroisse mais aussi aux lieux voisins.

Comptant sur le secours que la ville peut leur fournir, ceux-ci pourraient négliger de faire une garde convenable pour ce préserver du fléau et même ne pas mettre en quarantaine certains de leurs habitants qui ont fait les moissons dans des lieux suspects.

Si tel est le cas et si le contrôle n'est pas continué, les habitants de ces hameaux et lieux seront privés non seulement de l'entrée mais aussi de tout secours que la ville pourrait leur proposer en cas de nécessité.

- Il sera ensuite établi une liste des habitants de la ville répartis en deux classes pour effectuer les gardes. Il sera pris un officier du premier niveau pour trois mousquetaires (4) du second, sauf à devoir augmenter le nombre d'officiers et soldats, le cas arrivant.

- Concernant les faubourgs de la ville, le conseil de santé examinera s'il est possible de les fermer tout comme la ville et ordonnera si nécessaire d'effectuer les réparations nécessaires pour le bien public et ce aux dépens de la ville.

Comme le règlement de police qui vient d'être rédigé sera presque inutile si la ville n'a pas un fonds (stock) en blé, médicaments et autres choses pour pouvoir en cas de malheur secourir ses habitants pauvres et les familles qui se trouveront en nécessité de demander de l'aide, le conseil général de la ville trouve à propos d'aller ensemble supplier Monsieur l'Abbé du ROURE (Jean Baptiste de GRIMOND de BEAUVOIR du ROURE, frère du baron de Barjac) prieur de cette ville afin qu'il prête la somme de 1500 livres. Si celui-ci venait à refuser à donner « cette marque d'amitié et

ce secours à une ville qui doit lui être chère par bien des raisons », le conseil charge les consuls de faire ledit emprunt auprès d'une autre personne, ainsi que d'obtenir la permission de Monseigneur l'intendant pour la sûreté du créancier ou des créanciers qui prêteront la somme.

Les barrières sanitaires sont mises en place entre temps par les autorités royales. Ce n'est que 3 mois et demi plus tard, le 16 décembre 1721, que le conseil se réunit de nouveau au sujet de l'exécution d'une ordonnance de Monseigneur le Duc de ROQUELAURE concernant les réparations que les communautés doivent faire pour se préserver de la contagion et ce pour une somme pouvant aller jusqu'à 2000 livres.

Les consuls constatent qu'il a déjà été fait des dépenses considérables pour la construction des barrières et fournitures faites aux troupes qui sont présentes à Barjac, mais aussi pour la construction de baraques, fourniture de paillasses et autres choses.

Les consuls présentent donc une requête à l'intendant du Languedoc afin que celui-ci permette de nommer un nombre suffisant d'habitants « commodes » pour faire l'avance de la somme de 1500 livres avec l'intérêt au denier vingt (soit 5%; taux d'intérêt habituel à l'époque). Visiblement, l'abbé du ROURE n'a pu satisfaire aux demandes des consuls.

Ce sont donc des habitants de Barjac qui avancent la somme à savoir messieurs Jean MALARTRE 200 livres tournois, André MARTIN, 200 l, André MOURRIER 150 l, Jean RAOUX, beau-fils de MOURRIER 200 l, Daniel CHAZEL 150 l, Claude TAULELLE 100 l, Jean RAOUX du mas Lozard 200 l, Jean BORIE du Rieu 150 l et Jacques SALLES d'Aleyrargues (actuellement le Malibaud) 150 l. Cette somme de 1500 l sera remise dans les trois jours par les susnommés à la charge pour les consuls d'acheter grains et autres choses de première nécessité.

Le premier février 1722 les consuls de Barjac accordent un laissez-passer « aux sieurs Pierre MARTIN et Mathieu TEAULELLE ». Sur ce passeport figurent leurs âges (40 et 30 ans), taille (moyenne) et cheveux (noir). Ce même jour, ils vont à Salavas et Vallon, dans le cadre de leurs activités de cardeurs à laine (Voir document et transcription en fin d'article). Le 19 février, ils ont l'autorisation de partir de Barjac, donnée par BLISSON officier de santé de garde.

Le 12 avril suivant, toujours devant Monsieur



## Mieux connaître son village

CHABOTON, juge de Barjac sont présents à l'hôtel de ville : Sieurs Louis RIVIERE et André BLISSON consuls, Sieurs Arnaud DAVIN, Paul TRAUJER, Charles GRIOLET, Henry DE ROY, Jacques BRAHIC, Jean DUGOUL, Jacques BISCARAT et Pierre RALLION, conseillers au conseil politique ordinaire de Barjac.

Louis RIVIERE, premier consul informe l'assemblée que pour le soulagement des habitants, de Barjac il fut résolu de caserner les soldats venus garder la ville de Barjac. A ces fins, deux maisons ont été louées pour un montant de 62 livres, (l'une appartenant au sieur BLISSON, l'autre à PAGES), les habitants de Barjac ayant fournis les lits nécessaires à ces soixante soldats. Dans ce prix est compris aussi une journée de travail pour que le menuisier fabrique un râtelier pour les armes, les bancs des tables et les lits nécessaires (peut-être en complément de ceux fournis par

les habitants). La communauté a aussi acheté pour 5 livres de chandelles et de la « vessaille de terre » (vaisselle en terre cuite) pour 6 livres 5 sols.

Le conseil accepte ces dépenses et autorise Louis RIVIERE à payer notamment le « louage » des maisons qui a commencé au 1er avril. Le paiement se fera en proportion du temps que les soldats y seront.

Que s'est-il passé entre les décisions du 31 août 1721 et avril 1722. Il est probable que ce sont les habitants de Barjac qui, à tour de rôle, ont tenu la garde de la ville.

Dans les mois qui suivent Pierre MARTIN et Mathieu TEAULELLE continueront à commercer avec les villes d'Uzès, Vogué, Nîmes et Aubenas.

Le 19 août, ils livrent notamment pour Nîmes 180 livres de laine filée fabriquée à la boutique lesquelles ont été en quarantaine de 20 jours

et 80 livres de laine à Uzès.

Il n'est ensuite plus fait mention de délibérations concernant cette épidémie sur Barjac. Les dispositifs de surveillance furent totalement levés dans la région en février 1723. Ainsi finit la dernière grande épidémie de Peste en France.

Barjac, peut-être en partie grâce aux mesures sanitaires prises par le conseil politique ordinaire en relation avec les ordonnances royales imposées par l'intendant du Languedoc, a pu échapper à cette dernière grande pandémie de l'histoire régionale. D'autres crises sanitaires ont émaillé l'histoire de notre région, notamment le choléra en 1854, mais sans commune mesure avec le nombre de décès constatés entre 1720 et 1722 qui fit plus de 100 000 morts.

Transcription du laissez-passer  
Peste 1722 (3)

« NOUS CONSULS de la ville de  
Barjac,

Diocèse d'Uzès : Certifions que

Pierre MARTIN cardeur

Et Mathieu TEAULELLE

Âgé de 40 ans et 30 ans

Taille moyenne

Cheveux noirs

Doit partir de cette ville

aujourd'hui (---) dema

Où (grâce à Dieu) il y a bonne

santé sans aucun

Souçon de Peste ni autre mala-

die contagieuse pour

Aller à Vaillon

Fait à Barjac le premier febvrier

1722 Rivière Pr consul »



Mentions notées par ordre chronologique

« Vu bon à Salavas ce Premier febvrier 1722 signé Ducess (?) Vu à Barjac ce 19 febvrier 1722 signé Blisson, officier de garde Vu à Barjac le 23 juin 1722 signé DAVIN, officier de garde Vu à Vogué le 22 aoust 1722 signé Languedoc Vu bon à Aubenas ce 22e aoust 1722 signé Dumas Vu à Uzès ce 20e aoust 1722 signé Barthelemy officier de garde Ledit TEAULELLE Vu à Barjac en bon état tant pour ledit MARTIN que pour Mathieu TEAULELLEvoituran 180 de les leines filée et fabriqué

à la boutique dudit MARTIN lequel a resté alevant pendant la 40aine de 20 jours ordonne a le porté a nisme ce 19e aoust 1722 signé RIVIERE P consul Vu audit Barjac porter 150 livres laines à Aubenas en un ballot cacheté ce 21 aoust 1722 signé Rivière Consul Vu audit Barjac ce bon pour aller à Uzès portant 80 livres de lesteing fille et un ballot cy apposé le cachet et contre ce 24e aoust 1722 signé Rivière premier consul Vu à Uzès 25e aoust 1722 signé Lafortune, sergent. »

Sources

1 : <http://www.bum.univ-paris6.fr/istmed/medica/peste.htm> (Bibliothèque interuniversitaire de médecine de Paris)

2 : registres de délibérations du conseil politique ordinaire de Barjac 1720 - 1723

3 : Laissez-passer de Pierre MARTIN et Mathieu TEAULELLE (Fonds privé famille ANDRE de Barjac)

4 : Mousquetaire (sens premier) : homme d'armes muni d'un mousquet (arme à feu portative à canon long, crosse d'épaulé et platine à méche).



## Barjac et la légion d'honneur, par Laurent Delaunay, archiviste municipal



Croix de chevalier de la Légion d'honneur (3)

La Légion d'Honneur est la plus haute distinction civile et militaire en France. Elle récompense les mérites acquis par les citoyens dans tous les secteurs d'activité du pays. La devise de la Légion d'honneur est «Honneur et Patrie», sa couleur est le rouge et ses insignes : le collier, la croix et la plaque.

L'ordre national de la Légion d'honneur comprend 3 grades (chevalier, officier et commandeur) et 2 dignités (grand officier et grand-croix). Le Président de la République française est de droit Grand Maître de l'Ordre. L'ordre national de la Légion d'honneur a été créé par Napoléon Bonaparte sur le modèle de l'Ordre de Saint-Louis. La loi instituant ce nouvel Ordre a été votée le 29 floréal An X (19 mai 1802). Alors que la Révolution avait aboli tous les Ordres et décorations de l'Ancien Régime, le Premier Consul souhaitait regrouper autour de lui une élite nouvelle qui représenterait toutes les activités de la nation. Rompant avec la tradition des ordres de l'Ancien Régime, l'ordre a été ouvert à tous, et pas seulement aux officiers.

Depuis la réforme globale des Ordres français, la Légion d'Honneur est réservée aux «mérites éminents» tandis que l'Ordre National du Mérite (créé le 3 décembre 1963) est destiné à récompenser les «mérites distingués».

On dénombre aujourd'hui plus de 110.000 légionnaires.

L'admission et l'avancement dans l'ordre sont prononcés dans la limite de contingents fixés par décret du président de la République pour une période de trois ans. Ces contingents

sont répartis entre les différents ministres qui adressent les propositions au Grand Chancelier.

L'accès à cet ordre national ne peut se faire dans un grade supérieur à celui de chevalier, sauf quand il s'agit d'honorer une personnalité étrangère

Le Code actuel de la Légion d'Honneur ne prévoit pas d'admission à titre posthume.

Cependant, le Premier ministre est autorisé, par délégation du Grand Maître, à nommer ou à promouvoir les personnes blessées ou tuées dans l'accomplissement de leur devoir qui sont jugées dignes de recevoir cette distinction. (1)

Depuis maintenant quelques années, il est possible de connaître ceux qui ont obtenu cette distinction (et décédés avant 1977) en allant sur le site Internet de la base «légion» (2). Cette recherche a été complétée par des renseignements trouvés dans les archives communales.

Les détenteurs de la Légion d'honneur sont au nombre de 16 à Barjac, 3 sont issus de la bourgeoisie locale, 10 du milieu agricole et artisanal et 3 sont fils de gendarmes.

Les dossiers actuellement visibles sur la base Léonore, ne concernent qu'un nombre restreint de légionnaires (7/16). Nous pourrions compléter les autres biographies lorsque nous aurons accès aux dossiers individuels, pour le moment inaccessibles.

### Marie Ernest de BANYULS de MONTFERRE (1795-1827)

Marie Ernest de BANYULS de MONTFERRE est né le mardi 25 août 1795 à Barjac, deuxième fils de Joseph Jean Baptiste Pierre Camon de BANYULS, comte de Montferre maréchal de

camp et armée du Roi, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de St Louis et de l'ordre souverain de St Jean de Jérusalem et chevalier de 1<sup>e</sup> classe de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, domicilié à Perpignan et de Marianne Françoise Victoire de LACROIX de MANDREVILLE de Barjac, elle-même fille de Henri Félix de LACROIX de VAGNAS et de Marguerite Mélanie DU MONTEIL.

Il rentre au service de l'armée comme volontaire le 24 septembre 1811. Devient caporal le 5 octobre 1811, fourrier le 14 janvier 1812, sergent le 6 décembre 1812, Sergent major le 5 avril 1813, adjudant sous-officier le 18 mai 1813, sous-lieutenant le 25 octobre 1813, lieutenant porte drapeau le 1<sup>er</sup> janvier 1815. Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 03 décembre 1813. Il est à l'époque lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de notre garde et n'a que 18 ans.

Nommé sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de la garde royale le 9 décembre 1815 et lieutenant au même régiment le 26 juin 1816.

En 1811 et 1812 a fait les campagnes d'Italie méridionale, puis en 1813 et 1814 l'Italie. En 1815 fait partie de l'armée royale du midi.

Ernest a été blessé le 3 octobre 1813 à la main droite et est nommé 2 mois plus tard chevalier de la Légion d'Honneur (dossier LH/102/27).

Il épouse Charlotte Georges de MONTECLER (dite Caroline), le lundi 10 avril 1826 à Versailles.

A son mariage Marie Ernest est dit vicomte de MONTFERRE, major au 50<sup>e</sup> régiment de ligne en garnison à Arras, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre de St Jean de Jérusalem.

Marie Ernest de BANYULS de MONTFERRE meurt le lundi 23 avril 1827 à Verdun à l'âge

de 31 ans. Il est à son décès chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, de l'ordre de Malte, en garnison à Verdun et logé rue St Pierre, maison de Dame veuve Lombard, marié à Caroline de MONTECLER, domiciliée en son château de Montecler en Mayenne, près d'Evron.

Il est décédé des suites d'un duel (D'après l'ouvrage du Duc de Castries - Papiers de fa-



Maison familiale et d'origine des Banyuls à Ribauts



mille ») dans son logement de la rue St Pierre, en présence de ses amis Nicolas Mathurin RIFHO, capitaine trésorier au 50<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de ligne et Alexis SALSE, 32 ans, sous lieutenant à ce même régiment.

Il n'a eu avec sa femme qu'un fils, né posthume : Henry de BANYULS de MONFERRE qui a fait souche à Laval en Mayenne.

### Louis Emile BASTIDON (1838-1890)

Louis Emile BASTIDON est né le dimanche 4 février 1838 à Barjac, troisième enfant d'Abraham BASTIDON (1808-1885), propriétaire cultivateur au mas d'Uzac et de Mélanie GRIDLET (1813-1885).

Il est nommé chevalier de la légion d'honneur le 31 décembre 1865 puis officier de la légion d'honneur le 28 décembre 1883, il est alors Lieutenant colonel au 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il rentre à l'école militaire de St Cyr en 1853 (Rang de sortie 142<sup>e</sup> sur 376 élèves).

Nommé sous-lieutenant le 01 octobre 1857 au 2<sup>e</sup> Régiment étranger, puis lieutenant le 21 mai 1864 au même régiment, Capitaine le 1<sup>er</sup> avril 1866. En non-activité du 4 au 13 avril 1867 puis passe au 62<sup>e</sup> régiment de ligne et ensuite le 2 mars 1868 au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs algériens et passe hors cadre le 19 août 1870.



COL. BASTIDON, mas d'Uzac

Passé major au 1<sup>er</sup> régiment de Zouaves le 29 septembre 1870, chef de bataillon au 2<sup>e</sup> Régiment de tirailleurs algériens le 23 janvier 1871 (à Mostaganem en novembre

1871), muté au 1<sup>er</sup> RTA le 14 février 1872 et au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne le 13 mars 1874. Il est nommé lieutenant colonel le 25 février 1879 au 68<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne puis au 63<sup>e</sup> de ligne et le 11 novembre 1880 au 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Il a fait les campagnes en Afrique du 3 décembre 1857 au 22 avril 1859. En Italie du 25 avril 1859 au 18 août 1859. En Afrique du 19 août 1859 au 31 décembre 1863. Au Mexique du 1<sup>er</sup> janvier 1864 au 21 février 1867. En Afrique du 31 mars 1868 au 29 mars 1874. Blessé d'un coup de feu qui a traversé le bras gauche sans lésion observée. Deuxième coup de feu qui a produit une large plaie contuse à la région pectorale gauche et lésé les côtes le 25 novembre 1863 à la prise de Monterey (Mexique).

Il a été cité à l'ordre général n°15 du corps expéditionnaire du Mexique pour la résolution et le sang froid dont il a fait preuve lors de la défense de Paras après le combat de Santa Isabella le 1<sup>er</sup> mars 1866. A su inspirer à tous les hommes placés sous ses ordres le courage et la confiance nécessaire pour triompher de cette épreuve. Cité à l'ordre général du corps expéditionnaire du Mexique du 13 janvier 1866 pour avoir déployé une grande bravoure au combat de Monterey le 25 novembre 1865. Il est blessé d'un coup de feu à la poitrine en pénétrant le centre de la ville.

A reçu la médaille d'Italie, décoré de la médaille de la valeur militaire de Sardaigne, la médaille du Mexique et officier de la Légion d'honneur le 28 décembre 1883 (dossier LH/133/18).

Il épouse Mary Camilla Jude DALLING le 8 octobre 1874 à Bordeaux. Ce couple aura deux enfants dont Francis BASTIDON (1878-1954) devenu général de division (postérité sur le mas d'Uzac-Barjac).

Louis Emile BASTIDON meurt le samedi 11 octobre 1890 à Nîmes à l'âge de 52 ans. (Voir Revue Municipale de Barjac 2004).

### Gaston Léonard Malgoire BLANCHER (1826-1916)

Gaston Léonard Malgoire BLANCHER est né le jeudi 23 mars 1826 à Barjac, deuxième fils de Jacques BLANCHER, brigadier de gendarmerie à cheval originaire de Barjac et de Jeanne CARDEUR. Garde du génie, il est fait chevalier de la légion d'honneur le 18 juillet 1855 (dossier LH/252/26).

Dès 1877, il habite à Port-vendres où il meurt le mardi 26 décembre 1916 à l'âge de 90 ans.

### Henri BLISSON (1791-1855)

Henri BLISSON est né le mardi 11 octobre 1791 à Barjac, deuxième enfant de Louis BLISSON et de Louise VERDIER cultivateurs de Barjac. Il est né protestant. Sur l'extrait de son acte de naissance, il y a dit qu'il a été présenté par Louis BASTIDON son parrain, du mas d'Uzac (grand père de Louis Emile BASTIDON, voir plus haut).

Entré le 18 décembre 1812 dans le 5<sup>e</sup> bataillon de Sapeur, caporal le 01/01/1814, sergent le 11 avril 1819, sergent major le 18/04/1823, garde de 3<sup>e</sup> classe du génie le 19 mai 1826, garde de 2<sup>e</sup> classe du Génie du 28 mai 1838 au 01/07/1847.

Temps de service effectif : 34 ans, et 6 mois et demi.

Détail des services :

A Metz à la compagnie de dépôt du 5<sup>e</sup> ba-

taillon de sapeur le 18 décembre 1812 (reste pendant 3 mois et demi). A l'armée de Prusse dans la 3<sup>e</sup> compagnie de ce bataillon le 1<sup>er</sup> avril 1813 (pendant 9 mois). A combattu aux batailles de Lutzen, Baulzen, Liepsig et Hanau. (1<sup>er</sup> campagne). A l'armée de France, même compagnie le 01/01/1814 (5 mois et demi) A participé aux batailles et combats de Brienne, Nogent, Montereau et Craonne et a pris part à la 2<sup>e</sup> défense de Soissons en 1814. (2<sup>e</sup> campagne). A Metz, dans la même compagnie le 15 JUIN 1814 (y reste 2 mois et 6 jours). A la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> régiment le 21 août 1814 (y reste 9 mois et 9 jours). A la grande armée du Nord dans la même compagnie le 1<sup>er</sup> juin 1815. Il est à Waterloo et à la défense de Paris en 1815 (3<sup>e</sup> campagne (y reste 4 mois et demi)). A la 1<sup>er</sup> compagnie de la légion du Gard le 16 octobre 1815 (y reste 1 mois et demi). A la compagnie provisoire d'Artillerie du Gard le 1<sup>er</sup> décembre 1815 (y reste 5 mois et demi). A la compagnie provisoire des sapeurs de Montpellier le 28 mai 1816 (y reste 4 mois et 3 jours. A la 2<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> régiment du génie le 1<sup>er</sup> octobre 1816 (y reste 11 mois et 10 jours). A la 3<sup>e</sup> compagnie du même régiment 11 septembre 1817 (y reste 5 ans et 7 mois). A la compagnie de dépôt du même régiment le 18 avril 1823 (y reste 3 ans et 1 mois). A Cambrai le 19 mai 1826 (y reste 2 ans et 5 mois et demi). A Auxonne le 31 octobre 1828 (y reste 2 ans et 11 mois). A Bourbonne les bains le 23 septembre 1831 (y reste 5 ans et 7 mois et demi). A Saline le 4 mai 1837 (y reste 1 an et 11 mois).

En Afrique, à Constantine du 7 avril 1839 au 23 août 1841 (y reste 2 ans et 4 mois et demi) (3 campagnes) Il sera blessé à la jambe droite sur les travaux à Constantine. En France à Sedan le 24 août 1841 (y reste 3 semaines). A Doublans le 15 septembre 1841 (y reste 2 mois et 11 jours). A Compiègne le 26 novembre 1841 (y reste 7 mois et une semaine), puis à Bourbonne les Bains du 3 juillet 1842 au 1<sup>er</sup> juillet 1847.

Il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 22 avril 1847 (dossier LH/258/12).

Il est à l'époque Garde du génie de 2<sup>e</sup> classe à Bourbonne les Bains. Il y décède le 7 juillet 1855. Il est dit garde du génie en retraite, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, 63 ans originaire de Barjac et habitant 7 rue Hoche à Versailles. Il épouse Madeleine HESSER, le 03 décembre 1826.

Henri BLISSON meurt le samedi 7 juillet 1855 à Bourbonne les Bains à l'âge de 63 ans. Sur son dossier de Légion d'Honneur, il est écrit qu'il n'a pas d'enfants et pas de fortune.



## Louis Victor CLEMENT (1874-1962)

Louis Victor CLEMENT est né le mercredi 26 août 1874 à Barjac, premier enfant de François Victor CLEMENT, meunier à la Canabade, et de Julie Herminie VIGNAL, sa première femme.

Il est incorporé au 11<sup>ème</sup> régiment d'infanterie en octobre 1892 comme engagé volontaire pour 5 ans. Devient caporal le 23 mai 1893, sergent le 2 avril 1894 et passe au 8<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine. Il se rengage en 1897 pour 5 ans comme soldat de 2<sup>e</sup> classe, redevient caporal le 22 avril 1897, puis caporal fourrier le 18 juillet et sergent le 31 décembre 1897. Il est ensuite détaché comme comptable à l'école militaire de Saint Malxent le 1<sup>er</sup> septembre 1898 où il épouse Julie Marguerite RAMAY, le dimanche 12 mai 1901 (dont il a une fille unique, habitant sur la région Roannaise).



Col Pierre CLEMENT

Il se rengage en 1902 et est admis à l'école militaire de Vincennes en 1905. Il est promu officier d'administration de 3<sup>e</sup> classe du service de santé en 1906 et est affecté à l'hôpital d'Oran, et ensuite au Maroc et en Tunisie entre 1907 et 1914 comme officier d'administration de 1<sup>ère</sup> classe. Il fait la campagne contre l'Allemagne d'août 1914 à octobre 1919, puis en Pologne en 1920. Il est nommé Chevalier de la légion d'honneur en 1914 (dossier inaccessible - 19800035/1305/50870).

## Joseph François COMTE (1900-1944)



Col famille COMTE

Joseph François COMTE est né le mardi 7 août 1900 à Barjac, premier enfant de Henri François COMTE (1871-1930), boulanger et de Victoire Joséphine DUMAS (1872, 1901) sa première épouse.

Un courrier du 1<sup>er</sup> août 1945, envoyé par Gabriel ETIENNE, maire de Barjac nous permet d'apprendre qu'il est parti au maquis le 3 juillet 1943.

En janvier 1944, il fonde un camp F.T.P. en Lozère. Il était alors sous les ordres du commandant Marcel.

Il est revenu sur Barjac qu'il a de nouveau quitté pour le maquis le 6 avril 1944 et a commandé la 721<sup>ème</sup> compagnie, 2<sup>ème</sup> bataillon où il était sous les ordres du Capitaine Jacques (de son vrai nom Louis FERRI) en qualité de lieutenant, grade qu'il avait d'ailleurs depuis janvier 1944. Pris par les miliciens le 23 juin 1944 à Barjac, amené à la prison d'Alès puis à Nîmes où il reste jusqu'au 15 août 1944, date de sa disparition. Il est déclaré décédé par jugement du 19 octobre 1950. Il sera fait chevalier de la Légion d'Honneur, à titre posthume (dossier inaccessible - 19800035/618/69905).

Il épouse Maria Sophie RAOUX, le mardi 26 avril 1927 à Saint Privat de Champclos, avec qui, il a deux enfants. (Voir revue municipale de Barjac 2004)

## Gustave Joseph DUMAS (1886-1973)

Gustave Joseph DUMAS est né le jeudi 8 juillet 1886 à Barjac, fils de François Théodore Adolphe DUMAS, gendarme à cheval, et de Marie Rose Philomène PRIVAT.

Il épouse Marie Jeanne TRELIS, le samedi 22 avril 1911 à Saint Ambroix puis Jeanne Marie Marthe CONSTANS, le mardi 19 avril 1960 à Mauriac.

Il meurt le mardi 12 juin 1973 à Antibes à l'âge de 86 ans.

Il sera chevalier de la Légion d'Honneur pour fait de guerre 1914-1918 (dossier inaccessible - 19800035/1453/68045)

## Auguste Frédéric Charles Urbain GRIOLET (1848-1909)

Auguste Frédéric Charles Urbain GRIOLET est né le mercredi 16 février 1848 à Barjac premier enfant d'Auguste François Urbain GRIOLET (1812-1880), négociant et de Pauline Caroline AVIAS (1823-1890). Il obtient la médaille coloniale (Algérie) le 01 septembre 1894.

Il devient chevalier de la Légion d'Honneur le 9 juillet 1895 et Officier de la Légion d'Honneur le 11 juillet 1908. Il est à l'époque sous-intendant militaire de 1<sup>ère</sup> classe.

Rentre à l'école de St Cyr le 26 octobre 1868 suite à son engagement volontaire dans l'armée puis devient sergent major le 10 août 1869 et sergent fourrier le 10 août 1870 (il sort à cette date avec numéro de mérite obtenu aux examens de sortie).

Incorporé au 6<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pieds comme sous-lieutenant le 19 juillet 1870, puis lieutenant au 27<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne le 3 octobre de la même année. Nommé capitaine au 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marche le 12 janvier 1871, puis réintégré

lieutenant par décision de la commission de révision des grades en date du 29 mars 1872 dans le 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne où il devient de nouveau capitaine le 11 août 1876. Devient adjoint de 2<sup>e</sup> classe à l'intendance militaire le 26 avril 1880 puis de 1<sup>ère</sup> classe le 7 février 1882. Le 12 mai 1890 devient sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe et de 1<sup>ère</sup> classe le 21 juin 1900. En 1895 il est domicilié à Avignon, en 1900 à Epinal. Il est admis à la retraite le 15 février 1908, il habite alors à Nice. Ses campagnes : Contre l'Allemagne du 1<sup>er</sup> novembre 1870 au 7 mars 1871, Armée de Versailles du 7 avril au 28 mai 1871. En Afrique, du 18 février 1881 au 3 octobre 1882 (compte pour 2 campagnes). Blessé à la poitrine lors d'une chute de cheval, au bras gauche et au genou droit le 2 mai 1891.

Urbain épouse Eugénie BORDES, le jeudi 12 mars 1874 à Gordes. Ils ont un fils unique, Maurice Paul Armand GRIOLET, médecin. Il meurt le mercredi 11 août 1909 à Barjac.

## Louis GUEZ (1768- 1836)

Louis GUEZ est né le jeudi 28 janvier 1768 à Barjac, deuxième enfant de Louis GUEZ (1739-1806) maçon et d'Elizabeth GAUTIER.

Il est fait officier de l'ordre de la Légion d'Honneur le 25 novembre 1813. Il est alors lieutenant colonel, chef de bataillon dans le 64<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Ses états de service sont les suivants :

Fusilier dans le régiment de la Fare le 10 avril 1788, nommé caporal le 25 septembre 1791. En sortant de ce corps, passé dans la légion nationale des Pyrénées en qualité de fusilier le 7 janvier 1793, puis caporal le 25 mars, caporal fourrier le 10 avril de la même année, sergent major le 25 juin 1793. Nommé sous-lieutenant le 15 vendémiaire An 2, lieutenant le 10 nivôse de la même année, capitaine le 12 brumaire An 4. Il quitte ce corps et est porté au rang de surnuméraire et se retire dans ses foyers avec le traitement de non activité le 27 frimaire An 9.

Remis en activité dans la 11<sup>ème</sup> brigade par arrêté du premier consul le 9 nivôse An 11.

Fait les campagnes de 1790, 1791, 1792 en Amérique sous les ordres des généraux DAMAS et BEAGUE, celles de 1793, An 2 et An 3 à l'armée des Pyrénées Orientales et celles des Ans 7 et 8 à l'armée d'Italie.

Dans la Grande Armée de l'an 14 à 1809. A l'armée du Portugal en 1810. A l'armée du midi en 1811 et 1812. En Espagne en 1813.

A été blessé d'un coup de feu à la partie supérieure de la tête à l'affaire du Boulou (Pyrénées Orientales) le 3 octobre 1793.

Blessé d'un coup de feu qui lui traversa la



## Mieux connaître son village

cuisse le 5 juillet 1809 à la bataille de Wagram. Le 3 janvier 1806 alors qu'il se trouve au camp de Bruges dans le 111<sup>e</sup> régiment, il prête allégeance à l'empereur. Il est capitaine, puis le 10 décembre 1816, il prête serment au Roi. Marié avec Marie Jeanne Jacqueline PELLETAN, il en aura deux enfants, dont postérité sur Toulouse. Il y meurt le mercredi 20 avril 1836.

### Paul François GUYNET (1854-1925)



Col GAYD

Paul François GUYNET est né le mardi 31 janvier 1854 à Barjac, quatrième enfant de Jules Louis GUYNET (1813-1875), propriétaire foncier et de Léocadie Honorine JORDANY (1818-1894), venus habiter aux Capucins à Barjac à partir de 1848, chez la tante de Louis,

Mme veuve BARBUT née Apollonie MALARTRE. Après une jeunesse passée à Barjac, il effectue son service militaire au 14<sup>e</sup> régiment de Chasseurs où il rentre le 29 février 1873.

Son signalement : Cheveux châtain, yeux marron, nez long, front découvert, menton rond, visage ovale, taille 1,65 m.

Deviens Brigadier en juin de la même année (1873) puis Maréchal des Logis le premier février 1874. Libéré le 10 mars 1874, il s'engage dans ce même régiment quelques mois plus tard puis est muté au 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs où il est promu Maréchal des logis chef. Ensuite, de mai 1880 à avril 1881, il est à l'école de cavalerie comme sous-officier d'ou il ressort 3<sup>e</sup> sur 88 avec une appréciation générale « très bien ».

Paul François se marie à Vals les Bains le 5 décembre 1883 avec Julie Marie Clara FORESTIER du CROUZET (33 ans) fille de défunts Jules et Marie Aïx FONTAINE de LOGERES et veuve de Théodore BLULSTEIN (mort en Cochinchine le 7 avril 1882). A l'époque, il est sous-lieutenant en résidence à Marseille. Ses témoins sont Raoul de CROUSMILLON et Valère MICHEL tous deux officiers résidants aussi à Marseille, et son frère Charles GUYNET médecin à Barjac. Ce mariage est très certainement lié à la présence sur Barjac de la famille ABRIAL d'ISSAS, beau-frère et soeur de la mariée et présents au mariage. Ils n'auront pas d'enfants.

D'octobre 1886 à août 1887, il rentre à l'école de cavalerie comme officier d'ou il ressort 21<sup>e</sup> sur 38 avec une appréciation générale « très bien ». Suit des cours pratiques d'officier

supérieur en mai et juin 1906. Il passe sous-lieutenant au premier régiment de Hussard en mai 1887. Il est muté au 19<sup>e</sup> régiment de Chasseurs puis au 13<sup>e</sup> où il devient capitaine en 1891.

Paul François est nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 11 juillet 1896. Il est placé hors-cadre par décision ministérielle du 18 janvier 1899 et mis à la disposition des colonies pour servir en Indochine. Rayé du contrôle du 13<sup>e</sup> régiment et embarqué à Marseille en février 1899, il est nommé chef de la mission du Lang-Brang de mai 1899 à juin 1900, puis à cette date pour organiser le régiment de chasseurs Annamites (vietnamiens) à Hanoï, où il arrive le 10 juillet 1900.

Il part d'Hanoï le 15 mai 1901 pour se rendre à Haiphong où il embarque pour la France le 17 du mois. Il est muté le 19 novembre de la même année au 28<sup>e</sup> dragon, puis est nommé Lieutenant-colonel le 12 janvier 1909 au premier régiment de dragons. Le 30 décembre de la même année, il est promu officier de la Légion d'Honneur par décret promulgué par le ministre de la Guerre ; Cette nomination lui permet de toucher 510 francs de traitement annuel. Il fait valoir ses droits à la retraite par décision ministérielle du 28 novembre 1911, rayé des contrôles de l'armée le 22 décembre de la même année et se retire à Barjac.

En 1910, le lieutenant colonel Paul François GUYNET, du 1<sup>er</sup> régiment de Dragon, demeure à Joigny. Il est élu maire de Barjac en 1912, et à la déclaration de guerre, reprendra du service, laissant la gestion communale à ses adjoints.

Paul François GUYNET meurt le mercredi 21 janvier 1925 à Barjac à l'âge de 70 ans.

### Louis MAZOYER (1779- ?)

Louis MAZOYER est né le lundi 19 juillet 1779 à Barjac, septième enfant de Jean André Vincent MAZOYER (1740, 1802), bastier, et d'Anne DARBOUT.

Militaire, il sera nommé Chevalier de la légion d'honneur (dossier inaccessible - LH/1813/8).

### Apollon Victor Léon MIRABEL (1874- ?)

Apollon Victor Léon MIRABEL est né le dimanche 18 janvier 1874 à Barjac, fils de Victor Vendelin François MIRABEL, maçon, et de Clémentine BLISSON.

Il épouse Catherine Anna JANNOT, le mardi 2 septembre 1902 à Lyon. Descendance inconnue.

Il sera chevalier de la légion d'honneur (dossier inaccessible - 19800035/1472/70512)

### Henri Jules MONDANT (1888-1964)

Henri Jules MONDANT est né le lundi 27 février 1888 à Barjac, fils d'Isidore MONDANT, brigadier de gendarmerie à Barjac en 1888, et de Marie Philomène VIALE.

Il épouse Marie Louise Christine GRENIER, le dimanche 10 décembre 1916 à La Palud et meurt le mardi 20 octobre 1964 en Avignon à l'âge de 76 ans.

Il sera chevalier de la légion d'honneur. (dossier inaccessible, 19800035/600/67816)

### Gaston Fernand Cyprien TAILLAND (1891-1964)

Gaston Fernand Cyprien TAILLAND est né le mardi 13 janvier 1891 à Barjac, fils de Cyprien Louis TAILLAND, cultivateur et d'Alphonsine Julie MARTIN.

Il épouse Clémence Emilie PALET, en décembre 1919 à Molières sur Cèze et meurt le mercredi 16 décembre 1964 à Millhaud à l'âge de 73 ans.

Il sera fait chevalier de la légion d'honneur, pour s'être illustré pendant la première guerre mondiale. (dossier inaccessible - 1900035/609/68755)

### Joseph Félix Apollon VEYRENT (1829- ?)

Joseph Félix Apollon VEYRENT est né le vendredi 24 juillet 1829 à Barjac, fils de Laurent Joseph VEYRENT, Charron, et d'Anne MARTIN. Il sera fait Chevalier de la légion d'honneur (dossier inaccessible, LH/2702/29).

### Charles Albert VINCENT (1869-1952)

Charles Albert VINCENT est né le mardi 9 mars 1869 à Barjac, septième enfant d'Auguste Joseph VINCENT (1827-1904) et de Marie TASTEVIN.

Il épouse Virginie Marguerite JOUFFRET, le samedi 17 juin 1905 à Pujaut.

Charles Albert VINCENT meurt le lundi 21 juillet 1952 à Pujaut à l'âge de 83 ans.

Il sera nommé chevalier de la légion d'honneur (dossier inaccessible - LH/2710/22)

Source :

(1) <http://www.gralou.net/articles/economie-et-finance/politique/article-la-legion-d-honneur/>

(2) <http://www.culture.gouv.fr/documentation/leconna/pres.htm>

(3) Guide de recherches en histoire de la Légion d'honneur, Société des amis du musée et éditions d'art Monnaie Noyat, 2002, in-8°, 484 p.



## C.C.A.S de BARJAC :

Il est composé de 17 membres : 8 désignés au sein du Conseil Municipal et 8 membres nommés. Il est présidé par Edouard CHAULET, qui a confié la délégation à Cyril GILLES

Membres issus du Conseil Municipal : M. Cyril GILLES, Adjoint délégué à l'Aide Sociale, M. Jacques ALLIO, Mme Nadège BARBOSA, M. Sylvain BELIN, M. Christian DIVOL, Mme Laure ESNEE, Mme Monique FERRAT, Mme Françoise-Marie NONNENMACHER, Conseillers Municipaux,

Membres nommés : Mme Muriel GUELIN, Mme Odette CAPEAU, Mme Annette DUMAS, Mme Edith EUZENNE, M. Guy BORIE, Mme Micheline GILLES, Madame Josette MARTIN, Mme Céline CARPIER.

## SEMAINE BLEUE :



Elle s'est déroulée du 13 au 14 octobre 2010. Une fois de plus la Municipalité s'est engagée pour fêter les retraités en cette semaine nationale d'animation.

Comme les années précédentes, le programme a été élaboré au niveau Cantonal, chaque commune assurant l'animation un jour de la semaine :

Mardi : un show avec Silvio à St Privat de Champagnac et un goûter,

Mercredi : à la maison de retraite St Laurent avec une animation musicale et un chanteur imitateur et un goûter,

Jeudi : un spectacle de magie burlesque à St Jean de Maruéjols avec un goûter,

Vendredi : le loto à Rivières suivi du goûter,

Samedi : journée de la municipalité avec le tour de chant de Daniel Perez et le goûter offert par le club de la Belle Epoque.

Cette semaine fut bien remplie avec une participation importante. Une distribution d'oreillettes a été effectuée par les membres du C.C.A.S. pour les personnes ne pouvant se déplacer.

## COLIS DE NOËL :

L'équipe du C.C.A.S. et ses bénévoles ont préparé près de 100 colis de Noël destinés aux personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent pas venir au repas de fin d'année.

6 équipes se sont réparties les secteurs pour apporter quelques douceurs et une visite aux personnes âgées souvent un peu esseulées. C'est un moment apprécié de la part de tous.

## BONS D'ACHATS :

Des bons d'achat de 30 € respectifs, des places de cinéma et des repas de cantine pour les enfants ont été offerts à nos concitoyens les plus défavorisés et ne bénéficiant d'aucune aide.

## LES RESTOS DU CŒUR :

Le CCAS de la Mairie de Barjac n'ayant pas de structure d'accueil, un rapprochement avec les Restos du Cœur de St Ambroix a eu lieu afin d'apporter une aide alimentaire aux plus démunis. Cela s'exprime par un transport municipal et collectif tous les mardis après-midi où Jacques ALLIO emmène les bénéficiaires pour récupérer leur colis. C'est le maintien d'un lien social, d'un moment de rencontre et de sortie. La traditionnelle collecte alimentaire en faveur des restos a eu lieu en février devant les magasins Shopi et Barbuscia remportant un grand succès.

Cyril GILLES, Adjoint

## REPAS DES AINÉS :

Le 12 décembre 2010 a eu lieu le traditionnel « Repas des Aînés » offert par la municipalité aux résidents de la commune âgés de 65 ans et plus.

Cette journée s'est déroulée sans fausse note : un menu gastronomique concocté par le personnel de la cuisine centrale.

L'équipe du CCAS depuis quelque temps planchait sur une décoration festive et soignée : ce fut le cas, tout était en harmonie, les tables, les serviettes, les menus, les décorations murales : bref un vrai chef d'œuvre et ce fut pareil ravissement dans les assiettes.

Au cours de leur allocution de bienvenue, le Maire, Edouard CHAULET et Cyril GILLES ont dit

l'importance qu'ils attachent à cette manifestation « Le bonheur supprime la vieillesse, alors profitez bien de cette journée et revenez-nous l'année prochaine encore plus en forme ». L'animation de « Passion musette » a été appréciée par tous les convives.

Exceptionnellement cette année, la municipalité a honoré les plus jeunes de ses anciens : Madame Anna Alink et Monsieur André Lahaye. Les benjamins ont reçu une orchidée et un coffret de vin de Barjac remis par Monique Ferrat.

*Chaque personne n'avait qu'un mot en bouche :  
VIVEMENT L'ANNEE PROCHAINE...*



Laure Esnee et Fabrice Delpey, lors de la préparation du repas des aînés.



La vie culturelle municipale est riche : cinéma, bibliothèque, expositions, conférences, concerts.... Nous donnons ci-après la liste afin que chacun se rappelle des moments forts de 2010.

## EXPO Alain Duperay au Château

Comme chaque année, la Municipalité a accueilli en juillet un grand peintre dans les salles des Tentures du Château pour son exposition de prestige. Cette fois-ci, c'est le peintre barjacois Alain Duperay qui a été à l'honneur. Il a choisi d'aborder le thème de la rue.

C'est un sujet qui lui est cher et qu'il a l'habitude de travailler. Mais cette fois, ayant décidé de choisir de grand format, il lui semble apporté autre chose qui lui permet de s'exprimer différemment dans la gestuelle, de donner plus de force à ses tableaux, de saisir l'ambiance d'une terrasse, d'une rue animée, où d'un campement de gitans. Les personnages sont travaillés dans la matière, en essayant de leur donner de l'expression, dans l'attitude, le regard.

« La présence humaine dans mes toiles est importante, dit-il. Elle anime constamment le sujet, car c'est dans la rue qu'on analyse les gens, en essayant de capter le regard, le bonheur, la tristesse, la joie de vivre, l'attente d'un rendez vous, assis à une table de bistrot, où les marins en attente sur les quais, scrutent l'horizon avec nostalgie. Une terrasse bondée de monde, où jeunes et vieux se côtoient, de différentes couches sociales, les uns lisent la presse, d'autres accoudés au bord d'une table, sirotent un apéritif.

Finalement c'est dans la rue que j'ai trouvé ma vocation de peintre, ces thèmes journaliers que j'avais sous les yeux, ont été ma première source d'inspiration et je m'aperçois qu'elle est inépuisable. »



## LE CINEMA :

En septembre, le Conseil Municipal a institutionnalisé la séance du DIMANCHE Apres-midi à 17 heures. C'était inscrit dans notre programme et c'est chose faite aujourd'hui !

C'est 145 séances en 2010 avec 6406 spectateurs

74 séances art et essai

19 documentaires

12 séances école et cinéma

11 séances jeunesse

C'est aussi la présentation en avant-première de SEVERN la voix de nos enfants

## Une activité avec les jeunes.

### Atelier photos pour les « Ados » du foyer des jeunes

La Commission Culturelle a toujours souhaité que les activités culturelles sortent des salles du Château pour aller au cœur du village à la rencontre de la population.

C'est en pensant à cette volonté que les jeunes du club ados, sous la houlette de Pierre Louvel, Huguette Serre et leur animateur Fabrice Reboul, ont participé à un atelier photo. Pierre leur a d'abord expliqué les subtilités de la prise de vues. Le premier travail de mise en application a été de réaliser des portraits de chacun sous trois formes différentes : portrait en taille, américain, italien, dans les rues du village en essayant de trouver des lieux adéquats. Ensuite, l'équipe s'est rendue à la bibliothèque pour visionner la totalité des photos réalisées. Pierre et Huguette ont pu ainsi expliquer à chacun le pourquoi et comment d'une bonne réussite dans la prise de leurs photos. Cette activité poursuit deux objectifs. Le premier, réaliser un montage photos lors de leur prochain voyage à Londres et le présenter à leurs parents dès le retour. Le deuxième proposer à la Municipalité une exposition sur des portraits de notre population locale..... Actuellement, le projet est encore dans les tiroirs. Qui va le relever ?

## Une activité avec les enfants des écoles

### Le 21ème Prix des Incorruptibles

Comme chaque année, l'École Publique a participé au « Prix des Incorruptibles ». Ce prix a été créé en 1988, par des libraires, avec la collaboration de Françoise Xenakis, aujourd'hui Présidente d'honneur de l'association.

Le principe en est simple. Les livres du Prix 2009/2010 ont été choisis par des comités de lecture départementaux sur toute la France. Ceux-ci sélectionnent pour chaque niveau scolaire (maternelle, CP, CE1, CE2/CM1, CM2/6e, 5e/4e, 3e/2nde) une trentaine d'ouvrage avec pour objectif d'établir une sélection la plus riche et la plus harmonieuse possible. Chaque école participante organise ensuite un vote pour désigner les gagnants.

La Bibliothèque municipale a souhaité proposer un « plus ». Le vote est effectué comme un vote normal, avec isolement et bulletins secrets.

Goût pour la lecture et démarche citoyenne sont ainsi associés.





## Et une activité partenaire.

### Les Théâtres, Barjac en scène

Le château de Barjac a accueilli l'association Art'tatouille pour la 8ème édition des Théâtres.

Rebaptisé « Les Théâtres, Barjac en scène », Art'tatouille a souhaité placer au cœur du festival les pratiques culturelles « amateurs » barjacoises. C'est ainsi que les associations Mayeko Création (danse et théâtre), Col Canto (chorale) ainsi que la Musique de Barjac (lanfane) sont intervenues avant chacune des représentations du festival. Par ailleurs, les artistes plasticiens regroupés autour de l'association Fêt'arts, ont exposé leur travail dans les salles du château pendant toute la durée des Théâtres.

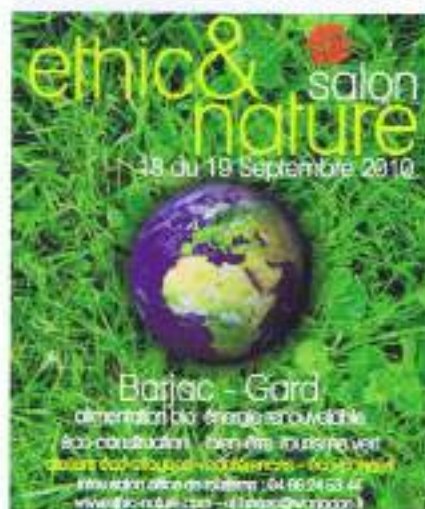
### Conférence

#### « le cinéma des frères LUMIERE »

C'est à une remontée dans le temps et à un merveilleux voyage aux origines du 7<sup>e</sup> Art qu'André Gardies a invité les participants. Il leur a raconté en images la fabuleuse histoire de la naissance du cinéma par les frères Lumière, grâce au CDRom qu'il a co-réalisé à l'occasion du centenaire de cette invention. Les précurseurs, le génie créatif des frères Lumière, l'invention du cinématographe, son extraordinaire expansion mondiale, une sélection des « vues » Lumière, la dimension artistique de cet art nouveau, tout cela fut projeté et commenté par la voix familière du Monsieur Cinéma qu'est encore aujourd'hui Pierre Tchermi. A l'ère de la 3D et du numérique on ne peut qu'être étonné par la fraîcheur et la modernité de ces images pourtant bientôt vieilles de cent quinze ans. Scénariste et expert scientifique pour la réalisation de ce CDRom, André Gardies a été professeur d'études cinématographiques à l'université de Lyon 2. Il a publié de nombreux ouvrages spécialisés sur le cinéma, notamment Le récit filmique chez Hachette ou encore L'espace au cinéma, chez Klincksieck.

### Conférences

- « PICASSO » par Renée DAVID Samedi 23 janvier
  - « Frédéric DESMONS, sa vie, son œuvre » par Walter BLOCH Samedi 20 février
  - « Frédéric MISTRAL » par Jean-Marc COURBET Samedi 20 mars
  - « Le cinéma des LUMIERE » Par André GARDIES Samedi 17 avril
  - « L'agriculture et la biodiversité », par Gilles-Eric Seralini Mardi 4 mai,
- 
- « La résistance dans le Gard », par Fabrice Sugier, Monique Veziller
  - « Hôtel Z » Vidéo-projection avec Théo VOGEL Samedi 11 septembre
  - « L'art Arabo-Musulman » Par Majid SAGATNI Samedi 16 octobre
  - Projection du film « Luther » suivi d'un débat proposé par la communauté Protestante de Saint Jean-Barjac Samedi 6 novembre
  - « Palestine 60 ans après, pourquoi les camps de réfugiés » Par Françoise LEBLOND Samedi 20 Novembre



**ethic & nature salon**  
18 du 19 septembre 2010  
Barjac - Gard  
alimentation écoresponsable  
éco-construction, éco-énergie verte  
énergie renouvelable  
matériaux éco-citoyens - éco-voitures  
rénovation éco-citoyenne - 04 66 24 23 42  
www.ethic-nature.com - 01 69 24 23 42

### Salon Ethic & nature

- Samedi 18 septembre  
Au cinéma « Regain » - château - entrée libre  
10 h 30 Contes pour enfants, par Alain PLAS  
14 h 00 Conférence  
« Agriculture biologique : Produire autrement et manger mieux » par Lylian LEGOFF et Jacques PEYRONEL  
15 h 45 Conférence  
« Réchauffement climatique et déforestation : quelle urgence ? » par Gilles LEMAIRE  
17 h 00 Conférence  
« L'avenir de l'eau » par Angelo SANFILIPPO

### Expositions dans les salles des tentures

- « De l'objectif au pinceau » Par l'association Fêt'Arts du 29 mars au 11 avril
- « Association ART plaisir » Du 13 au 16 mai
- « Alain DUPERAY » Du 24 juin au 17 juillet
- « ANASSE » Du 7 au 19 août
- Forum des ARTS Du 21 août au 5 septembre. Organisé par le centre socio-culturel
- « Gens d'ici, 10 ans après » Par Jean Michel ANDRE 16 - 30 décembre



### Les gens, ici. Dix ans après.

50 photographies de Jean-Michel André

CHATEAU DE BARJAC DU 17 AU 30 DÉCEMBRE



ouverture tous les jours 10h - 12h - 15h - 18h

### Dimanche 19 septembre

- Au cinéma « Regain » - château - entrée libre  
14 h 00 Conférence « L'infiltrométrie » par Frédéric BARDON  
15 h 45 Conférence « Cancers environnementaux, sommes nous tous exposés ? » par Marie Monique ROBIN, Angelo SAN FILIPPO et Jean Paul BUREAU



## Expositions à la bibliothèque

Peintures « Multitudes » Par Edith RIGAL en février  
 Photos « Au-delà du réel » Par Michèle HENRY-BALDOT, En mars  
 Peintures « la vie dans la Ville » Par Michael Allen CARBERG en avril  
 Documents « Barjac, Résistances et libération 39-45 » en mai  
 Peintures « Terres et ocres » Par Anne FLANDIN en juin  
 Photos « FERRAT, sur scène comme dans la vie ! » de Thierry SEGURA  
 Photos « Le souvenir d'un voyage » par Théo VOGEL En septembre  
 « Calligraphie amie » Par Majid SAGATNI en octobre  
 « Enfants photographes de Palestine » Proposé par l'Association France-Palestine Solidarité en novembre

## Exposition Calligraphie arabe à la bibliothèque

La calligraphie arabe se détache de la tradition occidentale. En effet, la calligraphie arabe ne réalise pas une œuvre indépendante et autonome, mais plutôt, il introduit la beauté du geste, de l'arabesque, des lettres qui s'entrecroquent, s'entremêlent et qui s'imbriquent pour devenir une forme abstraite. Non seulement sur son œuvre calligraphique, mais aussi sur des objets qui font partie de notre environnement. La calligraphie arabe est omniprésente, elle est mobile, vivante, et peut être présente partout, sur n'importe quel support et aucun monument arabo-musulman ne peut vivre sans la calligraphie arabe. C'est Majid Sagatni qui a proposé cette année un parcours initiatique dans cet art si singulier qu'est la calligraphie arabe.

## Enfants photographes de Palestine

L'association palestinienne « Les enfants, le jeu et l'éducation » (E.J.E.) a organisé à la bibliothèque une exposition de photos réalisée par des enfants. Cette association, créée pendant la seconde « intifada », se donne pour objectif de faire grandir les enfants en humanité. Par les nombreuses activités proposées, (expression photo, jeu et fabrication de jeux, réalisation de courts métrages en partenariat avec d'autres fondations, sport...), E.J.E. favorise le développement personnel de chaque enfant et son devenir en tant que citoyen autonome, responsable et artisan de paix. Par les mille et une façons de jouer, E.J.E. aide les enfants à grandir en humanité !

En intervenant en Cisjordanie et à Gaza à travers dix centres d'animation, l'association se place ainsi au cœur des préoccupations des enfants réfugiés de Palestine.

L'exposition comporte une cinquantaine de photos réalisées par de jeunes adolescents habitant un camp de réfugiés de Cisjordanie, en Palestine et présentant les beaux portraits de plusieurs générations, ainsi que des vues de l'environnement ou des activités quotidiennes du « camp ».

Par Jean-Michel BOVY, Délégué à la culture

## L'aven de l'Arquet (Barjac)

### Historique :

L'aven de l'Arquet a été repéré fin 1986 et désobstrué par la Société cévenole de spéléologie et de Préhistoire d'Alès. Les travaux se sont achevés en 1987 à une profondeur d'environ 25 m. À cette occasion, plus de 100 000 ossements fossiles furent extraits ainsi qu'une dent humaine, un rare outillage lithique et de la céramique.

En 2002 la mairie de Barjac, propriétaire du site, a fait don des vestiges paléontologiques et archéologiques au Musée de Préhistoire dépendant de la mairie d'Ornac-l'aven. Conscient de l'importance du site et la demande de M. Edouard, Chaulet (maire de la commune) le musée s'est engagé à mettre en place un projet de recherches pluridisciplinaires. Les études et analyses ont commencé en 2004, tout comme la reprise des déblais issus de la désobstruction.

Les objectifs des campagnes de terrain étaient multiples : vérifier la topographie de l'aven, repérer les placages encore en place, prélever des échantillons sédimentaires en vue de préciser l'origine des dépôts et permettre la recherche de pollens, enfin, tamiser les déblais en vue de la recherche de grande faune, microfaune et mobilier archéologique non repérés par les spéléologues.

### Synthèse du travail de terrain :

Le tamisage des déblais (photos 1 et 2) a permis de trouver une grande quantité de restes fauniques, six nouvelles dents humaines (photo 3) et deux fragments crâniens, ainsi qu'une quarantaine d'artefacts (photo 4). Les restes humains sont en accord avec l'homme de Neandertal, à l'exception de deux dents probablement plus récentes. Une partie des pièces lithiques s'accordent avec le faciès moustérien, mais d'autres éléments représentent une industrie du Paléolithique supérieur.

Le relevé topographique de l'aven a permis de repérer grâce à des placages trois unités stratigraphiques : une sommitale (de - 5 m à - 10 m) composée d'une argile jaunâtre et parfois d'un loess qui est coiffée par un éboulis grossier, une couche médiane à matrice loessique (de - 10 m à - 22 m), et une couche inférieure à argile rouge (- 22 m à - 25 m).



Photo n°1 - déblais avant l'intervention sur le terrain (2004)



Photo n°2 - site après l'intervention sur le terrain (2006)



## L'aven de l'Arquet (Barjac) suite

### Synthèse des études et analyses :

Les études fauniques sont en voie de conclusion, du moins en ce qui concerne la détermination des espèces, l'âge, le sexe et le nombre d'individus. Ainsi les animaux les plus représentés sont : le bison (127), le renne (95), le cerf (75), le cheval et l'hémionne (72), le renard (64), le loup (24), l'aurochs (14), le bébé et le jeune mammouth (photo 5) (7), le chevreuil (6), le mégacéros (5), la hyène (5), le sanglier (5), le putois (5), l'ours brun (4), le lion des cavernes (4), le blaireau (4), la blette/l'hermine (4), le lynx (2), le chat sauvage (2), la panthère (1), le daim (1), la fouine (1).

La chronologie du remplissage de l'aven se situe entre -10000 ans pour la partie la plus récente et -45000 ans pour la plus ancienne.

Les analyses polliniques (photo 6) montrent des variations climatiques froides à tempérées durant lesquelles l'environnement a changé favorisant l'abondance de certaines espèces au détriment des autres.

D'autres analyses sont actuellement en cours, particulièrement en ce qui concerne l'ADN mitochondrial humain. Les résultats ne seront connus que dans quelques mois.

### Conclusion

La fonctionnalité du site en tant qu'aven-piège ne fait aucun doute, mais il a également pu servir, dans sa partie supérieure, de repaire à carnivores.

La présence humaine détectée à travers des vestiges dentaires et osseux, l'industrie en silex retrouvée dans les sédiments du remplissage, corrobore la présence de l'homme à proximité de l'aven.

Le synopsis de la monographie du site est actuellement en cours d'élaboration.

Lydia GAMBERI A. de C (Responsable du travail de terrain)



Photo n°3 - molaire et incisive de jeune néandertalien (7 à 9 ans)



Photo n°4 - racloir Moustérien



Photo n°5 - molaire de lait de bébé mammouth



Photo n°6 - pollen de cécé

## FESTIVAL CHANSONS DE PAROLE

2010, Jean Ferrat nous a quittés. De grands moments d'émotion et de nostalgie ont traversé ce Festival Chansons de parole 2010. Tous les chanteurs, les animateurs, les techniciens, les festivaliers, et bien au-delà, ont rendu un hommage à l'œuvre et à l'homme. Chansons, exposition, film et interview télé, discographie, auront marqué ce festival du sceau de notre parrain. La soirée d'ouverture a accueilli une foule exceptionnellement nombreuse et tous les spectacles étaient à « gulchet fermé ». Ce qui témoigne du dynamisme de notre festival.

Il faut dire que nous avons des atouts pour qu'il en soit ainsi avec un lieu irremplaçable pour ce genre de spectacle : la cour du château, une direction artistique qui a du métier, une organisation qui s'affine au cours des ans, une rigueur budgétaire à toute épreuve, l'association Chant libre qui assure la gestion à l'année, le soutien matériel et financier de la commune, du département de la région et de quelques « sponsors » qui reconnaissent en cela la qualité et le rayonnement culturel de ce festival. Et puis ceux qui bénévolement et invisibles parfois s'activent avant, pendant et après le festival pour que cette grosse machine (plus de 7000 entrées) fasse vibrer pendant une semaine nos

soirées d'été de Barjac. Bienvenue à tous ceux qui voudraient participer à cette aventure !

L'apport économique pour Barjac n'est plus à démontrer, de nombreux commerçants nous disent que c'est leur meilleure semaine de la saison, les chambres d'hôte et gîtes de Barjac et des environs sont pleins. Sur le plan artistique, le festival de Barjac est devenu maintenant une référence tant pour les artistes qui s'y produisent que pour les amateurs de beaux textes et de belles mélodies. C'est aussi un lieu de rencontres, d'échange. Le succès de la soirée de clôture témoigne du plaisir d'être ensemble : artistes et festivaliers. Quel beau chemin parcouru depuis 1992.

Depuis trois ans, le festival s'est enrichi avec les spectacles « en attendant l'été ». Cette version plus intime du festival contribue à l'animation culturelle hivernale de Barjac. Cette année Ezra nous a fait le cadeau des meilleures chansons de Jean Ferrat et Lafaille nous a savoureusement fait découvrir un auteur étonnant : Gabriel Randon dit Jehan Rictus, avec ses « Soliloques du pauvre ». Tout cela est de bon augure pour la cuvée 2011 du festival Chansons de parole.






Yves Chaulet, Vice-président





# ACTIVITES ASSOCIATIVES BARJACOISES

## PLANNING D'UTILISATION DES SALLES

JOUR/SALLE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
SALLE DE MUSIQUE		Harmonie « les enfants de Barjac » : 20h, 1 semaine sur 2	soffège et violon : 10h00 à 18h30	piano : 15h30 - 19h00  Harmonie « les enfants de Barjac » : 20h, 1 semaine sur 2	piano : 16h00 - 19h30
SALLE DE DESSIN	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30 - 19h30	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 9h-12h	Art Plaisir (cours de dessin pour les enfants) 14h - 15h 	Art Plaisir (Dessin, peinture) : 13h30-17h30 Artémuz (cours de nu) 19h - 21h00	Fér'ART (Dessin, peinture)
SALLE DE DANSE	Ecole publique 10-12h et 15-16h30 D'Etre à Corps : 17h-18h (libération des cuirasses - gym douce) Cercle de l'Olivier (Yoga) 18h30 - 19h45	D'Etre à Corps 10h-11h30 (Méthode de Libération des Cuirasses gym douce) Sport Plaisir (gym pour adulte) : 13h45-15h15 Mayeko (danse) : 17h-21h	Mayeko : 9h30 - 20h45	Ecole publique 10-12h et 15-16h30 Sport Plaisir (Gym pour adulte) : 19h00- 20h30	Ecole publique 14h - 15h30 
SALLE DES FETES	Danse country 18h - 20h00	Cours de djembé et danse africaine 17h-20h	BACN (gym pour les petits) : 9h-12h		
SALLE D'EXPOS (salle des Tentures)	Chorale : le Chœur de Barjac : 20 h15			Chorale Col Cantò : 20h15	
FOYER la Belle Epoque	Unicef : 14h Club de Bridge : 20h	Les doigts de fée (peinture sur soie) : 14h - 17h30	Club la Belle Epoque (club du 3ème âge) / amis sans frontières (tricot) : 14h Club de bridge : 20h	Club la Belle Epoque (club du 3ème âge) : 14h cours d'occitan (1er et 3ème jeudi du mois)	Permanence des Retraités Mineurs : le 1er et 3ème vendredi matin Permanence de la FNATH (mutilés du travail) le 2ème vendredi du mois Club de l'Amitié (belote) : 14h-18h
BIBLIOTHEQUE	Café lecture : le 1er lundi du mois de 14h30 à 16h 		Barjac Histoire Locale (paléographie) : 17h30 à 19h30		

**UN CHATEAU QUI BOUILLONNE,  
TOUJOURS PLUS...**

Et lorsque le planning se mane (c'est fort rare) avec le raffinement et l'élégance, voilà le résultat...







ILS ONT FAIT BRILLER BARJAC



Olivier Trivez a fini 7<sup>ème</sup> en juillet au Championnat de France en As Grand Prix plus haute série) avec Nevez Amzer. En octobre, il est vice-champion de France en cycle classique 1ère année avec Safran de Guivert. Il travaille maintenant avec Bruno Bouvier (Orléans) cavalier international de concours complet



Arto



Tennis : championnes du Gard par équipe





Satellite de l'Association Humanitaire Nationale « AMIS SANS FRONTIERE », l'Atelier de Tricotage de Barjac avec son équipe de bénévoles continue son action durant toute l'année, les tricoteuses fournissent en layette – pulls – couvertures ... les maternités, les relais Bébé, les Restos du Cœur mais aussi le Samu Social (pour les S.D.F.) c'est à dire toute personne qui a besoin d'un « coup de pouce » pour se vêtir ou se réchauffer. Plus de 300 pièces par an pour le seul secteur de Barjac. Amis Sans Frontières a organisé une journée exposition le 12 Juin 2010 pour la Journée Nationale du Tricot. C'était un jour de marché, cela a permis de sensibiliser et recevoir plus de monde. Toute l'année, l'Atelier est ouvert tous les jeudis après midi dans la salle du rez-de-chaussée du Château – Meilleur accueil est réservé à toutes VENEZ NOUS VOIR !

Arlette Lagorsse, Présidente.

### LE CHŒUR DE BARJAC

Il y a 10 ans déjà, en 2001, a été créée l'Association LASCIA FARE MI qui réunissait deux chorales, dirigées par Fabrice Derhi, en un seul chœur : LE CHŒUR DE BARJAC.

Ce chœur de Barjac a démarré alors avec un projet bien ambitieux : Le Requiem de Mozart.

Deux ans plus tard, François-Xavier Nonnenmacher en prenait la direction. Au fil des années, les projets et les concerts se sont succédé, alternant des œuvres complètes (la messe Sainte Cécile de Gounod, le Miserere d'Allegri, les funérailles de la Reine Mary de Purcell...) et des programmes plus variés, allant de la musique de la Renaissance aux Romantiques allemands ou à l'École française (fauré, Saint Saëns, Debussy...).

Les choristes, toujours aussi enthousiastes, ont accepté tous ces défis et travaillé dur pour apprendre et chanter ces différents programmes. Leur motivation et les succès ont fait des adeptes, leur nombre est passé de 30 à 60 choristes. C'est ainsi, qu'en 2010, le Chœur de Barjac a pu donner un certain nombre de concerts sur Barjac bien sûr, mais aussi à

### Le Club de Bridge de Barjac

Pour la seconde année, les débutants et les joueurs plus expérimentés du club de bridge se sont régulièrement retrouvés, deux fois par semaine au château, soit pour des tournois soit des parties commentées, idéales pour l'apprentissage du jeu. Cette année les débutants ont rapidement progressé et n'hésitent pas désormais à venir se frotter, dans des parties libres, aux plus anciens ! Venez nous rejoindre le lundi et le mercredi dans une ambiance certes concentrée mais qui demeure détendue et très amicale. La pratique du bridge contrairement aux idées reçues est accessible à tous et, venez le constater, ce jeu aux multiples facettes devient rapidement passionnant.

### Centre-socioculturel - Forum des Arts

Comme chaque année, depuis 27 ans, le Forum des arts a été accueilli à Barjac dans les salles du château aimablement mises à sa disposition par la municipalité, son Maire et Conseiller Général Monsieur Édouard Chauvet. Cette manifestation qui s'est déroulée du 21 août au 5 septembre a obtenu, cette année encore un très grand succès de fréquentation. Tous les artistes locaux et régionaux qui présentaient des œuvres de grande facture, tiennent à remercier toute l'équipe municipale pour la qualité de leur accueil : Mme Balust Lucy Sculpteur, Joëlle Celly pastel d'encre, Dany Dang graphiste, Dany Rivault et ses madones, Dina peintre, Paule François tisserand peintre, Grietke peintre, Haïnni peintre, Le Guével Bernard et Genièvre peintres, Liska Sonia peintre, Mucheron Yvette peintre monotype, Elyka peintre, Redt Anne Marie peintre, Vincent Anne Marie peintre.

Nicole Maille,

Salavas, Labastide de Virac, Goudargues, Saint Marcel de Careiret. Le programme était varié, composé de musique profane et sacrée (Pachelbel, Verdi, Mendelssohn, Brahms, Orff, Stravinsky, Poulenci).

Le Chœur est aussi allé chanter dans l'Aude, à Lézignan Corbières, invité par une chorale amie. Cette année encore, le Chœur a participé au concert de l'Ecole des Mines d'Alès, accompagné par l'Harmonie de Salindres. L'année 2011 consacre une grande partie du programme à Litz, né il y a 200 ans. La Missa Choralis devrait être chantée fin novembre - début décembre à Barjac et dans d'autres villages de la région. Nous remercions la Municipalité de Barjac pour son soutien logistique et financier ainsi que le Conseil Général du Gard pour les subventions qu'il nous accorde.

Pour information et si vous voulez nous rejoindre, les répétitions ont lieu tous les lundis de 20h15 à 22h30 au Château de Barjac, salle des Tentures et un week-end de travail tous les mois.

Contacts :

Dominique Ruffier – tél. 04 66 25 72 22 – domi30960@aol.com

François-Xavier Nonnenmacher – tél. 04 66 24 72 03







Résidence Saint Laurent  
Quartier Lauzière  
30430 Barjac

Les « Arbousiers Rayonnants » est une association loi 1901 qui a été créée en 2002. Composée de bénévoles elle a pour but d'organiser les animations qui ont lieu au sein de la Résidence Saint Laurent. Par des manifestations telles que :

- Gardiennage du parking durant les brocantes de Pâques et du 15 août,
- Marché artisanal en septembre,
- Loto annuel en décembre,

L'association arrive à récolter les fonds nécessaires pour financer une animation avec un intervenant extérieur (Chanteur, Clown, Exposition culturelle) par mois et à acheter du matériel.

En 2010 ce projet a été atteint. Le marché artisanal s'est d'ailleurs fortement développé.

L'année écoulée a vu aussi la naissance d'un projet avec une des écoles de Barjac autour du jardin de la résidence. Au beau jours les enfants de cette école sont venus une fois par mois pour jardiner avec les résidents pour leur plus grand bonheur.

En janvier, chansons guinguette avec le groupe « Mésonges »

En février, opérette marseillaise « Sous le soleil des cigales »

En mars, chants d'opéra avec Monsieur Kocher

En avril, animation musicale avec le groupe « Jefjem »

En mai, repas guinguette avec les familles des résidents avec la chan-



teuse « Agath mélodie »

En juin, venue de la Chorale « En chantant » de Milhaud (Gard)

En juillet, Orgue, chansons et contes provençaux

En août, Danses espagnoles avec le groupe « Sol y mar »

En septembre, marché artisanal avec la chanteuse « Agath mélodie »

En octobre, chorale « En chantant » de Milhaud et l'imitateur Jacky Foby dans le cadre de la semaine bleue.

En novembre, Castagnade à l'ancienne et Chorale de Bessèges « moi je veux chanter »

En décembre, Loto et cirque avec la compagnie « Calypso » pour les fêtes

Si cela vous intéresse; n'hésitez pas à nous contacter, vos dons et aides ne peuvent être que positifs pour le bien être des résidents.

### Etoile Sportive Barjacoise

Quand un club de football change de président et d'entraîneur de son équipe première à l'intersaison, c'est à une révolution que les observateurs, sympathisants, supporters s'attendent. Que nenni !

En effet, le seul et unique objectif du nouveau président Laurent GILLES pour sa première année est tout simplement de pérenniser le travail de ses prédécesseurs afin de continuer à faire vivre le dynamisme et l'envie de tous les joueurs de cette magnifique association qu'est l'Etoile Sportive Barjacoise.

A pied d'œuvre depuis le début août 2010, la disponibilité et la compétence du nouvel entraîneur des séniors Philippe GAGNE font l'unanimité. Adeptes d'une politique sportive tournée vers les jeunes (moyenne d'âge 23 ans), sa venue s'inscrit dans la durée afin de promouvoir année après année les joueurs issus de son école de football. Le travail entrepris en direction des jeunes commence à porter ses fruits : Un exemple, les « Séniors » dans leur championnat, sont en tête à mi parcours. Espérons qu'il en soit de même jusqu'à la fin de la saison.

Le club contient pas moins de 90 licenciés :

20 licenciés « Séniors » avec 5 dirigeants.

60 licenciés pour l'Ecole de Foot répartis en 7 équipes (4 de Débutants, 1 de Poussin et 1 de Benjamin) avec 1 éducateur bénévole et 1 dirigeant par équipe : elle est en constante augmentation chaque année. Pour information, nous avons des enfants qui viennent de tous les villages situés près de Barjac : St Sauveur de Cruzières, St André de Cruzières, Bessas, Vagnas, Salavas, Orgnac, Montclus, La Bastide Virac, St Privat de Champclos, Méjannes le Clap, Rivières de Theyrargues, St Denis, St Jean



de Maruejols. Cela démontre bien la richesse et la une nouvelle dimension de notre école de football. Cette politique sportive ambitieuse s'articule autour de vraies valeurs que nous proposons d'incarner au mieux : l'Ancre au cœur de notre région, l'Intégration Sociale, la Formation, le Respect et le Dépassement de soi et enfin la Passion et la Convivialité. Un grand MERCI à tous, joueurs, éducateurs, bénévoles, sur et autour des terrains et bénévoles de l'ombre, pour leur investissement et leur engagement à faire évoluer leur club l'ESB, tout en prenant du plaisir à vivre leur passion. Nous n'oublions pas non plus nos partenaires qui apportent également leur contribution ainsi que la mairie de Barjac qui nous soutient dans notre projet (cette année la mairie a financé l'achat et la mise en place d'une clôture avec pare-ballon tout autour du stade sécurisant tout l'ensemble : le club la remercie très chaleureusement). Nous insistons sur le fait que le football à l'ESB est avant tout un jeu : former les champions de demain et éduquer les futurs citoyens de notre société sont les missions qui doivent nous animer.

Enfin, l'image du club est aussi le fruit de l'engagement de tous à la réussite de nos différentes manifestations extra-sportives : Loto, Buvette Brocante, Calendriers, Grillades en fin d'année, Galette des Rois et pour cette année, une Première : l'organisation du réveillon du jour de l'an au château de Barjac avec pas moins de 120 personnes, un succès et une réussite mémorables de la bouche de tous les participants. Un grand bravo à tous les organisateurs.

Nous terminerons par une phrase d'un entraîneur belge de football Ariel Jacobs (définissant bien notre association) qui disait : « Le Talent nous fait gagner un match, l'Esprit d'Equipe nous fait gagner un championnat ».







Après l'engouement généré par l'édition 2009, avec la présence de M. Guy Foissy comme invité d'honneur et une déambulation théâtrale dans les rues de Barjac le dimanche après midi, nous nous devons de relever le défi en organisant une 8ème édition à la hauteur de toutes les espérances.

Les Théâtrofes 2010 ont donc eu lieu du 23 au 25 avril avec entre autres une création de théâtre dansé, deux pièces de Bertolt Brecht, une pièce de Eric-Emmanuel Schmidt et deux lectures spectacles.

Cette nouvelle édition des Théâtrofes a été marquée par une innovation : les associations culturelles de Barjac ont été invitées à participer au festival avec une prestation mettant en valeur leurs activités. C'est ainsi que les groupes de danse et de théâtre de l'atelier Mayeko Création ont pu se produire sur scène, ainsi que la chorale Col Canto, la fanfare de Barjac ou encore l'atelier Fet'ait qui a pu exposer un échantillon de son travail. Cette initiative a permis aux festivaliers de découvrir les diverses pratiques culturelles amateurs de Barjac et aux Barjacois de se mêler au public du festival et de découvrir le programme des Théâtrofes.

L'ouverture du festival s'est faite le vendredi soir avec « Mr Ibrahim et les fleurs du Coran » une adaptation fidèle du roman de Eric-Emmanuel Schmidt, du même nom : Une tendre rencontre entre un vieux commerçant arabe et un petit garçon d'origine juive... un texte rempli d'espoir et d'amour porté par Alain Richeton de la « Cie Et Caetera » (Drôme).

La compagnie « Dr Inat » a parcouru plusieurs milliers de kilomètres pour venir présenter à Barjac la première de leur nouvelle création : « Zenom neka se zove » (« Tout simplement femme »), 1h30 de théâtre dansé, mettant en scène trois femmes plongées dans les réalités de ce que peut être la relation de couple... parfois cruelle, souvent sensuelle ou érotique, mais toujours romantique et pleine d'espoir, une interprétation forte appuyée par une scénographie ingénieuse qui laissera un souvenir particulier dans l'esprit des festivaliers, que l'on ait aimé ou pas. Une expérience riche et surprenante venue de Croatie !

2010 a été l'occasion de retrouver deux compagnies qui s'étaient déjà produites sur la scène des Théâtrofes. Deux compagnies et deux univers complètement différents, pour nous offrir deux visions décalées des textes de Bertolt Brecht : « La noce chez les petits Bourgeois » et une adaptation de « Grand peur et misère du 11ème Reich »...

Après « Gelsomina », adapté du classique du cinéma italien « La strada », en 2008, « Le Nouveau Théâtre de Fribourg » est à nouveau venu représenter la Suisse aux Théâtrofes. L'ingéniosité, l'humour ainsi que la qualité d'interprétation et de mise en scène qui avaient ravi le public en 2008 étaient une nouvelle fois au rendez vous avec leur nouvelle création : « La noce chez le petit bourgeois ». Ces petits suisses qui par leur sympathie, leur humour et la qualité de leur travail ont su prouver qu'ils partageaient les valeurs humanistes du festival, ne manqueront pas de revenir nous enchanter...

« La nouvelle cigale » de Aigues Mortes qui avait déjà présenté dans nos murs une adaptation du roman de John Steinbeck « Des souris et des hommes » en 2004, est revenue présenter « Les mécanos de Dieu » adaptation de « Grand peur et misère du 11ème Reich », sous la forme d'un cabaret. Une manière originale d'adapter, de s'appropriier et de réinventer le texte de Brecht pour rappeler (hasard du calendrier), en ce jour de commémoration de la libération des camps de concentration, que « Le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ». De par l'exigence dont ils font preuve dans la qualité de leur prestation et la passion qui les anime pour faire vivre des textes empreint d'humour, de sensibilité, avec la volonté de sensibiliser le public à un message politique ou humaniste, « La nouvelle Cigale » est incontestablement entrée dans la « famille du festival » en nous offrant deux des plus belles émotions théâtrales que l'on a pu vivre sur la scène des Théâtrofes depuis 7 ans. Merci à eux.

C'est ainsi que « Les Théâtrofes, Barjac en scène 2010 » se sont clôturés. Avec une intervention d'Edouard Chaulet, Maire de Barjac Conseiller Général, nous remerciant de notre travail... Nous ne faisons en fait que mettre en valeur une passion partagée : le Théâtre !

**UNION FEDERALE DU GARD DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
SECTION CANTONALE DE BARJAC  
MAIRIE DE BARJAC - 30430 -**

Président : André DEPONCELLE  
Rue Haute Fontaine - 30430 - BARJAC  
Tel : 04 66 86 50 05

**-SEMPER FIDELIS-**

Cette devise pourrait être celle de la section cantonale de l'Union Fédérale du Gard des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Barjac qui a fêté ses 25 ans le 25 février 2010 à St Jean de Maruéjols lors de son Assemblée Générale. Héritière des traditions de la section des Anciens Combattants de St Privat de Champclos - aujourd'hui disparue - elle est au service des Anciens Combattants - toutes générations confondues - et, en dehors de toutes considérations d'ordre politique ou religieux - pour les aider à faire valoir leurs droits.

Fidèles à nos convictions, nous continuerons à servir pour que l'œuvre de mémoire soit toujours présente et que le souvenir de nos compagnons disparus demeure un devoir sacré.  
Commandant (e.r) A. DEPONCELLE, Président

**RANDO CEZE**

En 2010 Rando-Cèze a continué de découvrir les drailles de notre canton, celles des contreforts cévenols et des sentiers de la vallée du Rhône. Les randonneurs ont franchi le Pont du Tarn, serpenté le long de l'Ardèche et admiré la "vallée" depuis "La croix de Bauzon" et le Chassesac depuis ses balcons. Il n'ont pas oublié de se retrouver autour d'une copieuse table ardéchoise à Courry. Après le réconfort, sous le soleil de septembre certains découvraient, d'autres retrouvaient, non sans effort, les "Calanques de Cassis".

Ainsi passa l'année 2010, impatiente d'affronter les "randos" de 2011. « Marcher avec plaisir, par beau temps, dans un beau pays, avec pour terme un objet agréable, voilà ce qui sied le mieux à notre manière de vivre ».

Jean-françois Colin, Président





## COMITÉ DES FÊTES

Tous les membres bénévoles du Comité des Fêtes de Barjac ont encore une nouvelle fois proposé aux habitants de Barjac de nombreuses manifestations (spectacles de variétés et artistiques...) tout au long de l'été et de l'hiver 2010 pour animer le village.

L'année 2010 a commencé sur les chapeaux de roue avec le Carnaval sur le thème « La mer » suivi des deux Brocantes de Pâques et d'août, sans oublier la Fête Voteive qui a remporté un franc succès avec le groupe COLLECTIF MÉTISSE, l'orchestre XXL et pour finir une superbe Soirée « Mousse ».



Carnaval 2010

L'équipe du Comité des Fêtes a aussi organisé diverses festivités comme le vide grenier, un repas dansant, un loto d'été en plein air, un loto d'hiver, le téléthon...

L'ambition du Comité des Fêtes est donc de satisfaire un large public local et touristique en lui proposant des spectacles et animations variés.

## HARMONIE « LES ENFANTS DE BARJAC »



En 2010, l'harmonie a effectué 23 sorties. Elle est toujours présente dans les manifestations, dans la bonne humeur et avec convivialité.

Elle se compose actuellement de 18 musiciens, toujours accompagnés du « Chef » Michel, qui jouent pour leur plaisir et celui des autres. Son bureau se compose d'une secrétaire Fanny, d'une trésorière Christelle et d'une présidente Marie-France qui s'occupe de l'harmonie depuis de nombreuses années. Les répétitions se font soit le mardi soit le jeudi dans la salle de musique du Château, cela demande beaucoup de travail mais c'est toujours dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur que nos musiciens se réunissent pour répéter les différents morceaux qu'ils joueront lors de leurs prochaines manifestations.

Marie-France SARRAZIN, Présidente



Tennis Championnes du Gard en 2010 par équipe des plus de 35 ans. Elles sont 4 sur la photo Cathy VILLECHAULET, Agnès BOYER, Pascale LERIVEREND et Dédée RIBARD la capitaine, mais il faut aussi compter sur Elisabeth MARCON, Corinne THEVENIN, Christiane CASANADA et Aline GUYONNAUD

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont décidé de consacrer, d'œuvrer à l'organisation des manifestations et de donner beaucoup de leur temps. Qu'ils en soient remerciés.



Comité des Fêtes au travail

Pour faire vivre la fête à Barjac, ils se mobilisent dévouant générosité, solidarité, persévérance. C'est grâce à eux que la fête et les animations de qualité à Barjac sont aussi présentes. Ils sont solidaires à tous ceux qui désirent que Barjac soit un village où la vie associative mêle l'ensemble de ses habitants, là où se tissent les liens d'amitié, et là où il fait bon vivre.

Lors de la réunion mensuelle de l'association, l'ambiance y est conviviale et l'objectif est de créer et de développer des activités nouvelles dans l'intérêt de tous : ils auront grand plaisir à accueillir les bonnes volontés, même occasionnellement.

Enfin, nos remerciements s'adressent aussi à la générosité de la municipalité de Barjac pour les subventions qui font vivre le Comité des fêtes, aux services de la municipalité, et à ceux qui ont participé à l'élaboration du programme et que la fête continue longtemps à Barjac. Aussi nous vous donnons rendez-vous pour de nouvelles aventures en 2011.

Le Président Didier Bourthoumieux

## BARJAC ATHLET. ET COURSE NATURE (B.A. C.N.)

*Bouger, danser, pédaler*



Tel est aujourd'hui le leitmotiv de BACN (Barjac Athlétisme Course Nature). En effet si depuis plus de plusieurs années maintenant, chaque

mercredi matin, les plus jeunes (entre 14 mois et 5 ans, accompagnés de leurs parents) ont droit à une séance de psychomotricité proposée de 9h30 à midi par une Eliane, agrégée en éducation physique. C'est désormais un cours de Djembé De 17 h 15 à 18 h 15 et un cours de danse africaine qui est proposé au Château de Barjac. Ce cours se donne chaque mardi en soirée, de 18h30 à 20h. Au menu, rythmes africains, bien entendu scandés par le djembé : cet instrument de percussion originaire de l'Afrique de l'ouest, composé d'un fût de bois en forme de calier sur lequel est montée une peau de chèvre ou d'antilope. Ces cours sont à coup sûr l'occasion de passer un agréable moment et de se dépenser tout en s'amusant. Autre nouveauté : le cyclisme. Dorénavant, le BACN vous propose des balades en vélo dans cette magnifique région du Gard. Des itinéraires moyens accessibles à tous et toutes. A ce propos, une collaboration avec l'Espoir Cycliste Nimois nous permet d'organiser 3 courses à Barjac : le Cyclathlon, le Grand Prix de Barjac et les Helviens. Toutes ces activités se déroulent au Château de Barjac moyennant une participation aux frais minimes. Nous remercions la mairie de Barjac qui met à notre disposition la salle des fêtes et participe à l'achat du matériel pour nos bambins. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter, le président : 06 77 78 30 51.

Jacques Allio.



## MC Country Clap Barjac

Association MC COUNTRY CLAP créée en juillet 2009 propose à tous les amateurs de musique et danse country de venir s'initier à la country line dance, et d'y progresser.

La danse en ligne permet à tout un chacun de danser avec ou sans partenaire, dans une ambiance décontractée, sur des musiques « country » et « non country », – la country line dance se fait de façon sérieuse mais dans le seul but de s'amuser, de se retrouver lors de soirées ou d'après midi conviviaux.

Les cours sont dispensés chaque Lundi soir à partir de 17 h 45 à la salle des fêtes de BARJAC et sont distribués de la façon suivante :

De 17 h 45 à 19 h : cours Novices (Sans de pratique)

De 19 h à 20 h 15 : cours Débutants

Et sont assurés par une animatrice diplômée « Country Form »

Pour de plus amples renseignements :

MC COUNTRY CLAP 04 66 30 83 82



## CHORALE COL CANTO



2010 et 10 ans déjà que la chorale Col Canto existe !

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons participé à plusieurs concerts : 12 juin à St Sauveur de Cruzieres au profit de l'Association « le Syndrome d'Angel man »

Le 2 juillet à Les Vans avec Larissa et Sergio Nesterenko, deux musiciens qui nous viennent d'Ukraine

Le 4 juillet dans l'Ancien Couvent de Vagnas

2 prestations à Barjac : le 2 avril dans le cadre de Artatouille Barjac en scène Les Théâtres » et le 18 septembre lors du salon du bio.

Le 4 décembre organisation d'une castagnade au profit du Téléthon.

Nos projets :

Le 21 janvier 2011 concert à l'Eglise de St Martin de Valgalmes avec les Chorales Le Chœur d'Anthony (chorale d'enfants) et la Soleillade ; concert donné au profit du téléthon.

Début juin Concert à Barjac avec la Chorale Bretonne « Chor'Eole » et le Chœur de Barjac concert donné pour une œuvre caritative.

Début juillet projet en cours dont le lieu et la date sont à définir.

Nous remercions la municipalité de Barjac et le Conseil Général du Gard pour le prêt des salles et les subventions.

Venez chanter avec nous, les répétitions ont lieu le jeudi soir à 20h30 salle des tentures au château de Barjac.

Contacts : Mme Marie Claire AYMARD 04 66 24 5 46 HR ou Mme Françoise MONNIER 04 75 38 67 93

La Présidente, Marie Claire AYMARD

## SECTION SYNDICALE C.G.T. RETRAITES ET RETRAITES MINEURS, VEUVES DE MINEURS DE BARJAC/SAINT JEAN DE MARUEJOLS

Issue de la section des Retraités Mineurs et Veuves de mineurs la section s'est désormais étendue et regroupe les retraités tous régimes confondus, cela répond à une demande ancienne... Notre section hérite de cette force vive qui depuis la résistance a toujours animé les salariés du bassin minier et a plus forte raison, cette colère qui s'est emparée de la majorité de nos compatriotes face à ce gouvernement et à la classe successive des acquis, privatisations de services publics, précarité qui s'étend à toutes les classes, des jeunes aux classes dites moyennes le dernier coup tordu étant le passage en force pour imposer aux salariés, sans négociations préalables, un système de retraite injuste, inégalitaire, qui de plus, dans un avenir pas très éloigné s'avèrera insuffisant. La prochaine « réforme » sarkozienne se portera sur la dépendance. Nous, les retraités, sommes directement concernés. Il faut que notre section locale C.G.T. se renforce par de nouveaux adhérents pour que la résistance à ces attaques répétées contre les acquis du programme du Conseil national de la Résistance qui est notre guide, notre fil rouge, ne se retrouve complètement détrempé au fil de ces nouvelles réformes qui nous sont promises par Sarkozy, la droite ultra-réactionnaire de connivence avec le marché boursier et les banques qui font la pluie et le beau temps sans s'embarrasser de l'opinion de ces députés aux ordres. En attendant qu'un changement radical intervienne dans la façon de gouverner notre pays, il faut rassembler nos forces pour encore une fois résister, manifester notre colère, continuons à nous indigner. Ensemble nous serons plus forts, plus proches, plus solidaires, c'est aussi pour les générations qui arrivent, leur montrer le chemin à suivre pour vivre dans une république juste où chaque citoyen pourra retrouver la sens des valeurs aujourd'hui bafouées par les puissances d'argent. Nous ne saurions clore ce message sans rendre hommage à ceux qui nous ont quittés depuis un an. Compagnons de lutte, retraités mineurs, veuves ou compagnes, ils appartenaient tous à la grande famille des mines qui avait fait alors la prospérité du bassin d'Alès. En mars 2010, notre secrétaire, délégué mineur, Gérard Monteil nous quittait. Il aura été jusqu'au bout à la disposition de tous. De trop nombreux camarades devaient le suivre. La dernière en date fut Renée Wagner, notre trésorière, compagne de Gérard, elle l'accompagna dans toutes ses tâches, la C.G.T. était leur deuxième famille. Nous entendons continuer le travail en cours que nous faisons ensemble, c'est ainsi que nous honorerons leur mémoire.

Jean Talouarn, trésorier

Pour tous renseignements s'adresser à : Jacques Allio - Pont de Vagnas - 30430 BARJAC - Tél. : 04 66 24 56 73, Port. : 06 77 78 30 51

Jean Talouarn, Tél. : 04 66 24 55 54



## Association des parents d'élèves de l'École Publique

Site internet : [www.ecolepubliquebarjac.fr](http://www.ecolepubliquebarjac.fr)

Blog :

[www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com](http://www.ecolepubliquebarjac.blogspot.com)



Réunion de travail

### Le mot du président

L'ANNÉE SCOLAIRE DE L'APE 2010-2011 : SOUS LE SIGNE DU RENOUVEAU ET DE LA PARTICIPATION

L'année scolaire 2009-2010 a filé comme une étoile : on l'a bien vue passer mais elle a déjà bel et bien disparu. Nombreux et très denses ont été les travaux du précédent bureau : réunions à répétition, assemblée générale, démarches multiples et variées, longues soirées à plancher sur l'organisation des différentes manifestations (voir ci-dessus).

Le précédent bureau n'a pas économisé ses efforts pour faire avancer les choses tant bien que mal et sur tous les fronts. Il a notamment beaucoup donné de son temps et de son énergie et en tant que président je me devais de le remercier très chaleureusement !

La page « 2009-2010 » est bien tournée et 2010-2011 est bien là.

Pourtant la vie de l'école n'est pas toujours un long fleuve tranquille !

Chaque jour apporte son lot de problèmes, petits et grands, que l'équipe pédagogique et les autres personnels de l'école (ATSEM...) s'efforcent de résoudre en règle générale avec succès.

Aussi, l'APE, par le biais de son bureau nouvellement élu, participe activement au développement de ce microcosme éducatif en veillant à ce que les fonds réunis lors des différentes manifestations puissent servir à financer au mieux les projets pédagogiques, les activités sportives, culturelles... de l'équipe enseignante. En fait, c'est un véritable partenariat avec cette équipe enseignante qui se met en place.

Et tout cela permet aux enfants d'avoir des souvenirs qu'ils garderont en eux toute leur vie. Quel enfant ne se rappelle pas par exemple de sa sortie en classe de neige ?

Un grand merci à la mairie de Barjac en particulier pour son aide importante tant au niveau financier que matériel et aussi aux mairies de Bessas et de Saint Privat de Champclos pour leurs aides au financement des projets pédagogiques.

Enfin, j'émet un souhait pour 2011 : que les parents de notre école prennent conscience que si l'école fonctionne et dispense un enseignement de qualité, c'est aussi parce qu'il y a des parents qui s'investissent à fond au bureau de l'APE. Donc pour que l'APE puisse continuer de fonctionner et de dynamiser la vie de l'école, il est important que toutes les bonnes volontés se manifestent et nous rejoignent sous le signe du Renouveau et de la Participation.

Motivation, Engagement et Valeur sont les 3 leitmotivs de notre association.

Pour terminer, vous avez des idées, des projets, des points de vue, alors franchissez le pas !!

Bureau : Président : Laurent GILLES, 1ère Vice - Présidente : Djamilia PLAUCHUT, 2ème Vice - Président : Cyril ANTERION, 3ème Vice - Présidente : Isabelle ICHTERTZ  
Trésorière : Marie-Christine PIEDALLU, Vice Trésorière : Ruth VAN DEN BELT, Secrétaire : Virginie ROUVEYROL, Vice Secrétaire : Olivier MOLKO

### Dépenses principales :

Occe (coopérative d'école) : 1 387,50 euros

Arbre de Noël : 926,00 euros

Total Projets pédagogiques : 4 295,00 euros

### Organisation de 2 lotos en 2010

Pour débiter les manifestations et festivités, Le Carnaval : l'APE et l'APEL ont uni leur dynamisme et construit un Monsieur CARNIVAL imposant.

### La fête de l'école

C'est un magnifique spectacle que donnèrent les enfants de l'école publique de Barjac dans leurs costumes flamboyants neufs confectionnés par les parents. Le spectacle cette année sur le thème « l'Afrique » était composé de plusieurs danses, chants, pièces de théâtre ainsi que de nombreuses surprises....



PS/MS, Classe d'Ogla : 2 danses et chants : - Lilié M'obli Mikali (Congo), - Pata Pata de Miriam Makeba



PS/CS, Classe de Carolé : 3 danses : PS : Les Crocodiles, CS : Devinettes, PS/CS : Rumbali



CP/CE1, Classe de Mélissa - Fête de Théâtre - Ombrou, Laï et le Lion - (Réécriture du Petit Chaperon Rouge par la classe)



CE1/CE2, Classe d'Isabelle Danse : So D'Yara (Côte d'Ivoire, Congo et Cameroun)



CM1/CM2, Classe de Marie-Pierre, 2 Danses : Ka Baga Ne Ma (Mali) et Wa Ka Wa Ka de Shabba

Plusieurs chants, sous la direction de Marie Pierre Brusselle, s'organisèrent tout au long de la soirée entre chaque représentation. Chant des CE2/CM1/CM2. Le caïman, Le dromadaire, Bambali Bamba. Et de nombreuses surprises organisées par les enfants se rajoutèrent à la soirée. Et pour boucler le spectacle, des musiciens danseurs Africains nous donnèrent un concert où les enfants et parents purent participer.



Puis ce fut le bal et c'est tard dans la nuit que la fête finit...



## Association des parents d'élèves de l'École Publique (suite)

Le dimanche matin, de nombreux jeux étaient organisés dans la cour de l'école au grand plaisir des enfants et de nombreuses personnes se retrouvèrent sous les platanes autour d'un apéritif animé par les enfants de Barjac. Au menu « grillades et frites » et Cocktail bio, jus de fruits naturels !

Bien que réussie et festive, la fête de l'école annonce toujours la fin de l'année scolaire, dynamique et enrichissante comme le démontre les nombreux projets proposés durant toute l'année aux enfants.

### S'ensuivent les manifestations de l'A.P.E. :



Journée champêtre aux Cèdres : Dimanche 6 Juin, beaucoup de familles, d'enseignants et d'élus avaient répondu à l'invitation. Au programme cette année des mini-olympiades pour les enfants, avec le parcours de santé et différentes épreuves sportives : course à sac, tirs au but, slalom, jeux d'adresse... Un barbecue géant a permis aux personnes de se restaurer. Après la digestion commença, le traditionnel concours de boule avec ses nombreux participants. Une journée très agréable avec un temps magnifique qui se termina par

la remise des récompenses aux finalistes du concours de boules.



Marché de Noël à l'école : Vente d'objets de Noël fabriqués en classe par les enfants, cette année une magnifique yourite mise en place par des parents d'élèves a permis aux participants de se réchauffer autour d'un vin chaud.

Téléthon : Dessins réalisés par les enfants et lâcher de ballons organisé par l'A.P.E.



Arbre de Noël : L'année 2010 s'est terminée avec le traditionnel Arbre de Noël pour les enfants de l'école publique de Barjac. Le Père Noël est venu dans les 5 classes le matin, il a raconté de belles histoires de Noël et distribué de nombreux cadeaux aux enfants (jeux de cour et jeux éducatifs). Les enfants étaient ravis, les plus grands ont eu du mal à cacher

l'émotion que leur procure encore la venue du père Noël et les plus petits un peu craintifs, rassurés par leur maîtresse, ont même réussi à l'embrasser.

Après l'école, à 16 h 30 les enfants accompagnés des institutrices et de parents se sont rendus au château de Barjac. Ils ont chanté Noël sous le regard émerveillé de leurs parents, grands parents et amis.



Conte Russe réalisé par les parents  
Cette année une surprise de taille les attendait : les parents d'élèves ont réalisé un conte Russe sous la direction de Svetlana, une nouvelle maman venue de Biélorussie. Les costumes russes et les décors réalisés par les parents étaient magnifiques. Les enfants sont restés silencieux, charmés par ce magnifique conte de Noël. Le père Noël acclamé par les enfants a clôturé le spectacle, il a distribué des bonbons et de nombreux bisous aux plus courageux.

Cette belle fête de Noël appréciée de tous, s'est terminée autour d'un somptueux goûter pour les enfants et d'un apéritif pour les plus grands. Un vrai moment de convivialité et de bonheur pour tous !

Laurent GILLES, Président

## CLUB TAURIN « EL TORINO »



« avise le biou » voilà ce que l'on pouvait entendre sous les platanes le premier week-end d'août. Trois jours qui ont rassemblés les touristes mais aussi les amoureux des taureaux et des chevaux camarguais.

Abrivados, taureaux piscines, repas villageois et bal en plein

air ont réuni les générations. Le dimanche la grand messe en provençal a rassemblé de nombreux fidèles de passage et des villages voisins. 2010 a été aussi :

- le traditionnel repas champêtre aux cèdres qui réunit tous les amis du club,
- la sortie ferrade nous rapproche des terres camarguais,
- la fête de vauvert en compagnie de l'abbé Jean Saint Pierre.

le club El Torino remercie particulièrement les nombreux bénévoles, partenaires et sponsors qui nous aident pour le bon déroulement de notre fête du mois d'août. Le travail des gardians, l'amour des taureaux et des chevaux voilà « la fé du biou » qui nous rassemble dans une même passion.

Le Président, Jean-Luc Dumas

## Méthode de Libération des Cuirasses (MLC)



La MLC : La Méthode de Libération des Cuirasses.

Cette approche a été développée par Marie Lise Labonté, Elle est enseignée en Europe et au Québec depuis plusieurs décennies. La MLC utilise plusieurs

aspects de diverses approches. La détente, la respiration, l'écoute inconsciente du corps, le dialogue avec l'inconscient, l'énergétique, le massage de toutes les régions et les couches musculaires, les étirements, l'harmonisation mais aussi sur l'autonomie individuelle pour libérer stress et tensions physiques et psychiques. Elle vise à libérer le plus possible les limites du corps et de l'esprit et nos prisons personnelles. Elle réunit et conjugue ainsi tous ces éléments pour une réconciliation avec le corps et l'esprit.

la MLC favorise et utilise l'état méditatif. C'est une forme très accessible de méditation pour mieux se calmer, se détendre, mieux dormir et libérer ou transformer les pensées, et émotions limitatives!

Château de Barjac - salle de danse : lundi de 16h30 à 18h mardi 10h à 11h30

Contact : Nadine Lefebvre- Association d'Etre à Corps  
Tel : 04 66 61 48 84



**BILAN 2010 - PROJETS 2011**

L'activité originelle de BHL, la paléographie, c'est à dire la traduction de textes d'archives municipaux ou notariaux, principalement des XVIIe et XVIIIe siècles, réunit sous la houlette de Laurent DELAUZIN une vingtaine d'acharnés, partagés en deux cours alternant le mercredi, de 17 heures 30 à 19 heures en bibliothèque JP CHABROL de Barjac. Nous apprécions, à ce propos le prêt gracieux des locaux qui nous est concédé par la municipalité.

La seconde activité qui semble rencontrer l'assentiment d'un nombre croissant d'adhérents, ce sont les sorties thématiques dans la région avec visites et études « sur le terrain ». Nous accordons beaucoup d'importance à cette vulgarisation historique et nous sommes très attentifs à la qualité des guides et conférenciers.

Sur l'année 2010, nous avons organisé 7 sorties :

**1 -** Le 6 février, consacré à la préhistoire, nous avons découvert les dolmens du bois de Ronze, sous la conduite d'un étudiant en archéologie, Florent CHATEAULINEUF.

L'après midi, le remarquable musée préhistorique d'ORGNAC nous a ouvert ses portes, endroit et envers, sous la conduite de Philippe BARTH, son animateur.



**2 -** Le 6 mars après l'assemblée générale, Benoît PETIT nous a fait visiter BESSAS, à l'occasion de la réinstallation, après réfection, d'un magnifique triptyque de l'école flamande du XVIe siècle.

**3 -** Le 10 avril nous étions AUX VANS et avons été reçus par l'association « Les amis des musées des VANS. » Une véritable découverte pour la plupart d'entre nous.

**4 -** Le samedi 5 juin, MORNAS était l'objet d'une journée médiévale, le village et surtout la forteresse, nid d'aigle commandant l'étroite vallée.

**5 -** Le 30 juin, dans le site exceptionnel de BERNAS dominant les gorges de la Cèze, nous avons conclu notre « année scolaire » par une soirée conviviale sur fond de contes orientaux.



**6 -** La journée à Montalet étant reportée, notre rentrée s'est faite à PORTES, le 9 octobre. Sous la conduite de Jean Pierre BOUVIER, géologue, nous avons découvert les « ascenseurs » à berlines qui permettaient d'acheminer le charbon extrait vers Ste-Cécile-d'Andorge en attendant l'ouverture de la ligne Paris/Nîmes, photo 6

**7 -** Notre dernière journée thématique, le 13 novembre, nous a conduits à MIALET pour l'évocation de la Réforme et de la résistance camisardé. Quant aux projets BHL pour l'année 2011, et qui vous sont présentés en avant première, ils nous mènent, le samedi 5 février, le matin au château de RIBAUTE LES TAVERNES et l'après midi au musée de l'association « Les amis du vieil ALES », qui ont reconstitué une des places de l'ALES d'avant les « transformations » urbanistiques des années 60.

Le samedi 19 mars, après l'assemblée générale, nous découvrirons le château de ROUSSON.

Le 30 avril nous serons au château de MONTALET où nous serons initiés à la castellologie. Après un repas organisé par l'association protectrice du lieu, nous visiterons le site médiéval dont la réfection donne lieu à des travaux de recherche et de remise en état impressionnants. Le samedi 21 mai, nous passerons le Rhône pour GRIGNAN. Là nous évoquerons l'épistolière la plus célèbre de notre littérature : Madame de Sévigné qui échangea avec sa fille, châtelaine du lieu, une correspondance unique par son volume et sa qualité et qui, pour l'historien, fait revivre « le siècle de Louis XIV ». Pour conclure, le 25 juin, nous affréterons les minibus pour une journée au long cours. Le matin, nous évoquerons les pèlerins dans la magnifique abbaye de SAINT GILLES, joyau de l'art roman méridional. L'après midi, nous quitterons le domaine spirituel pour le château d'AVIGNON (entre Arles et les Saintes Maries) dont le propriétaire, industriel passionné de progrès techniques, concentra toutes les innovations de « domotique », et ce, fin XIXe.

Et, pour conclure, nous vous proposerons de passer une dernière soirée ensemble, pour le plaisir, sous le ciel étoilé du mercredi 29 juin.

Claude Girault, Président

## Mayéko Création

Depuis septembre 2010, nous avons tous une idée derrière la tête : travailler d'arrache-pied tout au long de l'année et prendre le spectacle « A fleur de peau » à bras le corps.

Nos danseuses et nos comédiens n'ont pas souvent eu les orteils en éventail mais ils ont toujours mis beaucoup de cœur à l'ouvrage.

Le soir du samedi 5 juin 2010, lors de notre représentation, ils nous ont montré ce qu'ils avaient dans le ventre.

Nos danseuses, petites et grandes, se sont jetées à corps perdu sans jamais courber le dos. Leurs danses, tantôt en corps à corps, tantôt les pieds sur terre ou la tête dans les nuages ont laissé les spectateurs bouche bée.

Malgré les jambes en coton et le cœur qui bat la chamade, non, on ne pourra pas dire qu'elles ne savaient pas sur quel pied danser !

A la rentrée, on n'aurait pas mis notre tête à couper en ce qui concerne la réussite des scénettes de nos jeunes comédiens.

En effet, il a fallu tendre la main, ouvrir son cœur et ne pas rester bouche cousue pendant les ateliers d'improvisation. Oui, car pour faire du théâtre, il ne suffit pas d'avoir la langue bien pendue mais excusez l'expression, il faut savoir se mettre à poil.

Les enfants, même si parfois quelques uns ont traîné les pieds, ont su

passer au-delà de toutes ces petites épreuves et entrer dans la peau de leurs personnages.

La présence de nombreux spectateurs nous est allée droit au cœur et nous redonne chaque année un peu plus du poil de la bête !

Prochain spectacle de danse contemporaine et de théâtre prévu le samedi 4 juin 2011 à 21h au château de Barjac - salle des fêtes.

Renseignements cours et spectacle :

Danse avec Jordane : 06 15 12 07 02

Théâtre avec Dany : 06 09 05 96 60





## CLUB LA BELLE EPOQUE



Vous êtes retraité à Barjac ou dans sa périphérie : Adhérez au Club LA BELLE EPOQUE. Durant toute l'année cette Association de plus de

100 membres offre tout une panoplie d'animations : tous les mercredi marche (sauf intempéries d'hiver) – les jeudi après midi loto, et jeux divers, repas champêtre « Aux Cèdres » durant les belles journées d'été. L'année est ponctuée de sorties d'une journée toujours choisies avec soin pour le plaisir de chacun – de repas dansants et autres goûters. Il y a même eu une sortie « Cabaret » : un vrai régal. Un voyage plus important dans l'année en 2010 le Pays Basque. LA Belle Epoque offre à tous une très bonne ambiance très conviviale. UN BON ACCUEIL A TOUS

Edith Euzenne, Présidente

## Judo Pays de Cèze

Depuis le 13 septembre 2010, les cours de judo ont repris au dojo de Barjac. Pour cette nouvelle saison sportive, les judokas ont été nombreux à s'inscrire ou se réinscrire. Depuis cinq ans, le club accueillait en moyenne de 30 à 40 judokas. Cette année les effectifs ont encore évolué. Ils sont de 57 licenciés à ce jour, de 5 à 56 ans.

Les cours ont lieu le lundi et le jeudi de 17H30 à 18H30 pour les enfants de 6 à 9 ans et de 18H45 à 19H45 pour les enfants de 10 à 14

ans. Un cours adulte mixte a été créé le lundi à partir de 19H45, on y enseigne l'assouplissement, le renforcement musculaire, le contrôle de son corps, les techniques de défense (jujitsu) ou encore le cardio.

Le judo a été créé en 1882 par Jigoro Kano. Par des prises harmonieuses, le judoka doit déséquilibrer son adversaire. En japonais, judo signifie "voie de la souplesse". Cette discipline sportive est accessible à tous, quelles que soient les aptitudes, le sexe ou l'âge. C'est une éducation qui allie Politesse, Courage, Sincérité, Contrôle de soi et Amitié.



## Fêt'Arts --- Association d'Artistes de Barjac

L'An 2011 ??? Une grande année certainement pour l'Association Fêt'Arts des Artistes à Barjac... Nous avons encore en mémoire leur parcours 2010, avec leur exposition de Pâques qui s'intitulait « De l'Objectif au Pinceau » où chaque Artiste avait choisi une œuvre photographique d'un des artistes membre afin de réaliser une création, avec son ressenti et une totale liberté d'expression, sur le choix du support et des moyens utilisés. En premier lieu, il y a d'abord le « regard » du photographe porté sur l'environnement qui l'analyse et l'interprète dans sa création. Ensuite, il y a le « regard » de l'artiste peintre, porté sur la photo et qui traduit dans son œuvre, tout ce qu'elle lui inspire. Pendant cette exposition Fêt'Arts avait instauré une loterie où 14 tableaux ont fait, encore aujourd'hui, 14 heureux gagnants... Des expositions, tout naturellement, à Alès... à Anduze... à Bagnols... à Goudargues... à Rochegude... à St Laurent des Rosiers... à Meyrannes... etc... Des stages, avec Bruno et Régine LE SOURD au Château de Barjac, suivis d'une exposition dans les Salles des Tentures. Leur présence à la « Foire des Antiquaires et de la Brocante » du 15 août. Leur implication au « Salon Ethic & Nature » de septembre où ils avaient fait participer les Enfants de Barjac à la réalisation d'une grande fresque sur l'avenir de la Terre. Et toujours un public attentif et intéressé qui suit et attend toutes leurs manifestations.

Dans cette volonté de pérenniser et de développer cette pépinière d'artistes qui se trouvent sur le sol barjacois, Fêt'Arts prépare ses futures expositions avec l'enthousiasme qu'on leur connaît. Souhaitons-leur la réussite de tous leurs projets prévus pour 2011.

Sont conviés à rentrer dans cette association, toutes les personnes qui ont un sens artistique et qui désireraient se joindre à eux pour cette merveilleuse aventure que réserve l'art sous toutes ses formes, avec

ses incertitudes et ses certitudes, ses joies et ses appréhensions et surtout la récompense de la création et de l'expression en groupe ou en solitaire...

Informez-vous en visitant le site web :

<http://association-fet-arts.blog4ever.com>

La Présidente : Huguette SERRE

Rue Printegarde - BARIAC

Tél : 04.66.24.88.62

Mobile : 06.25.98.36.55

Mail : Fet-Arts@orange.fr

Web : <http://association-fet-arts.blog4ever.com>





## Office de Tourisme BARJAC

www.tourisme-barjac-st-privat.com

L'An 2010, un bon millésime pour le Tourisme à Barjac. Il est vrai que l'accueil souriant des deux hôtes Cécile et Stella contribue à donner une bonne image de Barjac au touriste à la recherche d'informations, de conseils, d'hébergement et qui a besoin d'être guidé dans notre belle région un peu inconnue pour lui. Leur présence, toute l'année, du lundi au samedi (basse saison) et du lundi au dimanche (haute saison) leur a permis de recevoir en progression constante, plus de 13.000 visiteurs, avec une affluence toute particulière le jour de l'Ouverture du « Festival Chansons de Parole » (582 visiteurs), pendant la Foire bio (627 visiteurs) et le « Marché des Potiers » (223 visiteurs).

Un sondage auprès des hébergeurs confirme que la clientèle française a été nettement plus présente cette année parallèlement à une régression de la clientèle anglaise. Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme, créé au printemps 2009 est en très nette progression de fréquentation. Par son organigramme et la multiplicité d'informations qu'il apporte au visiteur, il devient l'outil indispensable du tourisme actuel qui recherche une relation directe et sans interruption avec tous les acteurs tels que les hébergeurs, les restaurateurs, les randonneurs et les animateurs de loisirs. L'Office de Tourisme a organisé cette année encore et avec succès, le Dimanche des Créateurs le 22 août, sous les platanes de la Place Charles Guynet, où artisans, artistes peintres, sculpteurs et créateurs en tous genres, expliquaient leur savoir et leur savoir faire sur plus de 50 stands. Le partenariat avec l'Association RPO a permis cette année, de faire connaître une vingtaine d'écrivains régionaux, lors de cette manifestation. Les randonnées pédestres organisées par RPO ont regroupé cet été 110 participants. Dans ce village de Barjac où sa renommée sur ses objectifs « Bio » est devenue internationale, l'Office de Tourisme, sous les directives de son Président Monsieur Antoine Agapitos, a créé le salon « Ethic et Nature » les 18 et 19 septembre 2010. Un rendez-vous de 98 exposants et 1500 visiteurs autour de 6 thèmes principaux : Alimentation et Agriculture bio, Energies renouvelables, Eco-construction, Tourisme vert, Bien-être et Eco-citoyenneté. En 2011 ce Salon « Ethic & Nature » est programmé pour les 18 et 19 juin 2011. Il a été créé sur la région nommée Pays des Cévennes (117 communes), un PÔLE TOURISME (pour la promotion et la communication) Pour en assurer son financement, le syndicat mixte Pays des Cévennes a voté la mise en place d'une taxe de séjour forfaitaire en avril 2010. Le Maire de BARJAC était monté au créneau contre cette proposition au motif que la taxe forfaitaire entraînerait une très forte augmentation et pénaliserait ainsi le développement touristique. D'autres maires l'ont rejoint au fil des mois dans cette proposition mais en vain. 9 mois après, devant la colère des hébergeurs le Pays Cévennes déclare forfait sur la taxe de séjour et revient sur une taxe au réel. Edouard CHAULET rappelle que Barjac n'a pas transféré sa compétence tourisme et économique au Pays Cévennes, en 2011 la commune devrait continuer à l'encaisser selon les mêmes tarifs et les mêmes modalités.

Une des nombreuses missions de l'Office de Tourisme en plus de l'accueil et de l'information, est la promotion et la communication. Voici quelques projets pour 2011.

Edition d'un guide touristique : hébergements, restaurants, commerces, loisirs à 5000 exemplaires

Edition d'un plan « Village de Caractère » en collaboration avec la Mairie de Barjac et le CDT

Edition du « Plan des communes de Barjac »

Coordination, Partenariat, Formations, Conceptions, Communications (Internet, Presse)

Modification des statuts nécessitée par le désengagement de St-Privat de Champclos

Salon « ETHIC & NATURE » 18 et 19 juin



Dimanche des Créateurs 28 août



L'Office de Tourisme remercie la Municipalité de Barjac pour son engagement avec la mise à disposition du personnel hôtes Cécile et Stella et des locaux.

Composition du Bureau :

Président d'Honneur : M. CHAULET Edouard

Président : M. AGAPTOS Antoine

Vices Présidents : Mme CESPEDES Gaby – M. JOSSELIN Yann

Trésorière : Mme AUDU Gabrielle

Secrétaire : M. ALLIO Jacques

## GROUPEMENT DES CHASSEURS DE SANGLIERS DE BARJAC

L'année 2010 a été pour les chasseurs de sangliers de Barjac, une réussite. Nous avons pu, avec l'aide financière de la municipalité, mettre en chantier un projet qui nous tenait à cœur : l'agrandissement de la maison des chasseurs. Mais en plus, nous avons pu profiter de l'ouverture du chantier pour rénover l'ensemble du bâtiment avec un souci esthétique et fonctionnel : menuiseries isolantes en bois, isolation des murs et plafonds ainsi que chauffage au bois. Les travaux ont été réalisés bénévolement par un bon nombre de chasseurs et entreprises barjacoises, avec le Président Yves Soulier et le conseiller municipal chasseur Sylvain Belin comme conducteur des travaux. Un grand merci à tous.

Cet ensemble peut accueillir jusqu'à 40 personnes dans un espace fonctionnel et naturel. Cette maison, les associations et particuliers pourront s'en servir hors saison de chasse avec l'accord du Président du groupement des chasseurs de sangliers, M. Soulier et de Sylvain Belin représentant la municipalité. Tout le matériel de cuisine, tables, chaises, appartenant au groupement des chasseurs devra rester à l'intérieur du local. Nous espérons que les utilisateurs respecteront ce local et le travail des bénévoles et assureront un nettoyage complet après utilisation sans oublier les W.C.

Yves SOULIER et Bernard LEVY



## Bibliothèque municipale Jean-Pierre CHABROL

Le nombre de prêts augmente ainsi que le nombre d'adhérents ainsi depuis 10 ans que la bibliothèque est dans ses nouveaux murs l'évolution est très significative :

	2001	2010
Adhérents	202	283
Prêts adulte	2280	2860
Prêts enfants	1246	4148
Prêt audio	0	264

Après le fonds poésie contemporaine créé en 2007, la direction du livre et de la Lecture du Gard après nous avoir prêté depuis quelques années un fonds important de CD audio d'auteurs de chansons françaises a fait don (prêt permanent) de 120 CD's neufs qui viennent compléter les CD's offerts par Jofoi en 2009, et quelques CD livres acquis au cours de cette année.

Le montant des dépenses d'acquisition s'élève cette année à 5456 €, qui ont permis entre autres, l'achat de 359 livres, auxquels il faut ajou-

ter près de 400 livres fournis par de généreux donateurs. Parmi eux, Marie Martine PELoux a offert une partie de sa collection d'ouvrages historiques à caractère régional (soit près de 150). Ceux-ci constituent la première partie d'un fonds « Histoire régionale » qui par sa rareté ne pourra qu'être consulté sur place à la bibliothèque.

Ce sont maintenant près de 10000 ouvrages et Cd's qui constituent l'ensemble des documents disponibles.

La revue est aussi l'occasion de remercier les bénévoles, occasionnels ou « titulaires » qui par leur présence et leurs connaissances permettent à la bibliothèque de fonctionner toute l'année (Anne-Marie SIBERT, Monique FIOLE, Michel BAUDASSE, Anne SAINT ETIENNE, Claudie DIDIER, Marie Paule et Pierre ANDRE, Marthe CAPEAU, Michèle PELATAN, Lucé DONDARINI).

A l'heure où l'image prend une place de plus en plus importante dans notre société, il est important que la lecture soit soutenue, encouragée. C'est pourquoi depuis maintenant 2 ans la bibliothèque est inscrite aux grand prix des incorruptibles, permettant ainsi aux élèves de l'école publique de prendre part à ce prix mais aussi à des bénévoles de rencontrer des élèves grâce à la lecture.

Horaires d'ouverture : Mardi de 16 à 18 h, mercredi de 9 à 12 et de 14 à 18, vendredi de 9 à 12 et samedi de 10 à 12 h.

### Activités de R.P.O.

#### Activités de R.P.O. pour 2010

Cette année a vu, malheureusement, la disparition de nos amis Jacques Ressaire, le défenseur de l'Occitanie et de André Dupont, ancien Résistant et déporté. Heureusement des naissances sont venues apporter leur rayon de soleil à leur famille et à la grande famille de R.P.O. : Élian Girbon, Agathe Sarrazin, Valentin Four, Claire Boudouric et Julie Germa-Vidal

L'année 2010, comme les années précédentes, a été riche en activités diverses et variées.

#### Sorties-découverte histoire et patrimoine

10 avril, château de Portes, Maison du Mineur à la Grand Combe

12-13 juin, Margeride/Aubrac, Javols (Anderitum), ancienne capitale des Gabales, le Malzièu, Musée de la Résistance du Mont Mouchet, Musée Géothermia à Chaudes-Aigues, églises romanes de St. Urcize et Nasbinals

26 juin, Fontvieille, Musée A. Daudet, meunerie romaine de Barbégall, Cathédrale d'Images aux Baux de Provence

10 juillet, Palavas, sortie sur le bateau Mickaël et sardinada en mer

16 octobre, Musée Frédéric Mistral à Maillane, Abbaye de St. Michel de Frigolet

6 novembre, Écomusée de la Châtaigneraie à St. Martin de Boulbeaux

11 décembre, Écomusée du Galeizon à Cendras, Maison des Métiers Anciens à la Grand Combe

#### Animations et présence occitanes

- 28 avril, participation à l'inauguration de la Bibliothèque Occitania à St. Privat de Champclos
- 13 juin, participation à Total Festum de Barjac
- 20 juin, participation à Total Festum de St. Ambroix
- 4 septembre, participation à l'inauguration de la Biblioteca de Ribieras
- 7 octobre, début des cours d'occitan à Barjac (1e et 3e jeudi de chaque mois) par Pierre Mazodier

- 8 octobre, velhada occitana et castanhada à Bessas avec Ressons d'Oc
- 14 octobre, début des cours d'occitan à Bessas (2e jeudi de chaque mois) par Pierre Mazodier
- 23 octobre à Beaulieu, velhada occitana et castanhada avec Ressons d'Oc

#### Animations diverses

- 9 au 19 janvier, maison de retraite St. Laurent, exposition sur la Mémoire Collective du Village
- 1e mai, XXIIIe Rallye Touristique de découverte du patrimoine et de l'histoire du Barjaqués dont voici le classement :  
1e - Bernard Raoux / Jackie Cassagne (St. Privat de Champclos - Barjac) (520 pts) ; 2e - Jean / Fabienne Taulelle (Barjac) (485 pts) ; 3e - Magali Blanc / Aurélie Taulelle (Allègre) (465 pts) ; 4e - Myriam Bayle / Bernadette Court (Barjac - Bessas) (465 pts) ; 5e - Jean-Marie / Odile Comte (Barjac - Aix en Provence) (455 pts) ; 6e - Claude Bouvet / Natalie Majenski (Courry - St. Ambroix) (445 pts) ; 7e - Alain Chambon / Annie Pezzano (Bessas) (440 pts) ; 8e - Laurence Baugée / Fabienne Balestas (Barjac - Alès) (420 pts)
- 18 et 19 septembre au château de Barjac, exposition sur « La Mémoire Collective du Village »
- 11 au 19 octobre (Semaine Bleue) à la maison de retraite St. Laurent, exposition sur « La mémoire Collective du Village »
- 4 décembre, participation au Téléthon de Barjac

#### Randonnées pédestres

*F.I.R.A. de Printemps*

13 mai, Rochegude / château d'Allègre

15 mai, Barjac / Bessas

*F.I.R.A. d'Automne*

- 29 octobre, St. Privat de Champclos / château de Ferreyrols / Barjac

*Chemin de St. Jacques de Compostelle*

Parti de Barjac le 24 mai notre groupe de 14 personnes était de retour le 6 juin au soir, après avoir terminé cette 9e et dernière partie qui nous



a conduit jusqu'à Santiago et même plus loin jusqu'à Fisterra, au bord de l'océan Atlantique.



Les rando-pèlerins de R.P.O. devant la cathédrale de Santiago de Compostelle

## MIEUX CONNAITRE SON VILLAGE

### Troubles (contre)-révolutionnaires (7) à Barjac, au Jeu de Ballon et ailleurs.

Cette appellation de Jeu de Ballon, que nous nous efforçons de perpétuer par nos écrits divers, (comme le siège social de notre association, qui désigne le nom officiel de « Place Charles Guynot » est très ancienne, elle remonte bien plus loin que les 218 ans de la narration ci-dessous. Elle doit, sans doute, remonter à l'époque de la démolition des remparts, vers 1634, suite à la volonté de Louis XIII de démanteler les fortifications des places protestantes lors de la signature de la Paix (ou Grâce) d'Alès en juin 1629.

Le comblement du fossé qui entourait partiellement l'Est et le Sud de Barjac, permit une nouvelle circulation charretière qui ne pouvait s'effectuer par la rue centrale du village, la Grand'Rue, trop étroite. Ce grand espace gagné, surtout dans la partie Sud, car la partie Est était occupée par des jardins, comme nous allons le voir, permit, plus tard, aux jeunes gens de s'adonner à la pratique d'un jeu très ancien, viril, qui pouvait causer même d'es morts lorsque le jeu dégénérait, et originaires d'Occitanie, le jeu de la soule, ancêtre du football et du rugby et ce n'est pas pour rien si ce jeu collectif est le plus populaire d'Occitanie.

C'est à notre ami Jean-Marie Comte que nous devons la publication de ces informations par ses travaux de recherches aux Archives Nationales, qu'il en soit vivement remercié.

Ces travaux nombreux que nous publions au fur et à mesure, sont très intéressants car ils démontrent que la division « politique » des habitants de notre village, et de ceux des autres villages du Barjaqués, ne date pas d'aujourd'hui. Cette division exacerbée de nos jours en deux camps « blancs et rouges », remonte, peut-être, à la période révolutionnaire qui vit s'affronter les partisans de la Révolution (avec ses avancées progressistes et aussi ses excès) et les partisans de la royauté et de la contre-révolution (plutôt conservateurs, eux aussi avec leurs excès).

Ces narrations sont intéressantes aussi par les nombreux patronymes mentionnés, dont certains perdurent de nos jours, et à la relation de certains faits : réunions électorales ou monarchiques dans le château de Barjac, vol ou destruction ou mise en sécurité des archives du comte du Roure, empiètement des châteaux de Barjac et d'Avejan, le fonctionnement de la prison, nombreux et graves incidents entre certains régiments stationnés à Barjac et une partie de la population, demande des élus pour l'établissement d'une brigade de gendarmerie pour maintenir l'ordre, division entre élus se réclamant tous être de « bons patriotes », dénonciations, préfigurant l'antéchristisme des Fédéralistes, ceux qui prenaient en compte la réalité et la diversité « ethnique » de la France de l'époque (différentes langues parlées dans les Provinces) et l'arrivée au pouvoir des « durs », des tenants de la « France Une et Universelle », comme le sinistre abbé Grégoire, premier fossoyeur des langues de France, et les jacobins centralisateurs.

Extrait de procès-verbal

L'an 1792 et le samedi 31 mars à 11 h.00' du matin, prévenus par la rumeur publique qu'une multitude de personnes attroupées s'étaient ponées au quartier de cette ville appelé le « Jeu de Ballon », où de son autorité privée elle se mettait en devoir d'abattre les murs des jardins qui s'y trouvaient, sous le prétexte qu'elle appartenait à la communauté, que les mêmes jardins gênent le passage des charrettes et des bêtes de somme et que les prétendus maîtres sont aristocrates, l'un d'eux le fils du sieur Merle, c'est le baron Merle de Lagorce dont les jardins étaient situés face à leur hôtel particulier, actuellement Hôtel du Centre) étant parti à Cahence (dans l'année

### Randonnées accompagnées

3 octobre, Barjac / les dolmens / Baume Ronze pour les Foyers Ruraux du Gard et le S.M.R.

Notre partenariat avec l'Office de Tourisme Barjac-St. Privat s'est poursuivi avec une augmentation de près de 30% par rapport à l'année précédente soit 110 participants en 11 demi-journées, du 23 juin au 1er septembre. Nous avons fait un essai concluant d'une journée complète sur le Coiron avec les Balmes de Montbrun et diverses visites.

### Entretien, balisage

Nous avons remis en place les 2 poteaux enlevés par erreur  
Entretien des panneaux signalétiques d'où plusieurs centaines d'heures pour l'entretien et le balisage des sentiers.

### Patrimoine-Histoire

31 juillet, consolidation du dolmen 1 des Gigantes

22 août, 2ème rencontre des écrivains régionaux en partenariat avec l'Office de Tourisme

3 octobre, visite commentée de Barjac pour les Foyers Ruraux

29 octobre, visite commentée de Barjac pour les participants au FIRA

### Réunions diverses

Avec l'Office de Tourisme de Barjac-St. Privat de Champclos

Avec les mairies

Avec le F.I.R.A.

Avec la F.A.H.G. et les Foyers Ruraux

Mieux connaître son village

des émigrés et des contre-révolutionnaires.

Nous, Pierre Toumayre, maire, Jean Salle, Pierre Vincent, officier municipaux, Louis Blisson, procureur de la commune et Louis Maurice Borie, juge de paix, officier de police de la ville de Barjac, nous nous sommes transportés audit quartier du Jeu de Ballon, accompagnés de 3 hommes de la Garde Nationale et de 3 hommes de la troupe de ligne, dans l'intention de dissiper l'attroupement, de protéger les propriétés en les mettant sous la sauvegarde de la loi et d'empêcher la démolition des susdits jardins.

Parvenus au lieu de rassemblement nous y avons trouvé un attroupement de 100 personnes environ, femmes, hommes ou enfants, armés de toute sorte d'instruments et outils avec lesquels ils démolissaient les jardins. Ayant voulu leur représenter qu'ils violaient la loi qui interdit les voies de fait et leur faire cesser leur entreprise en les engageant à se retirer, ils ont répondu, comme des forcenés, que les jardins avaient été usurpés et appartenaient à la ville, que les prétendus propriétaires étaient des aristocrates, qu'ils voulaient les abattre pour élargir le passage et que si nous ne nous retirions nous-mêmes, ils allaient nous prendre à coups de pierres, lesquelles menaces ont même été effectuées, le sieur Vincent, officier municipal, un de nos collègues, ayant reçu un coup de pierre au bras.

Voyant avec douleur que nous ne pouvions pas dissiper l'attroupement qui grossissait à chaque instant, ni empêcher la démolition de ces jardins parce que nous n'avions pas une force suffisante, nous nous sommes retirés de suite dans la maison commune où nous avons fait à la hâte les réquisitions au commandant des Chasseurs des Vosges pour lui demander un détachement de 20 hommes à l'aide duquel nous puissions faire respecter la loi et protéger les propriétés des citoyens si indignement violées. Accompagnés de ce détachement et de 12 hommes de la Garde Nationale, décorés de nos écharpes, nous nous sommes de nouveau transportés sur le lieu de rassemblement dans l'intention de le dissiper, de faire cesser les démolitions et de nous assurer des coupables, mais nous eu à la fois la satisfaction et la douleur de trouver l'attroupement entièrement dissipé, les murs de deux jardins presque entièrement démolis et celui du sieur Merle ci-devant Lagorce entamé en deux endroits différents.

De tout ceci de retour dans la maison commune, nous en avons dressé procès-verbal pour en instruire Messieurs les administrateurs du Département du Gard et justifier en même temps de démarches que nous avons fait pour protéger les propriétés, ayant placé des sentinelles pour s'opposer à la démolition des dits jardins.

Fait et clos par nous le susdit jour et an.

Toumayre, maire, Vincent, officier municipal, Salle, officier municipal, Blisson, procureur de la commune, Borie, juge de paix.

Collationné à l'original. Pone, secrétaire greffier

### Tentative de mettre les aristocrates à la lanterne ! et désarmement des citoyens

Extrait de procès-verbal

L'an 1792 et le 1er jour du mois d'avril (donc le lendemain de l'affaire du Jeu de Ballon), dans la maison commune de cette ville de Barjac, présents, Messieurs Pierre Toumayre, maire, Louis Flandin, Pierre Vincent, Jean Salle, François Trichot, officiers municipaux, Louis Blisson, procureur de la commune tous soussignés, instruits que le même attroupement qui a démolit une partie des jardins ainsi qu'il est constaté dans notre procès-verbal



du jour d'hier, voulait se porter en foule dans les maisons des citoyens de cette ville parce qu'ils sont aristocrates, qu'ils ont refusé constamment de porter la cocarde nationale, de paraître aux assemblées de la Garde Nationale sur la réquisition de la municipalité et des chefs de cette Garde, et que la plupart d'entre eux refusent de faire leur service et de monter leur garde ou de payer la taxe pour le remplacement, quoiqu'ils soient inscrits dans le registre de la Garde Nationale, ce peuple irrité criant tout haut qu'il voulait les mettre tous à la lanterne.

Craignant encore que ce peuple irrité contre ces prétendus aristocrates par le complot nouvellement découvert ou les mauvais propos qu'ils ne cessent de tenir continuellement contre la Constitution ou les tentatives qu'ils font journellement pour fanatiser les esprits et détourner autant de citoyens qu'ils peuvent d'aller à la messe d'un curé constitutionnel, en leur insinuant que cette messe ne vaut rien et qu'ils seront damnés, ne se portât à des excès contre eux ou contre les propriétés, lesquels nous aurions la douleur de repousser par la force, pour prévenir tous ces excès et le désordre qui en pourrait naître pour mettre à couvert les personnes et les propriétés de ces citoyens soupçonnés d'aristocratie, le corps municipal arrêté :

Qu'il sera fait un désarmement de tous ces citoyens dont les armes seront déposées à la maison commune, avec un billet y attaché portant le nom de tous ceux à qui ils appartiennent, et que pour faire ce dit désarmement avec ordre et le respect qui est dû aux propriétés, le corps municipal marchera à la tête d'un détachement de 100 hommes de la Garde Nationale et de 40 hommes de troupe de ligne, comme aussi qu'il sera dressé un état de tous les fuyifs qui seront trouvés chez les citoyens contenant leurs noms et surnoms, lequel sera déposé dans le registre de la commune.

Fait et arrêté le jour et au susdit.

Toumayre, maire, Flaudin, Vincent, Salle, Trichot, officiers municipaux, Blisson, procureur de la commune, Porte, secrétaire greffier.

### Le tocsin sonne pour l'attaque du château des comtes du Roure, vol d'une liasse de papiers

Extrait du procès-verbal

L'an 1792 et le 18 avril, heure de 3 heures après-midi, instruits par le bruit du tocsin qu'un attroupement considérable se formait et qu'il se dirigeait vers la grande cour du château de cette ville, lequel avait pour objet de faire rendre au sieur Guez les titres et papiers du ci-devant seigneur Comte du Roure pour les brûler sous prétexte qu'il y avait un décret de l'Assemblée Nationale qui le permettait, prévenus même par la rumeur publique que c'était un citoyen qui avait fait lui-même sonner le tocsin pour amasser le peuple.

Nous, maire et officiers municipaux de la commune de la ville de Barjac, dans l'intention de dissiper l'attroupement et d'engager par la voie de la douceur, le peuple égaré à rentrer dans son devoir et de s'abstenir de toute voie de fait défendue par la loi, comme aussi pour reconnaître quel était le citoyen qui ameutait ainsi le peuple et faisait sonner le tocsin, nous avons député deux de nos collègues, les sieurs Pradier et Vincent vers les citoyens ainsi attroupés, lesquels nous ayant rapporté qu'ils voulaient brûler les titres du ci-devant Comte du Roure, qu'ils le feraient malgré eux et qu'ils n'avaient qu'à se retirer, et qu'ayant aussi voulu demander quel était le citoyen qui avait sonné le tocsin pour assembler le peuple, il avait été répondu qu'on ne voulait pas le dire et qu'au reste, eux, officiers municipaux n'avaient qu'à se retirer promptement.

Nous nous sommes mis en devoir de faire agir la force publique pour dissiper ledit attroupement, faire rentrer dans l'ordre les citoyens trompés et protéger des titres et des propriétés que l'Assemblée Nationale avait respectés.

Nous avons déjà fait les réquisitions nécessaires pour faire agir la force publique, conformément à la loi, et nous allions nous porter vers le lieu de l'attroupement et en faire usage lorsque nous avons appris que la terreur de nos démarches l'avait dissipé, que tous les citoyens s'étaient retirés chez eux, mais que certains d'entre eux avaient emporté une liasse de papiers ainsi que nous l'a dit le sieur Guez, agent du ci-devant Comte du Roure. De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal en la forme que dessus.

Fait et closuré dans la maison commune, les susdits jour et an. Toumayre, maire, Pradier, Vincent, Salle, Trichot, officiers municipaux, Blisson, procureur de la commune, Porte, greffier.

### Proclamation de la loi martiale, le drapeau rouge promené dans le village est hissé à la mairie.

Extrait du procès-verbal

L'an 1792 et le lundi 23 avril, 10 heures du matin

Ayant été instruits par la rumeur publique qu'il avait mis, sans notre ordre, aux portes de la ville des hommes armés pour empêcher tous les citoyens d'aller vaquer à leurs travaux et leur ordonner en notre nom d'aller travailler à l'esplanade du Jeu de Ballon pour enlever les débris des murs des jardins et maisons qui ont été illégalement démolis, prévenus aussi qu'il s'était formé un attroupement considérable de plus de 200 personnes qui avait pour objet de démolir les murs des jardins du sieur Guez, notaire, et les maisons de plusieurs particuliers de la ville sous prétexte qu'ils sont dans le fonds de la commune et craignant que des projets si condamnables ne fussent exécutés au mépris des lois, nous, maire et officiers municipaux de la commune de la ville de Barjac, pour reconnaître au paravant la vérité, le nombre et les intentions de cet attroupement, avons envoyé sur les lieux où il s'était formé, les sieurs Salle et Trichot, deux de nos collègues, décorés de leurs écharpes avec un détachement de troupe de ligne, les ayant chargés avant d'employer la voie de la force, de représenter aux citoyens égarés, l'oubli de leur devoir et de les engager par la force de la persuasion à se retirer paisiblement et

à s'abstenir de pareils excès en abjurant une erreur funeste. A quoi, nos deux collègues n'ayant pu, malheureusement, réussir, la fureur du peuple séduit étant parvenu à son dernier excès, ayant été cruellement repoussés et menacés par le peuple exalté, nous avons cru urgent pour protéger les propriétés menacées, de dissiper l'attroupement, de faire publier la loi martiale conformément à l'arrêté du département du Gard du 3 avril courant.

La loi martiale a donc été par nous proclamée, décorés de nos écharpes et soutenus de 40 hommes de troupe de ligne, le drapeau rouge a été promené dans tous les lieux et carrefours de la ville et particulièrement dans les endroits de l'attroupement qui ne s'était pas dissipé mais qui n'avait fait que changer de place. Le signal effrayant du respect à la loi n'a pas déconcerté les séditeurs.

Revenus à la maison commune le drapeau rouge a

été exposé à la vue du peuple. Des citoyens forcés ont osé entreprendre de l'enlever. Un de nos collègues a cru prudent de l'ôter lui-même pour prévenir des malheurs et éviter de faire couler le sang. Un attroupement considérable s'est alors formé de nouveau et nous a assaillis dans la maison commune où s'était réfugié M. le Juge de paix, dans l'intention de nous secourir ou de nous aider de ses conseils. Il a été insulté avec nous de la manière la plus cruelle et menacé d'être pendu. Nous n'avons dû notre salut qu'à un petit nombre de bons et vrais patriotes qui, conjointement avec la troupe de ligne, nous ayant fait un rempart de leur corps et de leurs bayonnettes (sic), sont enfin parvenus à dissiper l'attroupement sans avoir heureusement répandu aucune goutte de sang et cet attroupement s'est enfin terminé par une tarandole et par la délivrance à main armée de 4 coupables que nous avons fait conduire en prison.

Cependant les murs du jardin du sieur Guez ont été entièrement démolis, la basse-cour attenante à la maison du sieur Comte, notable, détruite et démolie entièrement, une partie du mur d'une boutique de François Barthélemi entièrement détruite ainsi qu'une partie du mur d'un pré d'Antoine Taulelle et la servante du sieur Guez maltraitée et battue. De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal estimant et croyant que pour ramener l'ordre et la paix dans la commune et contenir les esprits égarés et séditeurs, il faudrait que le département permit à la communauté l'acquisition des fonds prétendus lui appartenir, des jardins surtout, sauf l'indemnité accordée aux propriétaires, laquelle serait fixée par des commissaires.

Fait et rédigé dans la maison commune le susdit jour et an. Toumayre, maire, Pradier, Vincent, Salle, Trichot, officiers municipaux, Blisson, procureur de la commune, Porte, secrétaire-greffier

### Quand le juge de paix en fait de belles !

- Plaintes et informations (mars 1793) contre le sieur Borie, juge de paix à Barjac, pour de nombreuses malversations alors qu'il était directeur de la poste de Barjac.

- Extrait de déclaration de grossesse, le 9 mars 1793 devant le sieur Pierre Cambon, juge du tribunal du district du Pont St. Esprit :

A comparu Jeanne Duffès, fille de feu Mathieu Duffès, habitante de la ville de Barjac, âgée d'environ 27 ans laquelle, après serment par elle prêté, la main sur les Saints Évangiles, nous a déclaré être enceinte depuis environ 6 mois, des œuvres du citoyen Borie, juge de paix, pour l'avoir connue charnellement plusieurs fois sous la promesse de lui faire gagner un procès qu'elle avait contre le nommé Antoine Mourandier, de Blauzac ; et comme la comparaisante se trouvait sans ressource, c'est pourquoi elle s'abandonna audit Borie dans la confiance qu'elle gagnerait son procès, nous requérant de lui donner acte de tout ce dessus, pour lui servir et valoir ce que de raison et n'a su signer de ce requise.

### Plaintes contre le Père Chrysostome

Délibération en conseil général de la ville de Pont St. Esprit prise le 6 juillet 1791. M. le maire expose que différentes personnes ont rapporté que le Père Chrysostome (•) capucin au couvent de cette ville, ne cesse au Tribunal de Pénitence de se répandre en propos incendiaires contre les évêques, curés et vicaires assermentés de cette paroisse et d'égaler sous le voile de la religion les âmes faibles, qu'il est urgent d'y remédier, crainte que ses propos ne se propagent et n'altèrent cette paix et cette tranquillité qui règnent dans cette ville.

L'assemblée a unanimement délibéré que le Père Chrysostome, capucin, sera dénoncé à l'accusateur public.

• Il s'appelait Antoine Pelletier, natif de Barjac, enfant il était berger et avait été remarqué par les Capucins pour sa grande intelligence. Ils lui apprirent à lire et à écrire et fut envoyé au séminaire. Après avoir été ordonné prêtre, à la Révolution il refusa de prêter le serment constitutionnel et exerça son ministère dans la clandestinité, comme avertisseur obligé de le faire au Désert, avant lui, les pasteurs protestants. Comme leurs prédécesseurs protestants, lorsque les prêtres réfractaires étaient découverts et pris, c'était en général la même sentence qui les attendait, l'exécution capitale. Suivant les périodes, les tribunaux, ou l'âge des rebelles, c'était la déportation ou l'exil. Capturé, le père Chrysostome fut condamné à la déportation puis libéré grâce à des lois d'amnistie, il put reprendre son sacerdoce au Chambon où se trouve sa tombe.

### Défense et protection du patrimoine

La porte Renaissance l'a échappé belle !

Il y a quelques années nous avons trouvé aux A.D. de Privas dans les minutes notariales du notaire Bellet, la construction au tout début du XVIIe siècle, de l'hôtel particulier du baron De Lagorce, ainsi que de sa belle porte Renaissance, dont nous avons publié les



détails dans l'Occitania de l'époque. Nous évoquions également la possibilité que ce superbe édifice ait abrité le roi Louis XIII et le cardinal de Richelieu lors de leur passage et court séjour à Barjac le 4 juin 1629, pour mettre le siège devant Alès, qui verra la reddition du duc de Rohan et la signature de la fameuse « Paix d'Alès ».

Le château Renaissance, qui abrite depuis peu la mairie, étant un très gros chantier et n'étant pas achevé au moment du passage de ces illustres visiteurs, ceux-ci n'avaient pu être hébergés que dans l'hôtel des De La Gorce.

Nous nous sommes toujours élevés contre les dégradations commises à son encontre par les propriétaires peu scrupuleux de la protection de ce bel édifice, n'ayant pas hésité à faire percer la corniche pour ouvrir des fenêtres ou le faire surélever d'un étage par une construction en briques afin d'y abriter une salle de bal ou construire contre la façade un appentis pour augmenter la capacité de la salle de restaurant.

Mais ce que nous ignorions à l'époque nous étions en Algérie, c'est que cette belle porte Renaissance avait failli être vendue à un riche américain qui voulait la démonter pour la remonter dans sa propriété américaine.

Notre ami, l'inestimable historien et écrivain Pierre-Albert Clément, lui aussi grand défenseur du patrimoine, nous a communiqué l'article qu'il a écrit en 1961 dans « Midi-Libre » et cela a suffi à refroidir l'américain, et peut-être aussi le propriétaire a-t-il enfin pris conscience que ce monument devait rester à Barjac d'autant plus qu'il est classé au Patrimoine !

« À maintes reprises nous nous sommes élevés contre le véritable pillage dont étaient victimes les richesses architecturales des Cévennes. Pourtant, jusqu'à maintenant, ces tractions étaient faites sous le manteau mais l'impunité dont bénéficient chez nous les pilliers de pierre est devenue telle qu'ils n'hésitent plus aujourd'hui à opérer au grand jour. La passivité des services officiels, l'indifférence des municipalités et la sclérose des Syndicats d'Initiative aboutissent à une mise à sac de notre héritage monumental.

L'annonce parue ce mois-ci dans le n° 182 du très honorable « Connaissance des Arts » indignera, nous n'en doutons pas, tous ceux qui sont persuadés de l'intérêt que présentent nos vieilles pierres dans l'épanouissement du tourisme en Cévennes. La superbe façade Renaissance que l'on propose à la convoitise d'un amateur multimillionnaire n'est autre que le plus bel ornement de la charmante bourgade de Barjac.

Les sympathiques habitants de cette localité n'ont décidément pas de chance : après avoir vu leur patrimoine économique largement compromis, les voilà maintenant menacés

de voir le plus remarquable fleuron de leur patrimoine artistique passer de l'autre côté de l'Atlantique »

Pierre-Albert Clément

La belle porte Renaissance dont les armoiries des De Lagorce, dans le cartouche, ont été martelées à la Révolution



### Union des Commerçants, Industriels Artisans et Professions Libérales De Barjac & St-Privat de Champclos

« Le début de l'année 2010 a vu la démission de tous les membres de l'U.C.I.A.P.L. et de ce fait le renouvellement complet de celui-ci :

Pascal OZIL - Restaurant le Scapin à Barjac - Présidente

Fanny AGAPITOS - Salon Nature et Thé à Barjac - Vice-Présidente

Bernard BOSIO - Agent Assurance ALLIANZ à Barjac - Trésorier

Angélique OZENNE - Magasin DAAO à Barjac - Trésorière adjointe

Jacqueline DOUZELET - Le Mas de Rivet à Barjac - Secrétaire

Nous avons fait le maximum, malgré notre inexpérience et notre manque de temps, pour maintenir et organiser les diverses manifestations des années précédentes. Cela n'a pas toujours été facile. Malgré les conditions météo très défavorables, nous pensons avoir terminé l'année de très belle façon avec le Marché et Noël qui, même sans beaucoup de participants, aussi bien au niveau des exposants que des commerçants, s'est déroulé dans une très bonne ambiance. La quinzaine commerciale, pour laquelle nous avons distribué 45 lots (1 téléviseur, 20 bons d'achat de 24 euros et 20 bons d'achat de 50 euros) a clôturé 2010 en beauté. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont aidés et comptons sur l'adhésion de beaucoup d'autres pour 2011 ».

Pascal OZIL, Présidente

### ASSOCIATION Néma (Nos Enfants Nous Accuseront) Bio.

Salon bio à Barjac

Cette association a pour but l'entraide commerciale et familiale avec l'approvisionnement en groupe en alimentation biologique (sur commande). Aujourd'hui, plus de 70 personnes adhèrent à Néma. En plus de la livraison hebdomadaire des légumes, plusieurs commandes de viandes en gros et de fromage, ont été effectuées en 2010.

Bureau : Présidente : Rouveyrol Virginie, Trésorier : Guélin René, Secrétaire : Martin Stéphanie, Vice-Secrétaire : Sonzogni Francine

Contact : Mail : nenabio@orange.fr Tél. :06,43,78,13,73



TOUTES LES ASSOCIATIONS ONT ETE SOLLICITEES POUR S'EXPRIMER DANS CETTE PARUTION, BIEN ENTENDU NOUS NE POUVONS PUBLIER QUE LES ARTICLES RECUS.

L'enveloppe budgétaire associative s'élève à 63 000 €uros.

Ces associations rendent un service public culturel, sportif et d'Education Populaire ; elles sont intercommunales même interrégionales. Nous souhaitons qu'au prorata de leurs adhérents, les communes nous aident à les FINANCER, nous qui les accueillons, les chauffons et entretenons les locaux.





## Bulletin climatique du moulin de la Canabade

### Pluviométrie et thermométrie : bilan 2010

Pluviométrie : une année très arrosée

Les résultats des 12 mois 2010 figurent ci-dessous ainsi que la moyenne constatée sur 77 ans (1934 à 2010) pour la hauteur de pluie et sur 28 ans (1983 à 2010) pour les jours de pluie :

**Année 2010 :** Une année largement excédentaire (1270 mm) par rapport à la moyenne de l'échantillon (954 mm). Cet excédent de 316 mm est réparti sur chaque trimestre. En ce qui concerne l'intensité des événements pluvieux, 2010 présente un nombre de jour de pluie (78) supérieur à la moyenne (69) et des quantités journalières également supérieures à la moyenne (16,3 mm en 2010 pour une moyenne de 14,1 mm). Le maximum de hauteur de pluie enregistré en une journée est de 197 mm. Cet événement fait du 7 septembre 2010 le 5ème jour le plus arrosé des 28 dernières années. L'année 2010 se classe 11ème sur 77 par ordre croissant de hauteur de pluie. Les années extrêmes restent 1989 avec 484 mm et 2002 avec 1570 mm.

**Années 2000 :** La moyenne annuelle des années 2000 (978 mm) est supérieure à la moyenne de l'échantillon (954 mm).

**Moyennes annuelles :** La courbe « moyennes annuelles » montre bien les variations importantes de hauteurs de pluie d'une année sur l'autre. Les valeurs extrêmes ont été affichées sur la courbe. Il faut noter que 2007 et 2008 font partie des 6 années extrêmes de l'échantillon (les 6 années sont marquées sur la courbe).

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	T1	T2	T3	T4	2010
mm de pluie 2010	69	152	103	36	131	70	24	47	207	177	105	151	324	236	278	433	1270
mm de pluie (moy. 77 ans)	72	59	68	72	85	60	35	64	121	131	100	86	199	218	228	318	954
Ecart en %	-4%	157%	32%	-51%	53%	17%	-32%	-26%	71%	35%	4%	75%	63%	8%	26%	36%	33%
Jours de pluie 2010	7	9	8	4	11	5	3	3	4	6	10	8	24	20	10	24	78
Jours de pluie -moy 28 ans	3,7	4,5	4,3	6,9	7,5	3,3	3,8	4,6	3,6	7,8	7,0	6,4	14,5	19,9	14,0	21,1	69,5
Ecart en %	21%	98%	87%	-42%	47%	-9%	-21%	-35%	-29%	-23%	44%	26%	66%	1%	-29%	14%	12%

**Thermométrie :** une année moyennement chaude pour nous, fraîche au niveau national et très chaude au niveau mondial (record de chaleur).

**Moyennes mensuelles des températures :** Les températures moyennes sont très proches de la moyenne de l'échantillon de 27 ans sauf en juillet où elle est proche de la valeur la plus haute de l'échantillon.

**Évolution des températures annuelles moyennes :** La valeur moyenne 2010 qui est de 13,41° est proche de la valeur moyenne de l'échantillon de 27 ans (13,28°). La tendance confirme ce que l'on savait déjà.

Fourniture des données : Pierre Clément - Statistiques et rédaction : Guy Sarrazin



**ETAT CIVIL 2010** Et 2010, il a été enregistré à l'Etat Civil de la Commune :

#### NAISSANCES 2010

BARBOSA Liam, Le 20/01/2010, A AUBENAS (Ardèche)  
BRYSSSE Tommy Guy Jean-Luc, Le 11/12/2010, A ALES (Gard)  
DESMIER Alazone Julian Emelin, Le 03/11/2010, A ALBENAS (Ardèche)  
FOUR Valentin Maxod Hervé Jean-Fréd., Le 04/03/2010, A ALES (Gard)  
GILES Sylvie Paola, Le 27/12/2010, A ALES (Gard)  
JEGOU Nathan Candido Jacky, Le 26/01/2010, A ALES (Gard)  
LÉCLRY-CLITLER Julia Kate, Le 19/05/2010, A ALES (Gard)  
MAGNIN Olivia Patricia Maurice, Le 29/12/2010, A ALES (Gard)  
MOUKO Tom Zacharie, Le 07/09/2010, A ALES (Gard)  
OUID SMD Izzahm Djibil Logan Daniel, Le 16/06/2010, A ALES (Gard)  
PÉDALLU Aurélie Sylvie Joëlle, Le 12/01/2010, A ALES (Gard)  
PÉDALLU Raphaël Sébastien Vincent, Le 12/01/2010, A ALES (Gard)  
POUJIER GIMENEZ Jaimi Raphaël, Le 04/10/2010, A ALES (Gard)  
SONZOGNI Lya Morgane, Le 23/05/2010, A ALES (Gard)  
SLIBEL Calixte Michel Gilbert, Le 31/07/2010, A ALES (Gard)  
VINOLO Abby Rose Urbaine, Le 13/06/2010, A ALES (Gard)  
ZAYTOUN Samy Yohia, Le 06/02/2010, A ALES (Gard)

#### MARIAGES 2010

BERNAJE AGUADO Bruno et CARRIER Giffine Sandra, Le 23/12/2010  
BOUHOLD Aouat et DRÉCHE Carole, Le 25/09/2010  
GOLBAS Fabien Raymond et LE DUFF Sandrine Marie Etone Christiane, Le 26/02/2010

HELLÉROCH Roman Eward Camillo et SCHÖBER Elisabeth Maria Johanna, Le 25/09/2010  
HUPIN Thierry Christian et CHALUSSIGNAND Claire, Le 03/07/2010  
MACKINNON Brent Boyd et GUNDRY Michelle, Le 10/07/2010  
MERLING Sébastien Claude Serge et MANGANARD Elodie Louise Camille, Le 07/08/2010  
PRUYOST Rascal Emmanuel Bernard et ROUBINET Françoise, Le 19/06/2010  
SERRE Laurent Albert Henry et VIGNAL Audrey Marie Anne, Le 03/07/2010  
SONZOGNI Richard et CIARAMELLA Nathalie Vitorique Valérie, Le 26/06/2010  
VANGOUT Didier Léon et JOLLAUD Sandra Marie-Elle, Le 04/06/2010

#### DECES 2010

ALÉCH Ginette Renée Epouse TALLECONE, Le 26 juillet 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
ALLEGRE Veuve CHAMPETIER Adrienne Emile Marie, Le 01 avril 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
ANBLARD Jean Henri, Le 26 novembre 2010, A ALES (Gard)  
ANDRE Edmond Théophile, Le 17 mai 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
BERNAUER Marius Albert, Le 20 février 2010, A ALES (Gard)  
BOISSIN Guy Louis Paul, Le 14 février 2010, A NIMES (Gard)  
BONNARD Jean Ferdinand, Le 24 décembre 2010, A BARIAC, rue St Michel  
BRUNE Max Emilian, Le 15 avril 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
CHAPPELLO Lucie veuve OLIVAS, Le 16 août 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
CHOLET Raquette d'abord Coçoqta Veuve BOURGEOIS, Le 20 juillet 2010, A BARIAC, Place de l'Éplanade

DELETRE Paul Léon, Le 22 décembre 2010, A ALES (Gard)  
DELEUZE Jeanne Laure Veuve GAUTHIER, Le 10 décembre 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
DELHOMME Veuve CHALÉA Marguerite Elia, Le 22 avril 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
DRVCL René Emile Léon, Le 06 novembre 2010, A BARIAC, Avenue Jean Tassy  
DUMAS Veuve ESPERANDIEU Henriette Marie, Le 28 février 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
DURAND Joanne André Veuve MARQUÈS, Le 02 août 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
FOISSAC Louis Henri Camille, Le 08 mai 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
JANVE Gilbert Henri Yves, Le 10 mai 2010, A PONTEILS ET BRESSY (Gard)  
JOLY André, Le 24 janvier 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
LAUGIER Veuve PELISSON Lix Marcelle, Le 28 février 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
MONTEIL Gérard Julien, Le 27 mai 2010, A BARIAC, Place de l'Éplanade  
MOUTET Jean-Pierre Albert, Le 25 février 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
PAPONNET Daniel Robert Alphonse, Le 20 décembre 2010, A ALES (Gard)  
PÉRONOT Simone Raulette Noëlle Veuve DUBOIS, Le 27 octobre 2010, A NIMES (Gard)  
RAOUS Jacqueline Renée Veuve SARRAZIN, Le 29 novembre 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent  
SEGLIN Yves Jean-Marie, Le 16 novembre 2010, A MONTPELLIER (Hérault)  
TALLECIE Pierre Jean Marie, Le 14 septembre 2010, A NIMES (Gard)  
VILEX Jeanne Anna Veuve CHAMBRON, Le 25 août 2010, A BARIAC, Résidence St Laurent



**Arlette LAGORSSE, 16 janvier 2010**



Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Je vais avoir le plaisir de vous parler d'une figure incontournable de la vie barjacoise. Je pense que vous allez la reconnaître facilement.

Elle est grande, vive, alerte bien qu'à l'âge de la retraite, très présente dans le village, un peu moins depuis sa retraite complète, allant volontiers vers les autres, très à l'écoute et très en paroles, un mot pour chacun, un avis sur tout.

Elle est un peu en retrait depuis deux ans, mais toujours au service, discrètement mais efficacement : CCAS, club du troisième âge, Resto du cœur, pas de responsabilité officielle mais des actes et donc des aides. Vous la reconnaîtrez définitivement lorsque je vous dirai quels sont les seuls titres officiels qu'elle affiche aujourd'hui avec fierté : Vice-présidente gardoise et Présidente barjacoise d'Amis sans Frontières, ce que j'appelle en la taquinant : Présidente des tricoteuses. Vous aurez évidemment reconnu Arlette Lagorsse.

Arlette, sache tout d'abord que c'est un plaisir, voire un honneur que d'être ici avec toi pour cette agréable cérémonie.

Donc, Arlette tu es une barjacoise de naissance, père et grand-père corréziens et Mineurs tous les deux. Ton Papa est chef de poste et collègue du père de notre Maire. Ils étaient d'ailleurs tous deux délégués mineurs à la CGT. Ta Maman, avec quatre enfants, est évidemment mère au foyer, comme on dit.

Très jeunes, tu as des ennuis de santé qui t'empêche de suivre une scolarité normale et tu seras obligée de passer par la formation professionnelle. Tu dis être une des premières à avoir bénéficié de ce type de formation. Ton médecin trouve une formation à Nice où tu resteras pendant un an et demi et obtiendras le certificat de formation professionnelle de secrétaire comptable.

De retour à Barjac, tu fais des recherches d'emploi tout azimut et trouve un poste aux Ponts et Chaussées, à Privas. Tu es embauchée dans cette administration pour un remplacement de trois mois et tu

n'en es jamais repartie. Tu y as fait toute ta carrière professionnelle comme comptable. Après treize ans à Privas, six mois à Nîmes, tu aboutis enfin à Bessèges où tu resteras jusqu'à la retraite. Tu régneras donc, pour le Conseil Général, sur la comptabilité des routes des quatre cantons Bessèges, Génolhac, Saint-Ambroix, Barjac et le budget de certaines Communes.

C'est peut-être là qu'Edouard Chaulet, déjà Conseiller Général, te repère et te propose de le rejoindre sur la liste municipale qu'il présente aux électeurs en 1989.

Bien sûr, vous vous connaissez depuis longtemps. Vos pères étaient liés, la mine, la dureté de la vie, le village, vous avaient déjà rapprochés. Edouard dit avoir reconnu ton attention aux gens, ta fidèle affection, ton humanisme de gauche, ce sont ses mots. Il dit aussi que tu lui as appris à danser le chachacha et le rock. Mais je ne sais pas quelle est la part de cet apprentissage dans son appel vers toi pour la vie d'élu.

Tu n'as pas trop envie d'y aller mais tu en prendras pour 20 ans, non 19, soit trois mandats. Je ne peux ici, que reprendre quelques points que je mets en exergue arbitrairement.

Le premier mandat : tu apprends, tu forges ton expérience, tu es déjà proche du social, tu travailles beaucoup avec Jeanine. Au départ d'un collègue, tu deviens adjointe. Un collègue important pour toi, Pierre Pascal.

Le deuxième mandat : tu deviens adjointe officielle au CCAS, tu t'occupes de la surveillance des travaux, des marchés, de la mise en place des mesures sociales, RMI, Insertion, permanence de la Mission Locale d'insertion. Tu soulignes ta collaboration avec Claude Dumas, Premier adjoint.

Enfin le troisième et dernier mandat : plébiscitée par les Barjacois, tu es la première adjointe. Toujours au CCAS, aux travaux, avec Jeannot, ton alter-ego et partout où ton devoir d'élué t'appelle. Tu soulignes aussi l'importance de ta collaboration avec Cathy Ville, Secrétaire générale de la Mairie. Tu évoques aussi les liens forts qui unissaient l'équipe de tes collègues élus.

Néanmoins, tu décides de ne pas repartir pour un quatrième mandat. Tu n'as pas de souci particulier, mais tu souhaites ne plus avoir d'obligations. Et puis, il faut des remplaçants, du sang neuf, car on s'use à ces postes, dis-tu.

Voilà, Arlette, toute une vie de service. Aujourd'hui, tu es heureuse d'avoir pu renouer avec des amis un peu délaissés, de t'occuper de ta famille, du jardin, d'internet, de lectures...

Tu es heureuse aussi de voir que nos concitoyens, alors qu'il n'y a plus d'enjeu entre vous, sont toujours aussi accueillants, reconnaissants à ton égard. Sans doute parce que ce n'est pas pour la gloire, ni pour les médailles que tu as œuvré pour Barjac, mais parce que tu as la culture du cœur.

A titre personnel, dans notre vie d'élu et nos relations plus personnelles, merci d'avoir été ce que tu es.

Jean-Michel BOWY

## **GEORGES DIDIER (16 janvier 2010)**

GEORGES DIDIER est né le 8 septembre 1928 à Romilly-sur-Seine dans l'AUBE, ville de 18 000 habitants, située en région Champagne et très orientée économiquement sur l'industrie textile.

Son père était cheminot et sa mère travaillait le textile à domicile, en mettant parfois ses 3 enfants à contribution pour des petites tâches.

C'est déjà tout jeune et aux côtés de sa maman, que GEORGES ressent ses premières impressions de révolte en étant témoin de l'injustice et du mépris de l'être humain.

Pour GEORGES, les études s'arrêtent à 14 ans, puisque ses parents l'envoient en apprentissage à la SNCF pendant 3 ans. A la suite de cette période, il est embauché avec le titre d'ouvrier professionnel qualifié

de la SNCF.

Et c'est, en même temps, son entrée dans le domaine du syndicalisme, puisque cela était systématique dans le monde ouvrier et la CGT était le syndicat majoritaire dans les ateliers de Romilly.

Après une parenthèse, durant l'année du service militaire, le voilà de retour à la SNCF mais cette fois-ci, il est muté en Lorraine pour assurer un chantier d'électrification. Les conditions de vie et de travail y sont très pénibles pour l'équipe et cela est alors l'occasion de « batailles collectives » et de victoires syndicales (ils obtiennent entre autres, la construction d'un bâtiment spécifique pour le logement des ouvriers, bien plus confortable que les wagons qui les abritaient été comme hiver ...).



## GEORGES DIDIER suite

Au bout d'1 an 1/2, de retour à Romilly, c'est son 2<sup>e</sup> combat syndical : après une grève, ils obtiennent la retraite à 55 ans pour tous les cheminots. C'est à la suite de cette avancée qu'il devient secrétaire du syndicat des ateliers, puis délégué du personnel SNCF de la région EST. Après quelques années d'actions syndicales, Georges ressent l'utilité de rentrer dans la vie politique : c'est en 1953 qu'il devient militant du parti communiste et en 1958 qu'il entre au conseil municipal de sa ville natale. Après plusieurs mandats de Maire, c'est en 1973 qu'il est élu Conseiller Général.

Pendant les 40 ans de présence dans cette vie politique très active, il est sans cesse au cœur de la vie sociale et à l'origine de bien des développements et de créations (maison des jeunes, club omnisports, piscine...).

Étant veuf et père de 2 enfants, c'est en 1994 qu'il retrouve Claudie, habitante de Romilly, engagée elle aussi dans la lutte sociale, directrice d'un important Centre Mutualiste.

C'est en 1997, qu'ils aspirent à un repos bien mérité et projettent de quitter la ville pour s'installer dans le sud, sous un climat plus doux et loin de la vie publique de leur région.

Claudie connaissant déjà plusieurs sites entre Gard et Ardèche, c'est un peu le hasard qui les a conduit jusqu'à la maine de Barjac afin de trou-

ver un agréable terrain constructible sur les hauteurs de la commune. Après leur installation définitive à Barjac, en juin 1998, leur implication dans la vie communale ne tarde pas ! Claudie rejoint l'équipe de bénévoles à la bibliothèque et se fait très apprécier par les responsables, les petits et les grands lecteurs. Georges, après la démission de Mr. CÉRISIER au poste de Conciliateur, tu poses ta candidature, sollicité par Edouard CHAULET. Il faudra 1 an pour que le tribunal d'ALES fasse son enquête sociale et donne son accord pour que tu puisses après avoir prêté serment, te mettre au service de nombreux habitants du village mais aussi de toute la région.

De juillet 2002 jusqu'en 2009, tu as su te rendre efficace dans le traitement à l'amiable de centaines de dossiers délicats et très variés.

Toujours animé par ce souci de justice, c'est par le dialogue et les échanges conviviaux entre les divers interlocuteurs que tu as su démêler les pires querelles et litiges, en évitant les actions juridiques, longues, coûteuses et fastidieuses.

C'est donc pour te remercier et pour exprimer toute notre reconnaissance pour toutes ces actions citoyennes auprès de notre population, que j'ai l'honneur et le plaisir de te remettre, au nom d'Edouard CHAULET, Maire et Conseiller Général, et au nom du Conseil Municipal, la médaille de Citoyen d'Honneur de Barjac.

Aline GUYONNAUD

## Janette CESTARE épouse SARRAZIN (25 Juin 2010)



Voilà 21 ans que la directrice et le maire ont à faire l'un à l'autre ! Un bail commencé dans la peur réciproque et qui s'achève dans l'amitié ! Ce phénomène est de nature à faire méditer certains...

J'étais scandalisé de voir nos écoles dans la vétusté. Si pour l'école publique des étapes pouvaient améliorer, au château c'était impossible. Le sombre et l'humide, le préau ruiné, l'installation électrique qui faisait dresser les cheveux de la tête des Commissaires de sécurité accessibilité n'empêchaient pas les enfants de bien apprendre et les enseignantes avaient bien du mérite. Faire fermer ? J'entendais à l'avance le reproche d'intolérance et de règlement de compte... Il ne me restait plus qu'à attendre en tremblant que l'O.G.E.C. puisse réaliser un immeuble à lui. Sans l'aura de la directrice cela ne serait pas fait. La municipalité pour sa part respecta la loi FALLOUX qui laisse l'investissement à charge du privé et la loi DEBRE qui prévoit la prise en charge publique des coûts de fonctionnement. Une rue fut créée, Victor HUGO, et le droit de préemption cédé pour permettre avec un délai de bail supplémentaire, de réaliser.

J'avais eu l'honneur de m'exprimer en présence de l'évêque sur cette école ni trop marchandé ni trop confessionnelle au point que chacun puisse la fréquenter en étant à l'aise... Par ailleurs comme nous voulions le meilleur pour les enfants, l'éducation, l'avenir donc, nous avons augmenté les moyens de fonctionner pour l'école laïque et par voie de conséquence pour l'école privée, que je me suis plu à dire « privée de rien ». Il faut dire que la directrice veillait scrupuleusement au respect du contrat !

D'autres événements nous ont marqués. Je pense en particulier à ce pauvre petit foudroyé par une méningite, et au sang froid qu'il fallut pour éviter panique et contagion... Et puis j'observe cette directrice qui vient arroser les plantes en pleines vacances, qui revient chez elle tard le soir, qui accepte une lithographie de Joan MIRO et qui en fait une déclinaison avec ses élèves...

Une institutrice de maternelle comme on voudrait en garder longtemps encore. Trop souvent les gens pensent qu'en bas âge les enfants n'ont besoin que de garderie et pas de professeur d'école ! Quelle ignorance ! C'est avant 6 ans que tout se joue d'essentiel pour l'enfant.

La France a bien raison de mettre les moyens à ces classes maternelles si importantes. Il faut les garder comme étant d'intérêt d'avenir national et n'en point faire des commodités locales de gardiennage !

Voilà de grandes vacances perpétuelles qui s'ouvrent pour « Madame la directrice ». La retraite c'est quand on se met à travailler deux fois plus gratuitement, c'est moins de sous (et ça ne va pas aller en gagnant !) et plus de mari, de petit fils, de fille et d'amitiés.

La fête aujourd'hui témoigne de l'autorité, du respect gagné par la pédagogie. Elle exprime la reconnaissance d'une mission accomplie avec hauteur, efficacité et humanité pour plusieurs générations d'enfants du Barjaqués.

Au nom du Conseil Municipal, je suis heureux de vous déclarer citoyenne d'honneur de BARJAC et de vous remettre cette médaille.

Edouard CHAULET



## Ils ont choisi Barjac



Tourre immobilier



Epicerie VIVAL - Porche Gd Rue



Presse du canton



Le Buzz - Gd Rue



Barjac Optique - Place J. Conte



Rue Salavas, BARJAC 04 66 83 35 76



PLAISIRS



# LE FESTIN DE BARJAC

Chaque été, Barjac accueille le festival Chansons de parole, cher à Jean Ferrat. C'est que, ici, la défense des bonnes choses est un principe. Ainsi, enfants et aînés profitent de repas bio servis par la municipalité et, dans les fruits ou les légumes, les délicieuses saucisses et caillettes ou la « baguette à bulles », vous ne trouverez que le bon goût de l'authentique.

**B**arjac, cité de la Renaissance dressée au sein des Cévennes, forme une enclave gardoise dans le département de l'Ardèche. Ici, toutes les strates du passé apparaissent, sur les toits ouvragés des hôtels particuliers XVII<sup>e</sup>, sur les statues romaines ou certaines façades sur lesquelles se cachent de petits motifs médiévaux. Nichée entre les gorges de l'Ardèche et de la Cèze, la belle minérale était autrefois un carrefour majeur pour les échanges commerciaux, du fait de sa situation au croisement des routes reliant le Vivarais et le Languedoc. Ce passé opulente de Barjac, renommée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle pour son dynamisme commercial et artisanal, ses marchés et foires (notamment celles du blé et à la châtaigne). L'architecture urbaine en porte témoignage, les vastes ouvertures des anciennes échoppes, la Halle couverte et les petits palais des marchands enrichis ravissent l'œil du promeneur un peu curieux.

Pourtant, Barjac ne se repose guère sur ses lauriers d'autant. Depuis près

de quatre ans, l'équipe municipale, dirigée par Edmond Chaulet, s'est lancée dans une grande croisade contre la malbouffe, en donnant la priorité à des choix gastronomiques et sanitaires audacieux. La cuisine de la ville sert chaque jour 300 repas bio aux enfants et aux aînés. Une aventure menée au nom de la santé publique, à la fois contre la perte des repères gustatifs et contre l'empoisonnement des hommes et des sols par les produits chimiques. Cela tombe bien, ici ce ne sont pas

les produits naturels qui manquent, et les gourmets n'ont pas des kilomètres à parcourir pour trouver pain frais, fruits, légumes, viande ou fromages goûteux. Les maraîchers des environs qui fournissent la cuisine collective réservent en outre, chaque semaine, 80 paniers aux familles de la cité. Pour augmenter cette offre et favoriser l'installation de nouveaux exploitants, Barjac a acquis la George

aux près, un domaine de 120 hectares qui sera exploité selon les règles de l'agriculture biologique. Le maire, très impliqué dans ce projet économique et sanitaire, rêve aussi d'une transformation sur place de plusieurs productions locales: pourquoi pas la fabrication de pâtes alimentaires à base de farine de blé? Ce serait peut-être un moyen d'aider les agriculteurs, prisonniers de leur statut de sous-traitants des multination-

aux près, un domaine de 120 hectares qui sera exploité selon les règles de l'agriculture biologique. Le maire, très impliqué dans ce projet économique et sanitaire, rêve aussi d'une transformation sur place de plusieurs productions locales: pourquoi pas la fabrication de pâtes alimentaires à base de farine de blé? Ce serait peut-être un moyen d'aider les agriculteurs, prisonniers de leur statut de sous-traitants des multination-

**Sus à la malbouffe ! À Barjac, pesticides, additifs, conservateurs ou colorants sont mis au ban depuis quatre ans.**



Au soleil des Cévennes, « eau, soleil et soleil » sont les seuls ingrédients qui font rougir les tomates.

marché, les états regorgent de trésors cultivés par des paysans vivants de reventa de leur travail, et non grâce aux subventions, même broché de Barjac: pâches mouton, un grand choix de tomates « anciennes » orange, kaki, vert adhé, saint-vincent, raisin cardinal... L'un de ces petits producteurs, Vincent Nouis, décrit sur une pancarte sa méthode pour obtenir de belles tomates: « eau, humer et soleil ». Dans la charcuterie des Thoulouzes, en face du marché, saucissons (17,95 euros/kg), saucisses, caillettes aux herbes ou aux poivrons de terre (1,50 euro la pièce) sont tous étiquetés sans conservateurs ni colorants (aucune trace ici de « rougissant »). De la sélection des porcs à la confection, Sophie et Serge font tout eux-mêmes de A à Z, et c'est par perfectionnisme qu'ils ouvrent

leur boutique seulement trois jours par semaine.

À la boulangerie la Baguette à bulles Bruno Ferrero refuse d'ajouter dans sa pâte à pain les additifs qui évitent l'apparition de petites tâches sur la croûte. Il fabrique tout un éventail de pains bio au levain: à la farine de châtaigne, d'épeautre... Cet artisan adorerait assister à la rentrée et route d'un moulin à grains. Avis aux amateurs!

Tony Mena

**NOS BONNES ADRESSES GOURMANDES**

VINS: Christian Thierot, La Charmaffe, place de l'Herbage, 30430 Barjac, tél.: 04 66 54 40 23. Coopérative de Barjac et Saint-Privat-de-Champagnol-Bessas, 30430 Barjac, tél.: 04 66 24 50 18. VOLAILLES ET CHARCUTERIES: Yves Fiole, la Source Raméjac, 30430 Barjac,

tél.: 04 66 24 50 03. FROMAGES: Raymond Georges, Mas de Gourdon, 30430 Barjac, tél.: 04 66 24 52 10. Patrick Woold, Cize du Portail, 30430 Barjac, tél.: 06 17 05 03 10. Mas de Fontcouverte, route de Barjac, 30430 Saint-Jean-de-Maruéjols, tél.: 04 66 24 40 50. ÉPICERIE: Magalie Poyès, Paris restauré, place de la Mairie, 30430 Barjac, tél.: 04 66 24 50 45. PAIN: la Baguette à bulles, Bruno Ferrero, avenue Chaulet, 30430 Barjac, tél.: 04 66 24 58 33. HUILE D'OLIVE: moulin à huile Vover, 07460 Saint-Sauveur-de-Cruzières, tél.: 04 75 39 30 61. CHARCUTERIES: Sophie et Serge Thoulouzes, avenue Jean-Tassy, 30430 Barjac, tél.: 04 66 24 54 43. FRUITS ET LÉGUMES: Jacques et Myriam, 07140 Les Vaux, tél.: 04 75 88 58 94. Vincent Nouis, Terreau de Montel, 30630 Marthuss, tél.: 06 13 22 26 99.



## éc()portrait

par Claire Janis Mazarguil



Edouard Chaulet est maire de Barjac (30) depuis vingt ans et conseiller général du Gard.

Quelle est selon vous l'urgence environnementale actuelle ?

Elle est globale et concerne l'air, l'eau et le réchauffement climatique. Je ne peux la dissocier de l'urgence sociale et sanitaire. L'épuisement des ressources de la planète se fait selon une logique aveugle que rien ne peut arrêter... sauf l'Homme lui-même.

Quelles sont selon vous les qualités humaines requises pour être un « bon » maire ?

Aimer les gens, l'avenir et s'aimer soi.

Une passion ou un loisir que vous souhaiteriez partager avec nos lecteurs ?  
J'aime rêver et j'ai longtemps rêvé du meilleur des mondes, je ne rêve plus aujourd'hui que d'un monde meilleur. Je lis également beaucoup, un de mes livres préférés est le *Journal de Jules Renard* qui a été maire. Mon livre de chevet actuel est le roman de l'écrivain cévenol Daniel Hébrard « *Les hommes forts* ».

## Maire et père de la restauration scolaire bio

Edouard Chaulet est maire de Barjac (30) depuis vingt ans et conseiller général du Gard. Comme de nombreux autres villages français, cette commune située au pied des Cévennes n'est pas épargnée par la pollution chimique agricole. Aussi Monsieur le maire a-t-il réagi en développant une restauration scolaire biologique. Il relate pour Ecollektivités une aventure hors du commun, celle d'une commune rendue célèbre par le documentaire « Nos enfants nous accuseront ».

Pour Edouard Chaulet, maire de Barjac (1 500 habitants), un des défis majeurs à relever par les collectivités est celui de l'approvisionnement alimentaire : « l'agriculture recule chaque année dans notre pays d'une superficie équivalente à un département. Il manque aujourd'hui une véritable agriculture de proximité en France et - à l'image de la capitale qui bétonne ses zones maraichères - dans les grandes villes en particulier ». D'autre part, M. Chaulet regrette que l'agriculture se soit artificialisée et il déplore l'emploi courant d'intrants dangereux pour la santé humaine et la qualité des sols.

### D'une restauration de qualité à la création de menus bio

Le maire a toujours abordé la question de la restauration collective dans un souci de qualité : « Il faut savoir ce que l'on veut. Le repas bon est cher mais ne se jette pas. Nous avons déjà signifié que la question du repas s'intégrait à la santé, à l'éducation, à la lutte contre l'échec scolaire et au moral des troupes ». Cet ancien instituteur et professeur de collège accorde en effet une attention toute particulière à l'enfance, à l'environnement et à l'avenir : « l'enfant doit savoir ce qu'il mange, d'où cela vient, par qui et comment c'est fait ».

Ainsi, il y a quatre ans, Edouard Chaulet a introduit une alimentation biologique dans la cantine de l'école communale avec le soutien de l'association Un Plus Bio. Depuis, 300 repas sont préparés par jour en cuisine centrale et profitent non seulement aux petits habitants de Barjac mais également aux enfants d'autres communes et à des personnes âgées ou handicapées livrées à domicile.

Le maire de Barjac tire la sonnette d'alarme : « nous ne devons plus ignorer le danger de certains produits pour les enfants : deux d'entre eux atteints d'un cancer avaient bouleversé le village, il en a été de même avec la disparition prématurée de quelques agriculteurs ». Le réalisateur Jean-Paul Jaud s'est quant à lui intéressé aux effets de la pollution chimique sur la santé lorsqu'il a appris être atteint d'un cancer. Dans le but de tourner un documentaire faisant le lien entre pesticides et cancer, il cherchait un lieu où la restauration collective, jusqu'alors conventionnelle, souhaitait passer au bio. Jean-Paul Jaud a alors été orienté vers la commune de Barjac afin de filmer pendant un an un groupe d'enfants mangeant quotidiennement à la cantine. Puis, le documentaire « Nos enfants nous accuseront » a été porté à l'écran en 2008.

### Le film : accélérateur de la démarche

Après la sortie du film, Edouard Chaulet a été sollicité à maintes reprises pour animer des débats et des manifestations dans le Gard mais aussi en France, en Belgique et plus récemment à Cuba. En tant que conseiller général du Gard, il s'enthousiasme : « Je suis heureux de voir l'accueil du film sur le département où il a eu véritablement « turbo » sur la filière biologique. L'année dernière, 200 exploitants ont demandé une certification biologique et cette année une centaine devrait se lancer. Le Gard a comme objectif ambitieux de devenir le premier département à vocation biologique notamment avec l'appui de l'association Un Plus Bio. En outre, les chambres d'agriculture ont récemment introduit des formations spécifiques, afin de former les futurs agriculteurs ». Monsieur le Maire ne compte pas en rester là. La prochaine étape est d'approvisionner la cuisine centrale de Barjac par une agriculture de proximité, avec l'aide de l'association nationale Terre de Liens. Cette dernière œuvre pour le regroupement de paysans biologiques et acquiert des terres pour les mettre en location auprès d'agriculteurs. Ainsi volailles, produits maraichers, céréales et fromages biologiques devraient bientôt être produits à trois kilomètres de Barjac, au sein du Domaine de La Grange des Prés en cours d'acquisition par l'association.



28 **GRAND ANGLE**

A Barjac, cinq jeunes agriculteurs se lancent dans une expérience collective unique, avec le soutien du maire et d'une société foncière.

# De très bios locaterres



Jason et Marie Faivre (au premier plan) et Frédéric Grasset.



Édouard Chaulet, le maire de Barjac, dans le Gard.

Par **LISE BARNÉOUD**

Envoyée spéciale à Barjac (Gard)  
Photos **CORINE BRISBOIS**

**L**es agriculteurs se sont tus. Les vaches aussi. La Grange des prés semble dejà à l'abandon. Après un demi-siècle de labour sur ce terrain agité, Jean-Claude Daniel, locataire des terres, prend une retraite bien méritée. Quant au propriétaire de cette imposante ferme, il souhaite vendre. Les agriculteurs locaux les plus aisés l'ont déjà tenté. Les investisseurs immobiliers aussi. N'importe où ailleurs, ils se seraient partagé le butin : quelques hectares de plus pour les uns, quelques lotissements de plus pour les autres. Sauf que l'histoire se passe à Barjac, dans le Gard, et qu'Édouard Chaulet, le maire de cette commune de 1 533 âmes, en a décidé autrement. Barjac, c'est la commune où Jean-Paul Jaud a tourné en 2008 un documentaire coup-de-poing, *Nos enfants nous accuseront*, où il relate la bataille de la municipalité contre les pesticides et pour le développement des produits bio dans les assiettes de ses cantines.

## Première mondiale

Deux ans ont passé et la cuisine centrale de Barjac, qui héberge les écoles et les personnes âgées, fonctionne en alimentation biologique. L'été a ainsi pris une longueur d'avance considérable sur l'objectif du Grenelle de l'environnement qui vise 20 % de repas bio dans les cantines, pour 2012. Mais Barjac affronte à présent le problème croissant de la difficulté d'approvisionnement en certains produits,

notamment en volaille et en farine. Comme partout en France, la production locale ne suffit pas à répondre à la demande. Le département du Gard a beau se classer deuxième au niveau national pour son nombre d'exploitations certifiées bio, moins de 10 000 hectares sont travaillés selon cette méthode, soit environ 6 % de sa surface agricole. D'où cette nouvelle volonté du maire : aider de jeunes cultivateurs à venir s'installer pour développer ce type de production, ce qui aurait en outre la vertu de contrer la désertification agricole. « L'obstacle au bio local, dit-il, c'est que nous manquons d'agriculteurs conscients par ce mode de production. Et lorsque enfin on en trouve, nous n'arrivons pas à les installer car ils n'ont pas de terres », souligne Édouard Chaulet.

Comment sortir de ce cercle vicieux ? Le maire, qui ne manque pas de ténacité, s'est lancé une nouvelle fois dans une expérience. Il a pris langue avec l'association Terre de liens, dont le siège est à Crest, dans la Drôme, et dont l'objectif est précisément d'aider l'installation de cultivateurs bio via un montage financier original, fondé sur un actionnariat « citoyen » et « collectif ». « La politique agricole commune passez sans cesse nos agriculteurs à l'agrandissement et à la spécialisation. Ces grandes exploitations intéressent énormément le paysage, revivent les terres sèches, l'eau irraisonnée. Nous avons besoin d'une agriculture diversifiée et de proximité, pas des milliers de tonnes de céréales », explique en préambule Sylvain Warrain, le président de Terre de liens. Pour réaliser son pari, l'association a créé en 2006, en partenariat avec la banque solidaire la Néa,

la Foncière terre de liens (1) : cette société a pour mission de collecter l'épargne de citoyens ou d'entreprises pour acheter des terres et les louer en conséquence à des patients spécialisés dans l'écologie. Une première mondiale, parfaitement équilibrée avec le système des locataires.

La société est labellisée Pnansol, ce qui garantit aux épargnants qu'ils contribuent effectivement à financer des initiatives d'utilité sociale. Leur placement, récupérable à tout moment, est clairement un acte militant, aucun dividende n'est à attendre. En revanche, l'action est valorisée en fonction de l'inflation et les souscripteurs bénéficient d'avantages fiscaux, sous réserve de conserver leurs actions cinq ans minimum. Et chaque année, les comptes de la société sont épurés par l'Autorité des marchés financiers (AMF), procédure indispensable pour avoir le droit de récolter de l'épargne. Résultat, en mai 2010, quatre ans après sa création, la Foncière terre de liens regroupait quelque 4 700 actionnaires, pour un capital de 12,5 millions d'euros. Grâce à cette épargne, 45 paysans, moyenne d'âge 35 ans, ont pu s'installer ou poursuivre leur activité et 26 exploitations ont pu être achetées, et revivifier.

## Un million d'euros

Alors pourquoi pas la Grange des prés ? Les perspectives ouvertes par la foncière font rêver le maire de Barjac, qui imagine les 120 hectares cultivés en bio. Porté par l'embellissement local créé par le documentaire et le soutien du département et de la région, Édouard Chaulet se rapproche de Terre de liens, qui se jette dans l'aventure. Non sans hésitation. Le projet est le plus audacieux qu'elle ait jamais tenté, ses plans économique, humain et agricole. Il y a le coût de l'opération : 1 million d'euros à investir et la moitié en plus pour la restauration du bâtiment et les aménagements nécessaires (irrigation, drainage, fosse...). Et puis, le domaine est vaste. Un cultivateur ne suffira pas. Terre de liens propose qu'il soit exploité par un collectif, ce qui est rare en France. Il lui faudra donc trouver des candidats motivés non seulement par le biologique, mais aussi par un travail d'équipe : les liens des uns alimententent en engrais les champs des autres, on partage les outils mais aussi les droits d'eau et le bâtiment, on exploitera de façon concertée, afin de procéder aux rotations de culture les plus pertinentes d'un point de vue agronomique. Trouver de tels candidats est un pari, d'autant plus qu'ils devront être patients : selon la réglementation sur les reconversions des terres, les produits ne pourront être certifiés bio, et donc valorisés à ces prix, qu'au bout de deux ans. Opération bouclée le 30 avril. À Barjac, c'est jour de marché. Le brouillard joue les moules-à-la-mer. Dans une tour de cette cité renouveau, la vente de la ferme est en train d'être signée. « Ça y est, elle est à nous ! Maintenant, au travail... », annonce sagement Philippe Caccabias. Le directeur de la Foncière terre de liens n'est pas homme à sauter de joie, mais son enthousiasme transparaît dans son sourire timide et sa façon de poser sa voix rocailleuse. Autour de lui, cinq agriculteurs, les futurs paysans de la Grange des prés. Ils ont été choisis par Terre de liens,

parmi des dizaines de candidats, selon deux critères principaux : le programme doit être 100 % bio et les installations de nouveaux venus sont prioritaires aux agrandissements d'exploitations locales. On trouve ainsi Frédéric Grasset, un Montpellierain de 34 ans, tout juste diplômé d'un BTS agricole, qui ouvre une boulangerie dans une commune voisine. Il cherchait un terrain pour cultiver lui-même son bio. Il y a aussi Marie et Jason Faivre, un jeune couple de 27 ans qui souhaite développer un élevage de





Le collectif d'agriculteurs réuni  
autour de l'ancien fermier  
de la Grange des prés (au centre).

villages. Agnès et Jo Corbès ont plus d'expérience : voilà quinze ans qu'ils font des fromages de chèvre à Gagnières, à 20 km de Barjac, mais devant l'augmentation du prix du fourrage pour leurs bêtes, ils ont décidé de le produire eux-mêmes et sont donc à la recherche de terres. Enfin, Pascale et Jean-Daniel Olier sont deux agriculteurs installés à Barjac. Ils viennent ensemencer leur terrains d'engrais vert pour préparer au plus vite les futures plantations. Puis se retirèrent du projet lorsque d'autres prétendants, notamment au maraîchage, se furent présentés. À terme, cette ancienne ferme sylvicole deviendra une exploitation polyculture-élevage axée sur la vente en circuit court. « Maintenant, il faut à tout prix que la transaction passe entre les candidats », souffle Philippe Caccabue.

### «Projet utopique»

Une fois la répartition des parcelles discutée, l'équipée s'est rendue à la Grange des prés. «M'installer à mes frais sur des terres situées est bien difficile. Mais j'ai pu réserver mon épargne à l'achat de mon four et tout le matériel nécessaire pour faire mon pain», dit Frédéric Grasset. En 2008, le prix moyen de l'hectare en France dépassait en effet les 5 000 euros (plus de 6 000 euros pour le Gard), contre 4 200 euros en 2000, soit une augmentation de 23%. Pour les exploitants de la Grange des prés, le prix de la location, encadré par l'Etat et fixé par Terre de liens, s'élève quant à lui à 50 euros par an et par hectare les deux premières années, puis à 70 euros. «Sans ce montage, nous nous serions endormis pour au moins dix ans afin d'explorer un terrain bien plus petit», estime Jason Falve.

**Les bêtes des uns alimentent en engrais  
les champs des autres, on partage  
les outils, les droits d'eau, le bâtiment,  
on cultive de façon concertée**

L'enthousiasme n'est pas partagé par tous. Dans le voisinage, quelques agriculteurs fulminent contre ces néophytes venus qui débarquent sur une propriété qu'ils convoitent depuis longtemps. Choc culturel, jalousie, sentiment d'être délaissés par le maître au profit d'étrangers. L'opposition était inévitable. «Nous avons besoin de ce terrain pour rendre nos exploitations plus rentables mais sans la pression politique, nous avons été évincés», dénoncent deux cultivateurs qui ne souhaitent pas être nommés. L'un d'eux vient de passer une petite partie de son exploitation en bio. Un investissement lourd, précise-t-il. Il souhaitait justement acquiescer quelques hectares de la Grange des prés pour agrandir ses essais. Mais il refuse l'offre de Terre de liens qui oblige d'être localiste. En France, plus de 70% des domaines exploités sont en location. Mais pour milliers d'agriculteurs propriétaires de leurs champs, l'idée d'être localiste est difficile à accepter. La terre est une garantie, un bien que l'on peut vendre par parcelles pour arrondir ses revenus ou s'assurer une retraite, surtout si une modification du plan local d'urbanisme permet de les rendre constructibles. Et puis, le caractère collectif du plan dérange. «Comment peut-on travailler une parcelle sur plusieurs saisons, puis l'échanger avec celle du voisin ? Savoir tenir sa terre, c'est probablement la qualité la plus importante d'un agriculteur», réagit Damien Gauthier, qui dirige 120 chaumières juste à côté de la Grange des prés, avant de conclure : «Leur projet est beau, mais il est utopique.» «L'utopie, c'est de croire que le système devient éternel», répond Philippe Caccabue. Le trouble s'est enfin levé sur la crennaise de Barjac. La Grange des prés résume des discussions et des rêves de ses nouveaux exploitants. Comme un joyeux pied de nez aux 200 fermes qui disparaissent chaque semaine en France. ■

(1) [www.terredeliens.org](http://www.terredeliens.org)





### PERMANENCES EN MAIRIE

Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi.

le matin : de 08 h 00 à 12 h 00

l'après-midi : de 14 h 00 à 18 h 00

sauf le vendredi 16h30

**Le Maire et Conseiller Général** reçoit le mardi matin, sur rendez-vous

Tél. : 04.66.24.50.09

Fax : 04.66.24.54.36

Mail : mairie.barjac@wanadoo.fr

**Site Internet : barjac.fr**

### Assistante sociale :

2ème et 4ème jeudi matin de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 30

(Prendre rendez-vous au préalable au Centre Médico Social : 04.66.24.01.07)

### Présence 30 (service d'aide ménagère) :

1er et 3ème jeudi matin de chaque mois à partir de 9 h 00 04.66.24.84.60

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

- mardi : de 16 h 00 à 18 h 00

- mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 18 h 00

- vendredi : de 09 h 00 à 12 h 00

- samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

### CINEMA MUNICIPAL « REGAIN »

séances le vendredi à 18 h 15 et 21 h 00.

Dimanche après-midi à 17 H

Pour obtenir le programme du mois (répondeur) :

04 66 24 55 03 ou en le demandant par mail à bibliotheque-barjac@orange.fr ou barjac.fr

### CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL

- tous les mercredis et vacances scolaires : de 7 h 30 à 18 h 00 (accueil de 7 h 30 à 9 h 00 et départ de 17 h 00 à 18 h 00 – possibilité de prendre le repas de midi)

### GARDERIE PERISCOLAIRE

tous les jours scolaires de 7 h 30 à 8 h 50 le matin et de 16 h 30 à 18 h 15 le soir (accueil le matin jusqu'à 8 h 30).

### FOYER DES JEUNES

les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50

et les samedis de 13 h 30 à 18 h 30 ou sortie le vendredi de 19 h à 23h

- Aide aux devoirs pour les Ados : les mercredis de 17 h 15 à 18 h 50 (à la cantine scolaire)

- « relais assistantes maternelles » : 2ème jeudi du mois de 10 h à 11 heures 30 (à l'exclusion des vacances scolaires)

### OFFICE DE TOURISME

- horaires d'hiver : du lundi au vendredi  
de 09 h 00 à 12 h  
et de 14 h 00 à 17 h 00

- période estivale : de 09 h 00 à 13 h 00  
et de 15 h 00 à 19 h 00

### DECHETTERIE

- du lundi au samedi : de 9 h 00 à 12 h 30

### Revue municipale 2010 de BARJAC

Parution annuelle

Direction de la publication : Edouard CHAULET

Comité de rédaction : les élus du conseil municipal

Crédits photographiques : Jean-Michel ANDRE, photographe

- Jean-Michel BOVY - Edouard CHAULET -

Christian DEBARO

Conception et réalisation : Public Imprim



## Des hôtes et des rencontres de marque



*Damien Alary, Président du Conseil général du Gard, Dominique Granier, Président de la chambre d'Agriculture du Gard, Patrick Malavieille, Vice Président du Conseil général et Sjoerd Wartena, Président de Terres de Liens à la Grange des Prés.*



*Visite Hongroise Vivag Venczel, distributeur du film NENA*



*Visite Nippone autour de la cuisine «BIO»*

*A Millau avec : José BOVÉ, Noël MAMERE, Guy DURAND, Maire au festival du film «Les Pieds sur Terre»*



*M. le Sous-Préfet et Mme Lefrançois à la GARD'ECHOISE*





*Sculpture*  
*Daniel SOURIOU*